



HAL
open science

Atlas urbain de Grenoble et sa banlieue

Bernard Bonhomme, Marcel Bajard, Florence Lipsky, Philippe Potié, Cyrille Simonnet, Bruno Queysanne

► To cite this version:

Bernard Bonhomme, Marcel Bajard, Florence Lipsky, Philippe Potié, Cyrille Simonnet, et al.. Atlas urbain de Grenoble et sa banlieue. [Rapport de recherche] 298/85, Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble / Association grenobloise pour la recherche architecturale (AGRA). 1985. hal-01904836

HAL Id: hal-01904836

<https://hal.science/hal-01904836>

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

298

ATLAS URBAIN DE GRENOBLE ET SA BANLIEUE



Association Grenobloise pour la Recherche Architecturale 10 Gal. des Baladins Grenoble Téléphone:
Ministère de l'urbanisme du logement et des transports. Direction de l'architecture. SRA 813. 0623.31.72.

(cedex 2)

ATLAS URBAIN DE GRENOBLE ET SA BANLIEUE

Le présent document constitue le rapport de fin d'études d'une recherche confiée par le Secrétariat de la Recherche Architecturale à l'Association Grenobloise de Recherches Architecturales (AGRA) - contrat n° 830 - et exécuté par Bernard BONHOMME.

Les jugements et opinions émis par le responsable de la recherche n'engagent que leur auteur.

LA CARTOTHEQUE
DE LA VILLE DE GRENOBLE
A L'ECOLE D'ARCHITECTURE.

Bernard Bonhomme

UN MORCEAU DE VILLE DES ANNEES 30:
CONDORCET.

Marcel Bajard
Florence Lipsky
Bruno Queysanne

LA BANLIEUE:
SAINT MARTIN D'HERES,
FONTAINE,
SAINT MARTIN LE VINOUX.

Philippe Potié
Cyrille Simonet

SOMMAIRE

- . L'atlas urbain de Grenoble et sa banlieue :
orientations et problématique p. 7

- . La cartothèque de la Ville de Grenoble
à l'Ecole d'Architecture p. 15
 - La cartothèque : objectifs et mise en oeuvre. p. 16
 - Catalogue des plans de la cartothèque p. 23
 - Généalogie de Grenoble au 1/10000e p. 35

- . Un morceau de Ville des années 30 :
Le quartier Condorcet p. 71
 - Le quartier Condorcet : pourquoi ? p. 72
 - Découpage urbain entre Ville et Architecture p. 74
 - Naissance d'un lotissement privé p. 80
 - Une première lecture architecturale p. 102

- . La Banlieue : Saint Martin d'Hères, Fontaine,
Saint Martin Le Vinoux p. 115
 - L'atlas de la banlieue grenobloise p. 116
 - Décomposition du programme p. 119
 - St Martin d'Hères p. 131
 - Fontaine p. 137

- . Un grand village n'est pas une petite ville p. 142

L'ATLAS URBAIN DE GRENOBLE ET SA BANLIEUE: ORIENTATIONS ET PROBLEMATIQUE

La ville implose.

Après des années de croissance territoriale, constructive, démographique, voilà que les courbes ascendantes s'inversent, que la hâte désordonnée à faire éclater la ville en morceaux épars nous quitte, et que notre intérêt se retourne vers la ville ancienne qui semble avoir opportunément préservé l'existence d'un espace réconcilié, où le plein et le creux restent associés, où la vie publique offre toujours l'image des choses riches de sens. Ce mouvement a largement marqué ceux qui sont chargés de concevoir l'évolution de la ville. Qu'il s'agisse d'aménageurs, d'architectes ou de chercheurs, la ville classique est redevenue l'objet d'une réflexion spécifique que traversent à la fois les recherches et les projets qui lui sont consacrés.

A Grenoble, l'Ecole d'Architecture s'est trouvée très tôt concernée par ce mouvement. L'intérêt pour la ville centre s'est traduit, pour de nombreuses équipes, par un important développement des recherches et des projets urbains.

Aujourd'hui, la thématique de l'atlas urbain permet de donner une nouvelle impulsion à ces travaux en leur offrant à la fois l'occasion d'approfondir les analyses et celle de développer une production explicite reformulée dans un nouveau cadre de réflexion.

* Questions sur l'atlas urbain

Pour simple que soit la définition d'un atlas - "Recueil de cartes, planches, plans, graphiques", Petit Robert - en ce qui concerne sa forme, le fait d'y accoler le terme "urbain" complique singulièrement la question.

En tant qu'objet l'atlas peut être effectivement considéré comme un ouvrage constitué uniquement de documents graphiques. Même tempérée, cette conception reste fondamentale : par son aptitude spécifique à décrire et à transmettre certaines données, particulièrement celles relatives à la représentation de l'espace, l'outil graphique reste irremplaçable : il permet en effet comme l'a montré Jacques Bertin (1), de fournir simultanément infiniment plus d'informations et d'en permettre une lecture plus rapide que n'importe quel texte.

On peut donc retenir qu'un atlas sera un ouvrage susceptible d'aborder son objet en exploitant délibérément les possibilités graphiques existantes.

Si cet objet est la ville, la question qui surgit immédiatement va porter sur le type de connaissance que nous souhaitons développer. L'approche de la ville peut être très diverse. On peut vouloir parler davantage des forces qui s'y expriment, des gens qui l'habitent que de sa réalité physique. Ce savoir vaut-il pouvoir entrer dans un atlas et de quel atlas s'agit-il ? Afin d'échapper à la fois à une conception exclusivement formelle et à une définition trop large de son contenu, nous avons resitué notre démarche à partir de quelques questions-clés :

A quoi sert et à qui s'adresse un atlas urbain ?

Les différentes équipes prenant part localement à cette action ont très rapidement convenu qu'il ne s'agissait ni d'un travail d'esthète, ni d'un ouvrage pour chercheurs, mais avant tout d'établir un état des connaissances sur la ville susceptible d'intéresser et d'enrichir toute démarche de transformation de l'espace urbain. Ce sont donc aux concepteurs, aux différents acteurs du projet urbain, que nous souhaitons procurer une série de représentations de l'espace bâti auxquelles ils puissent référer leurs projets ou leurs décisions d'aménagement.

(1) Sémiologie graphique, Jacques BERTIN

A partir de quoi va-t-on conduire cette démarche ?

C'est le potentiel développé par les équipes travaillant sur la ville à l'École d'Architecture de Grenoble qui vont constituer et déterminer l'importance et la nature de l'investissement possible dans une telle démarche. S'il s'agit de tirer parti des travaux de chacune des équipes pour préciser une contribution au projet d'atlas urbain, il ne s'agit ni de mettre la problématique de l'atlas urbain au centre des études, ni d'élargir la définition d'un tel document jusqu'à pouvoir y inclure la majorité des travaux des équipes.

L'atlas urbain peut jouer un rôle moteur auprès de ces équipes, mais il suppose également que sa spécificité soit établie clairement et permette de fédérer les travaux de chacun sur des options communes.

Actuellement, peuvent contribuer à une telle démarche les équipes suivantes :

- . Bernard BONHOMME, secteur haussmannien Victor Hugo/Bastille à Grenoble,
- . Marcel BAJARD, Bruno QUEYSANNE, Les années trente à Grenoble,
- . Philippe POTIE, Cyrille SIMONNET, La banlieue de Grenoble,
- . Nicole RAGNO, Le centre historique de Grenoble.

D'autres enseignants sont susceptibles d'être associés.

C'est donc à partir de ces équipes et de leurs travaux que peut s'élaborer l'atlas urbain sans qu'il y ait toutefois identification entre les deux.

* L'objet de l'étude : Grenoble et sa banlieue

Le dynamisme qu'a connu cette ville en matière de transformation urbaine au cours des vingt dernières années, l'importance du processus de croissance développé dans la deuxième moitié du XIX^e s., la clarté des étapes marquées par la forte emprise des fortifications d'une ville à vocation militaire, en font un objet d'étude relativement spécifique.

Aujourd'hui Grenoble présente la particularité de rester le lieu de questionnements et d'expérimentations relatifs à la croissance et à la régénérescence de la ville. Qu'il s'agisse d'organismes chargés de programmer, au plan départemental ou local,

les projets d'aménagement (SADI, SIEPARG, AURG) ou des ateliers publics d'architecture de la ville, Grenoble et les villes de sa banlieue constituent un milieu très sensibilisé à tout ce qui touche à l'organisation et l'évolution de la ville.

C'est cette force présence de tout ce qui concerne le développement urbain -structures d'études et de projet, accumulation des expériences, sensibilisation des acteurs- qui nous autorise à choisir comme une finalité majeure de l'atlas urbain, l'apport d'une compréhension nouvelle de la ville en direction des acteurs qui concourent à son aménagement. Ceci, à la fois pour contribuer au débat ouvert et apporter de nouveaux éléments à la conception de l'espace architectural de la ville et dans la ville.

Par ailleurs Grenoble dispose d'organismes de ressources documentaires sur la ville bien organisés et susceptibles de prendre une part active dans la démarche d'élaboration d'un atlas urbain. Citons :

- . Les Archives départementales de l'Isère dont le conservateur, M. Vital CHOMEL, a conduit l'élaboration d'une "Histoire de Grenoble" (Ed. Privat) qui constitue enfin l'ouvrage de base qui manquait sur un tel sujet.
- . Le Service des Archives Municipales, conservateur Mme Durand-Evrard, avec qui s'établit progressivement une collaboration active très positive concernant les documents graphiques indispensables à nos recherches.
- . Le Service du Plan de la ville, responsable M. FILHON, qui nous a fourni la majeure partie du fonds de la cartothèque.
- . Le Musée Dauphinois et la Bibliothèque Municipale dont les fonds documentaires constituent de précieux éléments pour notre travail.
- . Le Génie militaire qui dispose d'intéressants documents et études sur les fortifications et leurs abords.

Ce sont un peu l'ensemble des conditions que nous venons d'énoncer qui nous encouragent à choisir les orientations suivantes.

* Choix d'une problématique pour l'élaboration d'un atlas urbain.

La conjonction des équipes participantes, des moyens disponibles et des utilisateurs potentiels, nous ont conduit à définir les orientations que nous voulons donner au contenu de l'atlas urbain de Grenoble et de sa banlieue.

Elles sont au nombre de trois :

- . Développement d'un fonds documentaire de recherche sur la ville.
- . Relation affirmée de notre travail avec la pédagogie et la pratique du projet urbain.
- . Perspective d'expérimentation susceptible de s'appuyer sur les deux objectifs précédents mais qui ouvrent plus directement vers la production et par là, permettent de tester le bien-fondé de la démarche suivie.

a - Fonds documentaire de recherche sur la ville :

La démarche amorcée avec la cartothèque de l'Ecole d'Architecture de Grenoble a pointé l'évidente nécessité de disposer d'un matériau graphique le plus riche et développé possible pour mener les travaux d'analyse et de projection sur les lieux urbains. Ce matériau est dispersé dans de multiples endroits, son accessibilité est très difficile, parfois impossible. Ceci nous détermine à poursuivre l'élaboration d'un fonds documentaire de recherches sur la ville. L'objet d'un tel fonds est de réunir un maximum de documents sur Grenoble, de les identifier, de les répertorier et d'en assurer la diffusion, afin que toutes les personnes intéressées (étudiants, chercheurs, praticiens) puissent les consulter et y enrichir leurs connaissances ou leur démarche. A terme, le projet peut s'ouvrir sur un "centre d'archives sur la ville et l'architecture de Grenoble", sur lequel les principaux organismes intéressés à l'aménagement urbain seraient appelés à mobiliser leurs moyens.

b - La relation au projet : pédagogie et pratique du projet :

Le renouvellement apporté à la démarche de projection par le développement des connaissances sur la relation architecture/ville nous confirme dans l'option de faire du projet, qu'il s'agisse de son enseignement ou de sa pratique, la finalité et l'évaluation de notre démarche.

Les travaux menés dans le cadre de "l'atlas urbain" partagent la volonté d'explicitier la forme architecturale et urbaine et particulièrement le comment de son élaboration, de sa genèse. En cela, qu'il s'agisse d'examiner la généalogie d'un bâti ancien ou de concevoir sa transformation, c'est bien une contribution à l'enrichissement de la démarche de projet qui est recherchée et qui sous-tend nos activités.

c - Perspectives d'expérimentation :

L'expérimentation s'inscrit dans la logique de nos objectifs déjà développés. Elle peut constituer à la fois l'aboutissement et le référent de notre démarche. Elle ouvre au domaine de la pratique in situ et confronte à la complexité des stratégies des différents acteurs de l'aménagement, parties prenantes dans l'élaboration de la forme. Elle permet d'y observer le rôle de concepteur des formes spatiales et de mesurer le poids de la médiation graphique dans les processus de choix.

Même si cette perspective reste difficile à mettre en place et ne s'inscrit pas seulement dans la problématique que nous développons ici, elle reste extrêmement intéressante comme moyen d'observation et d'évaluation d'une telle problématique.

* Choix d'orientations et de conventions communes aux diverses équipes

Pour donner un tour plus précis aux travaux des différentes équipes regroupées sous le thème de "l'atlas urbain" de Grenoble et sa banlieue, il s'est avéré indispensable, au-delà de l'énoncé d'une problématique qui laissait un large choix de mise en oeuvre à chacun, de préciser des choix plus clairs concernant la formalisation que pourraient prendre les travaux communs.

Deux options sont apparues possibles :

- . Soit privilégier la forme donnée au produit de la recherche en considérant qu'elle était un élément majeur de la diffusion des connaissances qui apparaissait comme primordiale.
- . Soit de privilégier au sein de chaque équipe l'approfondissement de ses travaux et démarches propres, appliqués à des lieux urbains diversifiés, afin de conduire plus avant le questionnement de chacun et, moyennant quoi, d'ouvrir un débat sur

les modes d'approche employés et les résultats obtenus.

Pour séduisante que soit cette deuxième hypothèse en tant que recherche exploratoire sur le thème de l'atlas urbain, il était à craindre qu'elle ne se cantonne à un débat sur les méthodes et les résultats de chacun sans ouvrir à des options communes. Aussi, tout en maintenant une possible diversité de directions de travail pour les différentes équipes concernées, un projet de support et les conventions qui s'y rattachent ont été élaborés en vue de répondre à la première option.

Les conventions portent à la fois sur les objets étudiés : il s'agit de conserver dans le champ des préoccupations les trois niveaux d'études constitués par la ville, le secteur urbain, le bâtiment, ces trois niveaux étant déjà largement abordés par les différents travaux. Par ailleurs les équipes veillent à développer une couverture du territoire de la ville qui évite les superpositions. Enfin, un certain nombre d'échelles de dessin, assorties de conventions graphiques sont définies. Il s'agit des échelles suivantes :

- . 1/5000 études de croissance de la ville ,
généalogie,
- . 1/2000 formes urbaines,
- . 1/500 articulation forme urbaine/type architectural.

Un découpage du territoire de la ville a été prévu à partir de la cartographie de l'IGN qui met en place, avec le concours du service du cadastre, un plan au 1/2000 de l'ensemble de la commune en coordonnées LAMBERT.

Cette partition de l'espace communal permet d'envisager la réalisation de planches 50cmX70cm conformes au format normalisé de l'IGN et susceptibles d'être assemblées bord à bord afin de couvrir l'ensemble du territoire étudié. Ces planches sont envisagées aux échelles déjà citées. Ce faisant, elles préfigurent la forme que pourraient prendre les documents fournis dans le cadre des travaux sur le thème de l'atlas urbain.

De fait notre hypothèse de travail envisage qu'un tel support graphique donne lieu à l'édition de cahiers thématiques qui permette la publication et la communication des résultats des travaux conduits par les équipes de l'atlas urbain.

A titre indicatif et sans préjuger d'un choix final, on peut envisager une série de cahiers développés ainsi :

- I - Répertoire des documents historiques majeurs concernant Grenoble. Plans, vues cavalières, reproduits et commentés.
- II - Série de plans de géomètre au 1/5000 jalonnant la croissance de la ville de 1840 à nos jours. Reproduction à échelle réduite (1/10 000 ou 1/8000).
- III - Couverture de Grenoble intra muros au 1/500 (rapport forme urbaine/architecture) à partir des relevés conduits à partir du thème de l'atlas urbain.
- IV - Etudes urbaines thématiques : processus de constitution de l'espace, séquences de développement ayant fait l'objet d'études de la part des équipes. Echelle privilégiée 1/2000.
- V - Etudes de bâtiments et de monuments. Représentation de l'espace architectural de la ville.
- VI - La banlieue de Grenoble, croissance, études thématiques, formes bâties. Regroupement de travaux. Série sur la croissance au 1/10000 ou 1/8000.

Cet énoncé est celui d'un projet dont la faisabilité reste à examiner. Cela étant, il apparaît comme un fédérateur possible des divers travaux conduits à Grenoble sur la ville, en leur donnant un cadre qui en autorise la capitalisation et la diffusion.

**LA CARTOTHEQUE
DE LA VILLE DE GRENOBLE
A L'ECOLE D'ARCHITECTURE.**

Bernard Bonhomme

LA CARTOTHEQUE : OBJECTIFS ET MISE EN OEUVRE

A l'origine, l'idée de constituer une cartothèque à l'Ecole d'Architecture de Grenoble a vu le jour à partir d'un double constat de carence concernant le déroulement et la transmission des travaux menés sur la ville dans le cadre de l'enseignement.

1 - Chaque étude ou projet inscrit dans le tissu urbain entraînait, pour les étudiants, une recherche longue et laborieuse de documents graphiques. Les sources restaient d'accès difficile, voire impossible et la collecte des plans indispensables accaparait excessivement les étudiants. Ceci se faisait au détriment de l'étude elle-même, centrée sur l'analyse et l'interprétation de ces documents, d'où des pertes de temps et d'énergie débouchant sur des résultats superficiels ou tronqués.

2 - Les documents réunis ou élaborés au cours des travaux restaient confidentiels non par une quelconque volonté de secret mais du simple fait qu'aucun moyen susceptible d'en permettre le recensement, la conservation et la diffusion n'était en place. Ceci valait à la fois pour des travaux conduits dans le cadre de l'enseignement de l'architecture mais concernait également des documents établis dans le cadre d'études menées par les ateliers publics de la ville qui s'attachaient aux opérations de réhabilitation du centre historique de Grenoble.

Définition - objectifs

Les premières réflexions sur la mise en place d'une cartothèque ont commencé en 1981 ; conduites par une équipe formée de Bernard Bonhomme et Claire Sauvage, elles ont débouché sur un projet qui fut soutenu par Jean-Pierre Halevy, directeur de l'Ecole.

Dès l'abord, il fut décidé d'avoir une démarche à la fois concrète et prospective qui réponde à des besoins techniques évidents mais qui ouvre également à des travaux plus spécialisés, à caractère de recherche. Un découpage en deux phases a permis de mettre en évidence ce double objectif.

1ère phase : Constitution d'un fonds cartographique de base.

Il s'agissait de mettre à disposition des enseignants de l'Ecole d'Architecture et des futurs praticiens que sont les étudiants, les documents graphiques qui s'avèrent indispensables dès que l'on aborde un projet d'architecture s'inscrivant dans l'espace de la ville. Il fallait donc réunir les plans de Grenoble disponibles sur l'ensemble des échelles allant du 1/10000 au 1/200 et en assurer la conservation, la mise à jour et la diffusion aux personnes intéressées.

2ème phase : Constitution d'un fonds de recherche documentaire sur la représentation de la ville.

La constitution d'un tel fonds est à la fois un objectif et un prétexte. Un objectif car il peut constituer un outil vivant au service de la recherche urbaine, de l'enseignement et du projet ; un prétexte, car sa mise en oeuvre pose d'intéressantes questions sur la représentation par le dessin, l'interprétation des documents élaborés ou découverts, leur rôle dans les activités de recherche et de production. Ceci peut ouvrir un champ d'investigation débordant très largement la problématique documentaire et fournir les orientations de nouvelles études sur la ville et ses représentations.

Ce projet s'établit en complémentarité des structures déjà existantes, qu'il s'agisse des centres d'archives départementaux ou municipaux, des bibliothèques et des musées. L'identité de ce fonds de recherche sur la représentation de la ville peut être cherchée dans le développement de l'analyse de l'espace de la ville, dans la dimension historique qui fonde la recherche urbaine et dans la spécificité architecturale développée vers le relevé, le projet au travers des divers modes de représentation graphique.

Autrement dit, il s'agit non seulement d'assembler une documentation graphique sur la ville mais d'en susciter certaines exploitations qui pourront infléchir l'élaboration même du fonds et contribuer à sa définition.

Les documents que l'on cherchera à réunir pourront avoir diverses origines : ce peut être les matériaux de recherche d'une équipe particulière, le produit d'équipes travaillant sur la ville (internes ou non à l'école d'architecture), des implications de fonds d'archives divers - archives de l'armée, de musées, d'organismes de conservation publics - mais également archives de cabinets de géomètres, de notaires ou d'architectes.

Leur traitement suppose différentes étapes, notamment:

- . le recensement et le recueil des documents,
- . l'expertise concernant leur origine, leur fiabilité, leur qualité,
- . la conservation, classement et mise à disposition.

En ce qui concerne les travaux qui pourraient être développés à partir d'un tel fonds et contribuer à sa définition, nous voyons deux axes majeurs :

L'un organise tout ce qui se rattache aux questionnements sur la représentation de la ville et de ses architectures. Comment émergent et évoluent les représentations graphiques, quelles pensées s'y transcrivent, quels enseignements s'en dégagent.

L'autre concerne le rôle de l'information dans le processus de production de l'espace de la ville et la part que peut jouer le document graphique dans ce processus particulier pour ce qui touche à l'aménagement urbain et au projet.

Le développement d'un tel projet suppose des moyens qui restent à trouver. D'ores et déjà, la définition et les orientations pourraient en être précisées avec d'autres organismes qui seraient concernés par sa mise en place.

Mise en oeuvre - contenu

Actuellement la première phase portant sur la constitution d'un fonds documentaire de base est en voie d'achèvement. Ce fonds comprend :

- . l'ensemble des plans disponibles aux différentes échelles et représentant la ville, à savoir :
 - les plans généraux de Grenoble : échelles 1/20000, 1/10000, 1/5000, 1/2000, 1/1000,
 - les plans de rues du centre ancien échelle 1/500,
 - le relevé des corps de rues, échelle 1/200,
 - le plan cadastral dans sa dernière version en cours d'achèvement (échelle 1/500),
 - l'ensemble des plans historiques généraux de la ville,

- la majorité des dossiers représentant la ville dans son ensemble à partir du XVI^e siècle.

Les acquisitions en cours ou à venir portent sur :

- les photos aériennes générales au 1/2000 à raison d'un document tous les 5 ans à compter de 1945,
- une couverture photographique synchrone de la ville en 1985 au 1/500 choisie comme complémentaire du nouveau cadastre également daté de 1985,
- une duplication du cadastre de 1860.

A l'exception des photos aériennes qui proviennent du fonds de l'IGN, l'ensemble des documents que regroupe la cartothèque est constitué de duplications de plans appartenant aux organismes suivants :

- . Service du Plan de la Ville de Grenoble, Le Forum, Bld Jean Pain, Responsable M. FILHON,
- . Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise, 21 rue Lesdiguières, Grenoble - équipe Ville,
- . Archives Municipales de la Ville de Grenoble, 11, bld Jean Pain - Conservateur : Mme Durand-Evrard.

A ces organismes avec qui nous collaborons indépendamment de l'échange de documents, viennent s'ajouter :

- . La Bibliothèque Municipale, 4 Bld Maréchal Lyautey, Grenoble,
- . Les Archives Départementales, 2 Boulevard des Adieux, Grenoble ; conservateur : M. Chomel,
- . Le Musée Dauphinois, Montée de Chalemont, Grenoble,
- . Les Archives du Génie Militaire, rue de l'Alma, Grenoble ; responsable : Cdt Dallemagne.

En ce qui concerne la deuxième phase portant sur la constitution d'un fonds de recherches documentaires sur la représentation de la ville, nous pouvons faire état de quelques actions conduites avec certains des organismes déjà cités et qui représentent les premières avancées concrètes dans la direction que nous nous sommes fixée. Nous citerons en particulier le dépouillement de tous les droits de voirie de la Ville de Grenoble, établis entre 1860 et 1930, qui vient d'être entrepris à la suite de nos demandes. Un microfilm va être établi pour tous les documents graphiques existant dans ce fonds qui vont pouvoir enfin être consultés et analysés. Une série de positifs pourra être confiée à l'Ecole d'Architecture pour en

permettre l'étude. Ceci est un exemple d'une réalisation qui va radicalement modifier les conditions de recherche sur le bâti du XIX^e siècle à Grenoble.

Cet exemple montre que c'est au travers de collaborations avec d'autres organismes que nous pouvons faire avancer la recherche en matière de documentation graphique sur la ville.

Toutefois, pour qu'un tel projet progresse, il faudra à la fois développer d'autres initiatives du type de celles que nous venons d'évoquer, mais également intéresser d'autres organismes au projet afin d'en préciser le contenu et de développer les moyens indispensables à sa mise en oeuvre.

Cartothèque et atlas urbain

Le questionnement et la démarche qui déterminent la mise en oeuvre de l'atlas urbain ont permis de renouveler la réflexion sur le rôle et les méthodes d'élaboration de la cartothèque. La cartothèque constitue le tronc commun des différentes équipes parties prenantes dans l'atlas urbain. Elle leur fournit une part des matériaux d'étude indispensables et permet la capitalisation des documents recensés ou produits. Elle peut donc jouer un rôle fédérateur auprès des diverses équipes. Elle va faciliter l'homogénéisation des normes scalaires, graphiques et dimensionnelles des documents élaborés ainsi que la nature des informations qui y figurent.

Dans le cadre des orientations citées plus haut concernant les choix possibles des travaux de l'équipe, la rencontre avec la démarche d'élaboration d'un atlas urbain ouvre à différentes actions qui permettent de mieux en mesurer l'intérêt. Nous citerons notamment :

- 1 - Le développement des études et de la production cartographique - Un atelier de cartographie pourrait approfondir la réflexion et se donner pour objectif de produire un certain nombre de documents sur la ville dans le cadre que nous nous sommes fixés d'aide aux enseignants et aux praticiens.
- 2 - L'étude des documents graphiques disponibles devrait permettre d'établir un catalogue raisonné des plans qui fournisse des notes critiques sur leur origine, leur fiabilité etc. et qui contribue à enrichir l'exploitation.

3 - La diffusion de documents graphiques au delà de l'Ecole d'Architecture pourrait donner le jour à l'édition de cahiers thématiques ainsi que nous l'avons décrit dans le texte d'introduction, assurant ainsi une information très ouverte concernant les travaux à mesure de leur avancement.

Encore une fois, ces différentes possibilités ne doivent pas entraîner une dispersion des efforts. Néanmoins il apparaît que indépendamment d'une collaboration évidente relative au traitement documentaire, les liaisons que l'on peut développer entre l'élaboration d'un atlas urbain et les travaux relatifs à la cartothèque sont susceptibles d'ouvertures particulièrement intéressantes de part et d'autre.

CATALOGUE DES PLANS DE LA CARTOTHEQUE

La cartothèque de l'Ecole d'Architecture sur la ville de Grenoble comprend actuellement 520 plans. Ces plans proviennent des fonds du Service du Plan de la Ville de Grenoble, des Archives Municipales de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise dont nous avons précisé les coordonnées plus haut.

Ces documents sont dans leur ensemble, des duplications sur support polyester des documents appartenant aux organismes cités.

Le Service Documentation de l'Ecole, plus particulièrement MMes Madeleine Rulant et Monique Vial, assure l'enregistrement, le classement et la diffusion des plans. Il dispose à cet effet d'un fichier par nom de rues et quartiers, qui permet de retrouver aisément les documents souhaités. Il dispose également d'une reproduction réduite au format A2 de chacun des documents existant à la cartothèque qui est directement consultable au Service Documentation. Ceci permet au demandeur de visualiser le document avant de demander sa duplication. Cette reproduction réduite porte la mention "fausse échelle, réduction de l'original". Les commandes sont passées au Service Documentation.

Le Service Reprographie, particulièrement Martine Manganello, assure la conservation et la reproduction des documents, ceci afin de diminuer au maximum l'importance des manipulations.

La cartothèque est entrée en fonction sous la forme que nous venons de décrire à la rentrée 83. Actuellement, un bilan rapide permet de faire état d'une forte progression de la diffusion des documents en deux ans (75 documents en 1983/84, 145 en 1984/85), alors même que le fonds se complétait progressivement.

On arrive aujourd'hui au terme de l'étape de constitution. Quelques documents restent à inclure (atlas napoléonien, couverture de la ville au 1/500 en cours d'élaboration), et nous devons aborder le problème des mises à jour. Sa solution passe par les accords que nous établirons avec le Service du Plan de la Ville de Grenoble qui pourra nous fournir les duplications des documents modifiés.

Plans généraux de Grenoble

<p>388/B</p> <p>Plan de la ville de Grenoble avec le tracé des nouveaux quartiers tel qu'il a été soumis à l'adoption du Ministre : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1840.- Ech. 0,001 pour 4 mètres.- 37 x 28 cm.</p> <p>Lithographie Pegeron.</p> <p>Plan sommaire ancien de la ville de Grenoble I : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- S.d.- S. éch.- 62 x 50 cm.</p>	<p>396/B</p> <p>Plan de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / Lomet Fils.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1776.- Ech. de 100 toises.- 74 x 53 cm.</p> <p>Grenoble ville capitale du Dauphiné et siège de Parlement : Grenoble INSEE 38185 / Aveline.- Ville de Grenoble ; Archives 389/A.- S. éch.- 55 x 37 cm.</p> <p>Vue cavalière gravée sur bois après 1644 par Aveline d'après le portrait de Prévot .</p>	<p>442/B</p> <p>Grenoble : nouvelles fortifications : Grenoble INSEE 38185.- 1660.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.- S. éch.- 45 x 62 cm.</p> <p>1/A</p> <p>Grenoble en 1962 : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- 1962.- 1/20 000.- 27x39 cm.</p> <p>2/A</p> <p>Plan de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / Services Techniques.- 1973.- 1/20 000.- 22x30 cm.</p> <p>3/A</p> <p>Grenoble I : Grenoble INSEE 38185 / Services Techniques , Bureau du Plan.- 1981.- 1/10 000.- 44x63 cm.</p> <p>Echelle déformée.- Plan établi d'après les fonds de plans des Services de Police.</p> <p>4/A</p> <p>Grenoble et environs I : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/10 000.- 100x140 cm.</p> <p>429/B</p> <p>Plan général de Grenoble I : Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, 1979.I.- [1/ 5000 I.- 132 x 110 cm.</p> <p>430/B</p> <p>Grenoble I : localisation des logements sociaux locatifs : S.M.H.M., O.P.H.L.M. : Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, 1979.I.- [1/5000 I.- 140 x 110 cm.</p> <p>Mis à jour Janv. 1983</p> <p>435/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1951.- 1/5000.- 115 x 73 cm.</p> <p>436/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1951.- 1/5000.- 115 x 73 cm.</p> <p>437/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / Meunier ; Fumet ; [Service Municipal de la Voirie I.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1914-1918.- 1/5000.- 72 x 110 cm.</p> <p>438/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1962.- 1/5000.- 165 x 94 cm.</p> <p>5/A</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- 1978.- 1/5 000.- 100x150 cm.</p>
<p>390/B</p> <p>Le portrait de la ville de Grenoble dans lequel est le portrait du...pont de l'Isère: Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1548 et 1842.- S. éch.- 60 x 47 cm.</p> <p>Plan dessiné en 1548 et repris en 1842 (annotations).</p>	<p>397/B</p> <p>Grenoble ville capitale du Dauphiné et siège de Parlement : Grenoble INSEE 38185 / Aveline.- Ville de Grenoble ; Archives 389/A.- S. éch.- 55 x 37 cm.</p> <p>Vue cavalière gravée sur bois après 1644 par Aveline d'après le portrait de Prévot .</p>	<p>398/B</p> <p>Grenoble I : Grenoble INSEE 38185 / Services Techniques , Bureau du Plan.- 1981.- 1/10 000.- 44x63 cm.</p> <p>Echelle déformée.- Plan établi d'après les fonds de plans des Services de Police.</p> <p>4/A</p> <p>Grenoble et environs I : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/10 000.- 100x140 cm.</p> <p>429/B</p> <p>Plan général de Grenoble I : Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, 1979.I.- [1/ 5000 I.- 132 x 110 cm.</p> <p>430/B</p> <p>Grenoble I : localisation des logements sociaux locatifs : S.M.H.M., O.P.H.L.M. : Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, 1979.I.- [1/5000 I.- 140 x 110 cm.</p> <p>Mis à jour Janv. 1983</p> <p>435/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1951.- 1/5000.- 115 x 73 cm.</p> <p>436/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1951.- 1/5000.- 115 x 73 cm.</p> <p>437/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / Meunier ; Fumet ; [Service Municipal de la Voirie I.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1914-1918.- 1/5000.- 72 x 110 cm.</p> <p>438/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1962.- 1/5000.- 165 x 94 cm.</p> <p>5/A</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- 1978.- 1/5 000.- 100x150 cm.</p>
<p>391/B</p> <p>Grenoble en 1815 et en 1887 : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1815 et 1887.- 1/4000.- 54 x 43 cm.</p> <p>Extrait des Minutes de J. Bolton.</p>	<p>399/B</p> <p>Le vrai portrait de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / Pierre Prévot.- Ville de Grenoble ; Archives.- S.d.- S. éch.- 54 x 43 cm.</p> <p>Vue cavalière colorisée, gravée sur bois, extraite de Munster, "Cosmographie universelle", Paris, 1575.</p>	<p>399/B</p> <p>Grenoble I : Grenoble INSEE 38185 / Services Techniques , Bureau du Plan.- 1981.- 1/10 000.- 44x63 cm.</p> <p>Echelle déformée.- Plan établi d'après les fonds de plans des Services de Police.</p> <p>4/A</p> <p>Grenoble et environs I : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/10 000.- 100x140 cm.</p> <p>429/B</p> <p>Plan général de Grenoble I : Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, 1979.I.- [1/ 5000 I.- 132 x 110 cm.</p> <p>430/B</p> <p>Grenoble I : localisation des logements sociaux locatifs : S.M.H.M., O.P.H.L.M. : Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, 1979.I.- [1/5000 I.- 140 x 110 cm.</p> <p>Mis à jour Janv. 1983</p> <p>435/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1951.- 1/5000.- 115 x 73 cm.</p> <p>436/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1951.- 1/5000.- 115 x 73 cm.</p> <p>437/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / Meunier ; Fumet ; [Service Municipal de la Voirie I.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1914-1918.- 1/5000.- 72 x 110 cm.</p> <p>438/B</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1962.- 1/5000.- 165 x 94 cm.</p> <p>5/A</p> <p>Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / L. Noiray ; Service Municipal de la Voirie et des Eaux.- 1978.- 1/5 000.- 100x150 cm.</p>
<p>392/B</p> <p>Plan de la Ville de Grenoble 1780 : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- I 1780 I.- S. éch.- 56 x 43 cm.</p> <p>Plan de la ville de Grenoble en 1780 avec légende; copie d'un plan que le Chevalier Maximy avait fait et avait prêté à Sixte Devillard.</p>	<p>400/B</p> <p>Nouveau plan de la ville de Grenoble 1882 : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1882.- 1/8000.- 56 x 43 cm.</p> <p>Lithographie Allier à Grenoble.</p>	<p>401/B</p> <p>Grenoble en 1815 : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1815.- 1/4320.- 70 x 49 cm.</p> <p>D'après le plan manuscrit dressé de 1814 à 1816 par Joseph Peronnet de Grenoble.</p>
<p>393/B</p> <p>Grenoble : "vestis non facit virum" : plan de Grenoble dit "au chapon" : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- I 1642 I.- S. éch.- 56 x 40 cm.</p> <p>Vue cavalière gravée sur bois d'après le portrait de Prévot, extraite de Mesner, "Sciographia Cosmica", Nuremberg, 1642.</p>	<p>402/B</p> <p>Grenoble : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- S.d.- Ech. de cent toises.- 75 x 45 cm.</p> <p>D'après le plan manuscrit dressé de 1814 à 1816 par Joseph Peronnet de Grenoble.</p>	<p>402/B</p> <p>Grenoble en 1815 : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1815.- 1/4320.- 70 x 49 cm.</p> <p>D'après le plan manuscrit dressé de 1814 à 1816 par Joseph Peronnet de Grenoble.</p>
<p>394/B</p> <p>Grenoble : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1631.- S. éch.- 55 x 40 cm.</p> <p>Gravure extraite de Tassin "Les plans et profils de toutes les principales villes...de France", Paris, 1638, T. II.</p>	<p>403/B</p> <p>Plan ancien : tracé des rues à l'intérieur des remparts.</p>	<p>403/B</p> <p>Grenoble en 1815 : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1815.- 1/4320.- 70 x 49 cm.</p> <p>D'après le plan manuscrit dressé de 1814 à 1816 par Joseph Peronnet de Grenoble.</p>
<p>395/B</p> <p>Grenoble capitale de Dauphiné et ses environs : 1673 : Grenoble INSEE 38185.- Ville de Grenoble ; Archives.- 1673.- Ech. "cinq cens pas communs qui font deux cent toises".- 75 x 46 cm.</p>	<p>404/B</p> <p>Nouveau plan de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / Eleogard Marchand.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1892.- 1/8000.- 63 x 44 cm</p>	<p>404/B</p> <p>Plan de la ville de Grenoble 1867 / Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1867.- 1/4000.- 79 x 94 cm.</p> <p>Nouveau plan de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / Eleogard Marchand.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1892.- 1/8000.- 63 x 44 cm</p>

440/B

Plan général de la ville de Grenoble : Grenoble INSEE 38185 / Fumet ; Noiray ; [Service Municipal de la Voirie et des Eaux] - Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1932-1933.- 1/5000. - 92 x 142 cm.

6/A

[Grenoble I] : Grenoble INSEE 38185 / Services Techniques. Division Eau Assainissement.- 1/4 000.- 1978.- 110x157 cm.

434/B

Plan de la ville de Grenoble avec son enceinte actuelle et ses zones de servitudes militaires / A. Meunier ; Service de la Voirie et des Eaux.- [Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise I.- 1902.- 1/4000. - 86 x 177 cm.

Plans de quartier

[Esplanade-rue Henri Tarze] : Grenoble 38185 INSEE.- S.d.- 1/2 000.- 84x109 cm.	2/A	Commune de Grenoble : axonométrie secteur 3 [Cours de la Libération - Bd Joseph Vallier] / Département de l'Isère ; Direction Départementale de l'Équipement ; Groupe Etudes et Programmation.- Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.- 1980.- 1/2000.- 144 x 140 cm.	411/B	[Berriat Sud Ouest] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 84x108 cm.	26/A
[Ile Verte I] : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/2 000 I.- 68x110 cm.	9/A			[Berriat 1/4 Sud Est] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 82x108 cm.	27/A
[Berriat-Victor Hugo] : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/2 000.- 103x108 cm.	10/A	Commune de Grenoble : axonométrie secteur 5 [quartier Abbaye] / Département de l'Isère ; Direction Départementale de l'Équipement ; Groupe Etudes et Programmation.- Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.- 1980.- 1/2000.- 155 x 78 cm.	412/B	[Gare-Bastille] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 94x109 cm.	28/A
[Parc Paul Mistral] : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/2 000 I.- 100x108 cm.	11/A			[Berriat 1/4 Nord Est] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 86x110 cm.	29/A
[Cours de la Libération-Sud] : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/2 000 I.- 100x108 cm.	12/A	[Esplanade - Rue des Martyrs] : Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, 1901 (- 1/2000 I.- 112 x 110 cm.	427/B		30/A
[Malherbe-Tessier] : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/2 000.- 101x108 cm.	13/A	[Quai rive droite Perrière-France] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 84x109 cm.	15/A	[Esplanade- Porte de France] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 84x108 cm.	100/A
[Rondeau-Beauvert] : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/2 000 I.- 50x110 cm.	14/A	[Quai rive droite St Laurent] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 85x110 cm.	17/A	[Ile Verte Ouest] : Grenoble INSEE 38185 / E. Degaud.- 1973.- 1/1 000.- 83x126 cm.	101/A
[Villeneuve Sud] : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- 1/2 000 I.- 78x109 cm.	15/A	[Bastille- Victor Hugo] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 85x108 cm.	18/A	[La Bastille] : Grenoble INSEE 38185 / A. Meunier.- 1977.- 1/500.- 90x109 cm.	97/A
[Ile Verte I] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/2 000.- 85x109 cm.	21/A	[Centre ville-Grenette] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 90x92 cm.	19/	[La Bastille] : Grenoble INSEE 38185 / A. Meunier.- 1977.- 1/500.- 90x109 cm.	98/A
[Villeneuve - Village Olympique] : projet de plan de [Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, 1982 I.- 1/2000 I.- 85 x 110 cm.	408/B	[Notre Dame-Très Cloîtres] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 85x108 cm.	20/A		99/A
[Villeneuve - Village Olympique] : projet de plan de [Grenoble INSEE 38185.- Grenoble : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, 1982 I.- 1/2000 I.- 85 x 110 cm.	409/B	[Quartier Préfecture] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 90x113 cm.	22/	[La Bastille] : Grenoble INSEE 38185 / A. Meunier.- 1977.- 1/500.- 90x109 cm.	
Commune de Grenoble : axonométrie secteur 4 [Capuche -Bajatière] / Département de l'Isère ; Direction Départementale de l'Équipement ; Groupe Etudes et Programmation.- Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.- 1981.- 1/2000.- 107 x 107 cm.	410/B	[Quartier Hoche] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 85x107 cm.	23/A		
Commune de Grenoble : axonométrie secteur 1 [quartier Berriat] / Département de l'Isère ; Direction Départementale de l'Équipement ; Groupe Etudes et Programmation.- Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise.- 1981.- 1/2000.- 107 x 107 cm.	410/B	[Berriat-Champfont] : Grenoble INSEE 38185.- 1945.- 1/1 000.- 85x108 cm.	24/A		
		[Rue Ampère] : Grenoble 38185.- 1945.- 1/1 000.- 83x107 cm.	25/A		

Plans de rue à l'échelle 1/200

<p>31/A</p> <p>Rue Génissieu : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Blanc.- 1973.- 1/200.- 92x110 cm.</p>	<p>43/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>54/A</p> <p>Boulevard Jean Pain : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; S.d.- 1/200.- 91x105 cm.</p>
<p>32/A</p> <p>Rue Génissieu : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Blanc.- 1973.- 1/200.- 90x109 cm.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>55/A</p>
<p>33/A</p> <p>Rue Joseph Chanrion : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 93x109 cm.</p>	<p>44/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 94x110 cm.</p>	<p>56/A</p>
<p>34/A</p> <p>Rue Joseph Chanrion : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 93x109 cm.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Boulevard Jean Pain : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; S.d.- 1/200.- 91x108 cm.</p>
<p>Mis à jour Déc. 1979.</p>	<p>45/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 94x110 cm.</p>	<p>57/A</p>
<p>35/A</p> <p>Rue J. Chanrion : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service Alignements.- 1972.- 1/200.- 92x109 cm.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Boulevard Jean Pain : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; G. Blanc.- S.d.- 1/200.- 91x105 cm.</p>
<p>Mis à jour Avril 1981.</p>	<p>46/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>60/A</p>
<p>36/A</p> <p>Place Bir-Hakeim : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service Alignements.- 1972.- 1/200.- 95x88 cm.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Plan topométrique.</p>
<p>37/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>47/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 91x110 cm.</p>	<p>61/A</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Rue de Bonne : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1976.- 1/200.- 93x110 cm.</p>
<p>38/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 90x110 cm.</p>	<p>48/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 94x110 cm.</p>	<p>62/A</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Rue Ste Ursule-rue du Four : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services techniques.- S.d.- 1/200 I.- 92x110 cm.</p>
<p>39/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>49/A</p> <p>Quai de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>63/A</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Rue Gal Marchand : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm.</p>
<p>40/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>50/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>64/A</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Rue Etienne Forest : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 65x89 cm.</p>
<p>41/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 94x110 cm.</p>	<p>51/A</p> <p>Quai de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>65/A</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Rue Moulin de Canel : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm.</p>
<p>42/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 94x110 cm.</p>	<p>52/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x106 cm.</p>	<p>66/A</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Rue des Bons Enfants : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1974.- 1/200.- 63x88 cm.</p>
<p>43/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x109 cm.</p>	<p>53/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 94x110 cm.</p>	<p>67/A</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Novembre 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Rue Etienne Forest : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1975.- 1/200.- 63x89 cm.</p>
<p>44/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>54/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>68/A</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Rue Bayle Stendhal : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>
<p>45/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 94x110 cm.</p>	<p>55/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>69/A</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Rue Bayle Stendhal : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; 1971.- 1/200.- 93x108 cm.</p>
<p>46/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.</p>	<p>56/A</p> <p>Quais de l'Isère : rive gauche : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 94x110 cm.</p>	<p>Mis à jour Avril 1977.</p>
<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Juin 1976.- Plan topométrique.</p>	<p>Mis à jour Avril 1977.</p>

70/A	Rue des Bains : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1974.- 1/200.- 92x109 cm. Mis à jour Avril 1977.	83/A	Rue Cdt L'Herminier : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service Alignements.- 1972.- 1/200.- 92x110 cm.	104/A	[H.L.M. et ensembles immobiliers] : Grenoble INSEE 38185 / E. Degaud.- 1978.- 1/200.- 76x 108 cm.
71/A	Rue Beauregard-chemin Jésus : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1974.- 1/200.- 92x108 cm.	84/A	Rue Cdt L'Herminier : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service Alignements.- 1973.- 1/200.- 92x110 cm.	105/A	[H.L.M. et ensembles immobiliers] : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1976.- 1/200.- 98x110 cm.
72/A	Rue des Bergers : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1974.- 1/200.- 92x106 cm. Mis à jour Avril 1977.	85/A	Avenue St Roch : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Blanc Dentau.- 1974.- 1/200.- 93x109 cm.	106/A	[H.L.M. et ensembles immobiliers] : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1976.- 1/200.- 99x110 cm.
73/A	Rue des Bergers : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1974.- 1/200.- 92x107 cm. Mis à jour Avril 1977.	86/A	Rue Lakanel : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Blanc.- 1973.- 1/200 I.- 93x110 cm	107/A	Rue de la République-rue Raoul Blanchard-rue Alphonse-passage du lycée : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1974.- 1/200.- 93x109 cm.
74/A	Rue Bayard : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm. Mis à jour Avril 1977.	87/A	Rue du Phalanstère-rue Boisset : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques.- S.d.- 1/200 I.- 92x109 cm.	108/A	Jardin de Ville : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- [1/200].- 65x109 cm.
75/A	Rue Haxo : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm.	88/A	Rue Champollion : Grenoble INSEE 38185.- 1981.- 1/200.- 78x109 cm.	109/A	[Jardin de Ville] : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- [1/200].- 66x109 cm.
76/A	Rue Cornélie Gémond : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm. Mis à jour Nov. 1980.	89/A	Rue Champollion - rue Jean Bocq : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92x109 cm.	110/A	[Jardin de Ville] : Grenoble INSEE 38185.- S.d.- [1/200].- 75x88 cm.
77/A	Rue Cornélie Gémond - rue des Dauphins : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 93x110 cm. Mis à jour Nov. 1980.	90/A	Rue Dolomieu : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1975.- 1/200.- 91x110 cm.	111/A	Place des Tilleuls-rue JeanFrançois Hache-rue Président Carnot-rue Bayard- Place Notre Dame-rue Chenoise-rue Brocheria-rue du Veibornais-rue Barnave-rue Pierre Duclot : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 93x109 cm.
78/A	Rue des Dauphins : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm. Mis à jour Mai 1981.	91/A	Rue Charles Tartari : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1975.- 1/200.- 93x109 cm.	112/A	Rue du Palais-rue Abel Servien-rue de Lorraine-rue du Pont St Jean-rue Chenoise-rue de Lionne-rue Renaudin-rue Madeleine-place de Béruille-rue Gajas-Place aux Herbes-rue Brocheria : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 93x110 cm.
79/A	Rue des Dauphins : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm. Mis à jour Nov. 1980.	92/A	Rue Fourier : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1974.- 1/200.- 63x88 cm.	113/A	Mis à jour Déc. 1977.
80/A	Rue Condorcet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Blanc.- 1973.- 1/200.- 92x110 cm. Mis à jour Déc. 1977.	93/A	Rue Fourier - rue Champollion : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm.	114/A	Rue du Vieux-Temple : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 93x109 cm. Mis à jour Oct. 1979.
81/A	Rue Condorcet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Blanc.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm. Mis à jour Déc. 1977.	94/A	Rue Lt Chanaron : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1974.- 1/200.- 63x89 cm.	115/A	Boulevard Mal Leclerc : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1970.- 1/200.- 92x109 cm.
82/A	Rue Fantin Latour : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 63x89 cm. Mis à jour Sept. 1979.	95/A	Rue Malakoff : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- S.d.- 1/200.- 63x146 cm.	116/A	Plan topométrique
		96/A	Place de Verdun : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1973.- 1/200.- 93x130 cm.	117/A	Boulevard Mal Leclerc : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1970.- 1/200.- 92x109 cm.
		103/A	Rue Ch. Berthier-rue E. Mareux : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.	118/A	Plan topométrique
			Rue Ch. Berthier-rue E. Mareux-rue J. Lyonnaz : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x110 cm.		Boulevard Mal Leclerc : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble E. Degaud.- 1970.- 1/200.- 92x109 cm. Plan topométrique

	135/A		181/A		194/A
	Place Grenette-rue de la République-rue Phllis de la Cherc-	Avenue Alsace Lorraine : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Gre-		Rue A. Maginat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	ruo Raoul Blanchard-rue Gontil Barnard : Grenoble INSEE 38185	noble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1973.- 1/200.-		Services Techniques ; G. Maillefort.- 1973.- 1/200.- 98x110 cm.	
	Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1974.-	94x109 cm.			
	1/200.- 93x110 cm.				
	166/A	Mis à Jour Mars 1977			195/A
	Place St André-place Claveyson-rue Guy Pape-rue Hector Berlioz :		182/A	Rue A. Maginat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ;	Avenue Alsace Lorraine : Grenoble INSEE 38185 / Ville de		Services Techniques ; G. Maillefort.- 1973.- 1/200.- 93x110 cm.	
	E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 93x110 cm.	Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1973.- 1/200.-			196/A
	167/A	94x109 cm.			
	Parc Albert Michalon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble	Mis à Jour Mars 1977		Caserna Ymay : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	Services Techniques ; J.P. Desion.- 1976.- 1/200.- 98x110 cm.			Services Techniques ; Alignements.- 1969.- 1/200.- 97x106 cm.	
	168/A		183/A		197/A
	Rue de la Liberté : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	Avenue Alsace Lorraine : Grenoble INSEE 38185 / Ville de		Rue Capitaine Veyron-Lacroix : Grenoble INSEE 38185 / Ville	
	Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 61x85 cm.	Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1973.- 1/200.-		de Grenoble ; Services Techniques ; M. Mautier.- 1973.-	
	169/A	94x109 cm.		1/200.- 64x89 cm.	
	Avenue Mal Randon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	Mis à Jour Mars 1977			198/A
	Services Techniques ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 90x105 cm.				
	170/A		184/A	Rue Lt Cl Troccard : Grenoble INSEE 38185 / Ville de	
	Avenue Mal Randon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	Avenue Alsace Lorraine : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble		Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1973.-	
	Services Techniques ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 90x105 cm.	Services Techniques ; G. Maillefort.- 1973.- 1/200.- 94x109 cm.		1/200.- 64x89 cm.	
	171/A	Mis à Jour Mars 1977.			199/A
	Avenue Mal Randon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;			Rue Desaix : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	Services Techniques ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 90x105 cm.			Services Techniques ; G. Maillefort.- 1973.- 1/200.-	
	172/A			64x89 cm.	
	Avenue Mal Randon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	Rue Turenne-place Champagnat : Grenoble INSEE 38185 / Ville			200/A
	Services Techniques ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x109 cm.	de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1972.-			
	173/A	1/200.- 94x110 cm.		Rue Sergent Bobillot : Grenoble INSEE 38185 / Ville de	
	Avenue Mal Randon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	Mis à Jour Nov. 1980		Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1973.-	
	Services Techniques ; E. Degaud.- 1971.- 1/200.- 93x109 cm.			1/200.- 64x89 cm.	
	174/A				201/A
	Avenue Mal Randon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	Rue Turenne : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;			
	Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 90x105 cm.	Services Techniques ; G. Bland.- S.J.- 1/200.- 94x109 cm.			
	175/A				
	Place de Lavalette-rue du Pont St-Jeime-rue de Lorraine-rue		186/A	Rue Améée Morel : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble	
	Genl Servien-rue Frédéric Taulier : Grenoble INSEE 38185 /			Services Techniques ; M. Mautier.- 1973.- 1/200.- 94x110 cm.	
	Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.-	Rue Turenne : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;			
	1/200.- 90x109 cm.	Services Techniques ; G. Bland.- S. d.- 1/200.- 94x109 cm.			
	176/A				
	Rue Masséna : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services	Rue Boccarfa-place Eugène Chavant-rue du Manège-place Paul			202/A
	Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 93x110 cm.	Taulier : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services			
	177/A	Techniques ; Bureau du Plan.- 1975.- 1/200.- 92x110 cm.		Rue Revel : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	Rue de Belgrade-rue Moidieu : Grenoble INSEE 38185 / Ville de			Services Techniques ; M. Mautier.- 1973.- 1/200.- 94x110 cm.	
	Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.-				203/A
	71x89 cm.				
	Mis à Jour Avril 1977				
	178/A		188/A	Rue Revel : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	Rue de Belgrade-rue de Palanka-rue Alexandre Ier de Yougoslavie :	Place Vaucanson-square Docteur Martin-place de l'Etoile : Grenob.		Services Techniques ; M. Mautier.- 1973.- 1/200.- 94x110 cm.	
	Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques :	INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.			204/A
	E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 98x110 cm.	- 1974.- 1/200.- 93x109 cm.			
	Mis à Jour Avril 1977				
	179/A		189/A	Rue Diderot : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	Rue de Belgrade-rue de Palanka-rue Alexandre Ier de Yougoslavie :	Rue Hébert : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;		Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1974.- 1/200.-	
	Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques :	Services Techniques ; A. Mautier.- 1972.- 1/200.- 94x109 cm.		63x89 cm.	
	E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 98x110 cm.				205/A
	Mis à Jour Avril 1977	Mis à Jour Mai 1981			
	180/A		190/A	Rue Diderot : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	Rue Montorge : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services	Rue Hébert : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services		Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1974.- 1/200.-	
	Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 98x109 cm.	Techniques ; A. Mautier.- 1972.- 1/200.- 94x109 cm.		64x89 cm.	
	181/A				206/A
	Rue Colonel Desfort Rochereau : Grenoble INSEE 38185 / Ville				
	de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.-				
	64x89 cm.				
	182/A		191/A	Rue Diderot : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	Rue de Strasbourg : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;			Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1974.- 1/200.-	
	Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1974.- 1/200.- 64x89 cm.			64x89 cm.	
	183/A				207/A
	Rue Colonel Desfort Rochereau : Grenoble INSEE 38185 / Ville				
	de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.-				
	64x89 cm.				
	184/A		192/A	Rue Diderot : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;	
	Rue de Strasbourg : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;			Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1974.- 1/200.-	
	Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1974.- 1/200.- 65x89 cm.			64x89 cm.	
	185/A				
	Rue Colonel Desfort Rochereau : Grenoble INSEE 38185 / Ville				
	de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.-				
	94x109 cm.				
	186/A		193/A	Mis à Jour Avril 1978	
	Rue de Strasbourg : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ;				
	Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1974.- 1/200.- 65x89 cm.				

208/A	Rue Félix Esclançon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Blanc-Deniau.- 1974.- 1/200.- 64x89 cm.	223/A	Rue de l'Aigle : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Mailliefert.- 1973.- 1/200.- 94x110cm.	238/A	Rue d'Alambert : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.
209/A	Rue Félix Esclançon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Blanc-Deniau.- 1974.- 1/200.- 64x89 cm.	224/A	Mis à Jour Déc. 1976	239/A	Rue d'Alambert : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.
210/A	Chemin du Bois d'Artes : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Mailliefert.- 1973.- 1/200.- 64x89 cm.	225/A	Mis à Jour Janv. 1977	240/A	Rue Auguste Genin : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; M. Memier.- 1973.- 1/200.- 94 x 110 cm.
211/A	Rue de la Frise-rue Abbé Grégoire : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Blanc-Deniau.- 1974.- 1/200.- 94x110 cm.	226/A	Rue Augustin Blanc : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 64 x 89 cm.	241/A	Rue Augustin Blanc : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 64 x 89 cm.
212/A	Rue de la Frise : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Blanc-Deniau.- 1974.- 1/200.- 64x89 cm.	227/A	Rue Berginot : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 64 x 89 cm.	242/A	Rue Berginot : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 64 x 89 cm.
213/A	Rue Colonel Dumont et Commandant Gillet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Mailliefert.- 1973.- 1/200.- 94x110 cm.	228/A	Rue Bellin : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 64 x 89 cm.	243/A	Mis à Jour Avril 1977
214/A	Rue Colonel Dumont : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Mailliefert.- 1973.- 1/200.- 94x110 cm.	229/A	Mis à Jour Avril 1977	244/A	Rue Boucher de Perthes : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 64 x 89 cm.
215/A	Boulevard Maréchal Foch : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; G. Blanc.- S.d.- 1/200.- 94x110 cm.	230/A	Rue Boucher de Perthes : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 64 x 89 cm.	245/A	Rue du Drac : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.
216/A	Plan topométrique	231/A	Rue du Drac : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.	247/A	Rue du Drac : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.
217/A	Boulevard Maréchal Foch : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; G. Blanc.- S.d.- 1/200.- 94x110 cm.	232/A	Rue du Drac : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.	248/A	Rue du Drac : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.
218/A	Plan topométrique	233/A	Rue du Drac : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.	249/A	Rue du Drac : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.
219/A	Boulevard Maréchal Foch-boulevard Joseph Vallier / Ville de Grenoble ; G. Blanc.- S.d.- 1/200.- 94x110 cm.	234/A	Cours Berriat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm.	250/A	Cours Berriat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm.
220/A	Plan topométrique	235/A	Mis à Jour Juin 1977	251/A	Cours Berriat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm.
221/A	Place Gustave Rivet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; G. Blanc.- S.d.- 1/200.- 94x110 cm.	236/A	Cours Berriat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm.	252/A	Cours Berriat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm.
222/A	Plan topométrique	237/A	Mis à Jour Déc. 1981	253/A	Cours Berriat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm.
	Rue Mayen : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Mailliefert.- 1972.- 1/200.- 94x110 cm.				
	Rue Mayen : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Mailliefert.- 1972.- 1/200.- 94x110 cm.				

254/A	Cours Berriat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Déc. 1981	266 /A	Rue Barbillon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1973.- 1/200.- 82 x 89 cm.	281/A	Rue Hippolyte Bouvier : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1975.- 1/200.- 64 x 88 cm.
255/A	Cours Berriat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Juin 1977	267/A	Rue Maréchal Bode : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; G. Maillefort.- 1975.- 1/200.- 64 x 89 cm.	282/A	Boulevard Agutte Sambat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 92 x 109 cm.
256/A	Cours Lafontaine (Berriat) : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Décembre 1980	268/A	Rue Etienne Marcel : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1975.- 1/200.- 64 x 89 cm.	283/P	Cours Jean Jaurès : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; G. Maillefort.- 1972.- 1/200.- 92 x 109 cm.
257/A	Rue des Tournelles : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 64 x 89 cm.	269/A	Rue Emile Gueynard : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1974.- 1/200.- 92 x 110 cm. Mis à Jour Janvier 1982	284/A	Cours Jean Jaurès : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1972.- 1/200.- 92 x 110 cm.
258/A	Cours Berriat : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Juin 1977	270/A	Rue Colonel Lanoyerie : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1975.- 1/200.- 92 x 110 cm.	285/A	Cours Jean Jaurès : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1972.- 1/200.- 92 x 110 cm.
259/A	Cours Lafontaine (Berriat) : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Service Alignements.- 1971.- 1/200.- 94x110 cm. Mis à Jour Juin 1977	271/A	Place de la Gare, rue du 4 Septembre : Grenoble INSEE 38185 Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1974.- 1/200.- 92 x 109 cm.	286/A	Cours Jean Jaurès : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1972.- 1/200.- 92 x 110 cm.
260/A	Rue abbé Grégoire : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Décembre 1976	272/A	Rue Docteur Mazet, rue Emile Augier : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92 x 109 cm.	287/A	Boulevard Gambetta : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Service Alignements.- 1972.- 1/200.- 92 x 109 cm.
261/A	Rue abbé Grégoire : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; E. Degaud.- S.d.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Décembre 1976	273/A	Rue Docteur Mazet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92 x 109 cm. Mis à Jour Mars 1978	288/A	Boulevard Gambetta : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1972.- 1/200.- 92 x 110 cm.
262/A	Rue abbé Grégoire : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Décembre 1976	274/A	Rue Docteur Mazet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92 x 109 cm. Mis à Jour Mars 1978	289/A	Boulevard Gambetta : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Service Alignements.- 1972.- 1/200.- 92 x 110 cm.
263/A	Rue abbé Grégoire : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Décembre 1976	275/A	Rue Billerey : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1974.- 1/200.- 92 x 110 cm.	290/A	Boulevard Gambetta : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Service Alignements.- 1972.- 1/200.- 92 x 110 cm.
264/A	Rue abbé Grégoire : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Décembre 1976	276/A	Place de la Gare, rue André Mal : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1974.- 1/200.- 90 x 109 cm. Mis à Jour Sept. 1979	291/A	Boulevard Gambetta : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Services Alignements.- 1972.- 1/200.- 92 x 110 cm.
265/A	Rue abbé Grégoire : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; A. Hamer.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm. Mis à Jour Déc. 1976	277/A	Rue Emile Gueynard / Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1974.- 1/200.- 92 x 109 cm. Mis à Jour Sept. 1979	292/A	Boulevard Gambetta : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Service Alignements.- 1972.- 1/200.- 92 x 110 cm.
271/A	Place de la Gare, rue Emile Gueynard : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1974.- 1/200.- 92 x 109 cm. Mis à Jour Sept. 1979	278/A	Rue Colonel Lanoyerie, rue Commandant Rozan : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefort.- 1975.- 1/200.- 92 x 110 cm.	293/A	Boulevard E. Ray : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 92 x 110 cm.
		279/A	Rue Jules Violle, rue Marcel Deprez, rue St Nicolas, rue Marfus Contard, rue Moidieu : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92 x 110 cm.	294/A	Boulevard E. Ray : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 92 x 110 cm.
		280/A	Rue Joseph Ray : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 92 x 109 cm.	295/A	

296/A	Cours Jean Jaurès : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1972.- 1/200.- 92 x 110 cm.	314/A	Traverse des Iles : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1973.- 1/200.- 92 x 108 cm.	330/A	Rue Général Janssen : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1973.- 1/200.- 62x87 cm.
297/A	Rue Sully : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 94 x 110 cm.	315/A	Rue Docteur Hermitte : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 92 x 108 cm.	331/A	Rue Charrel : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 62x87 cm.
298/A	Rue Buffon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 94 x 110 cm.	316/A	Rue Joya : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1973.- 92x108 cm.	332/A	F.P.A. Saint-Laurent : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1976.- 1/100.- 98x108 cm.
299/A	Rue Danton, rue Mirabeau, rue Trebutta : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1976.- 1/200.- 94 x 110 cm.	317/A	Rue Docteur Calmette, rue Léon Drivier : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92 x 108 cm.	333/A	[Rue St Laurent] : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; - 1980.- 1/100.- 62 x 87 cm.
300/A	Rue des Tournelles : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 94 x 110 cm.	318/A	Quai de France : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1975.- 1/200.- 92x108 cm.	334/A	Rue St Laurent : Grenoble INSEE 38185 - 1981.- 1/100.- 77x107 cm.
301/A	Quai Xavier Jouvin : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1975.- 1/200.- 92x110 cm.	319/A	Mis à Jour Août 1979	335/A	Rue Saint-Laurent : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1974.- 1/200.-
302/A	Rue de New York : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1972.- 1/200.- 92x108 cm.	320/A	Rue Henri Le Chatelier : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1974.- 1/200.- 92 x 108 cm.	336/A	Rue Saint-Laurent : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1974.- 1/200.- 92x108 cm.
303/A	Rue Raspail : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1973.- 1/200.- 92x108 cm.	321/A	Rue Diodore Rahoult : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service Alignement.- S.d.- 1/200.- 92 x 108 cm.	337/A	Rue Saint-Laurent : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1974.- 1/200.- 92x108 cm.
304/A	Route de Lyon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1975.- 1/200.- 92x108 cm.	322/A	Rue Charles Lory, rue Wilfried Killian : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92 x 108 cm.	338/A	Rue Raspail : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1973.- 1/200.- 92 x 108 cm.
305/A	Route de Lyon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1975.- 1/200.- 92x108 cm.	323/A	Rue Docteur Hermitte : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.-	339/A	Rue Pierre Ternier, rue Charles Gaud, rue Pierre Dupont : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92 x 108 cm.
306/A	Rue de Bourgogne : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1973.- 1/200.- 92x108 cm.	324/A	Rue Dr Hermitte : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 92x108 cm.	340/A	Rue de New York : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1972.- 1/200.- 92x108 cm.
307/A	Rue A. Dubayet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service Alignement.- 1972.- 1/200.- 92 x 108 cm.	325/A	Rue Docteur Calmette, rue Docteur Roux : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92 x 108 cm.	341/A	Quai Xavier Jouvin, rue André Chevalier, rue du Sappay : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1975.- 1/200.- 92 x 108 cm.
308/A	Rue Docteur Hermitte : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 92x108 cm.	326/A	Rue Docteur Calmette, rue Eugène Varlin, chemin Vulcaïn, chemin Montrigaud : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92x108 cm.	342/A	[Caserne Raynès] : Grenoble INSEE 38185 - [1/200] - S.d.- 76x123 cm.
309/A	Route de Lyon, chemin de la Rochette : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; A. Memier.- 1975.- 1/200.- 92x108 cm.	327/A	Rue Charrel : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1972.- 1/200.- 62x87 cm.	343/A	[Caserne Raynès] : Grenoble INSEE 38185 - S.d.- [1/200] 76 x 123 cm.
310/A	Rue Aristide Briand, route de Lyon : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; A. Memier.- 1975.- 1/200.- 92x108 cm.	328/A	Mis à Jour Juin 1978	344/A	Parc Waldeck Rousseau : Grenoble INSEE 38185 - S.d.- 1/200.- 92x108 cm.
311/A	Rue Jean Vayrat, rue Pierre Ruibet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 92 x 108 cm.	329/A	Rue Vergniaud : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1975.- 1/200.- 62x87 cm.	345/A	Rue Papet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1976.- 1/200.- 62 x 87 cm.
312/A	Rue Lieutenant de Quinsonas : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; G. Maillefert.- 1973.- 1/200.- 92x108 cm.	330/A	Rue Lindbergh : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 62x87 cm.	346/A	Rue Rose Garet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Service du Plan.- 1973.- 1/200.- 62 x 87 cm.
313/A	Traverse des Iles : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Jacques Escalon.- 1973.- 1/200.- 92 x 108 cm.	331/A	Rue G. Bizet : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; Bureau du Plan.- 1976.- 1/200.- 62 x 87 cm.	347/A	Rue Parmentier : Grenoble INSEE 38185 / Ville de Grenoble ; Services Techniques ; E. Degaud.- 1973.- 1/200.- 62 x 87 cm.

GENEALOGIE DE GRENOBLE AU 1/10 000.

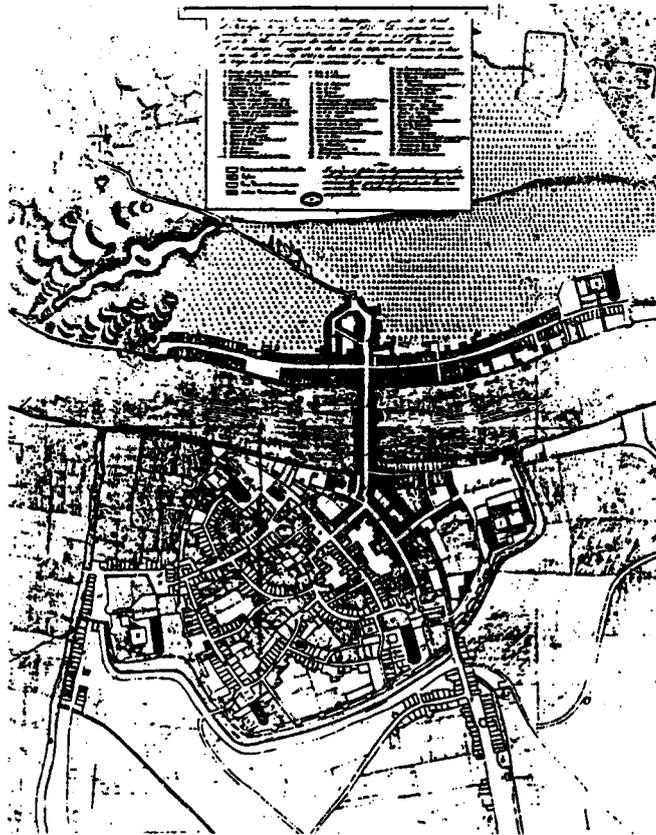
Dans les planches qui suivent, nous présentons une série de plans historiques qui jalonnent le développement de Grenoble depuis le XVI^{ème} siècle jusqu'à nos jours.

Ces documents, qui sont disponibles à la cathédrale à leur échelle d'origine, sont présentés ici à une échelle identique : 1/10 000^{ème} qui met en évidence la croissance de la ville.

PLAN DE GRENOBLE. MILIEU DU XVI^{ème} SIECLE
échelle : 1/10 000 environ .

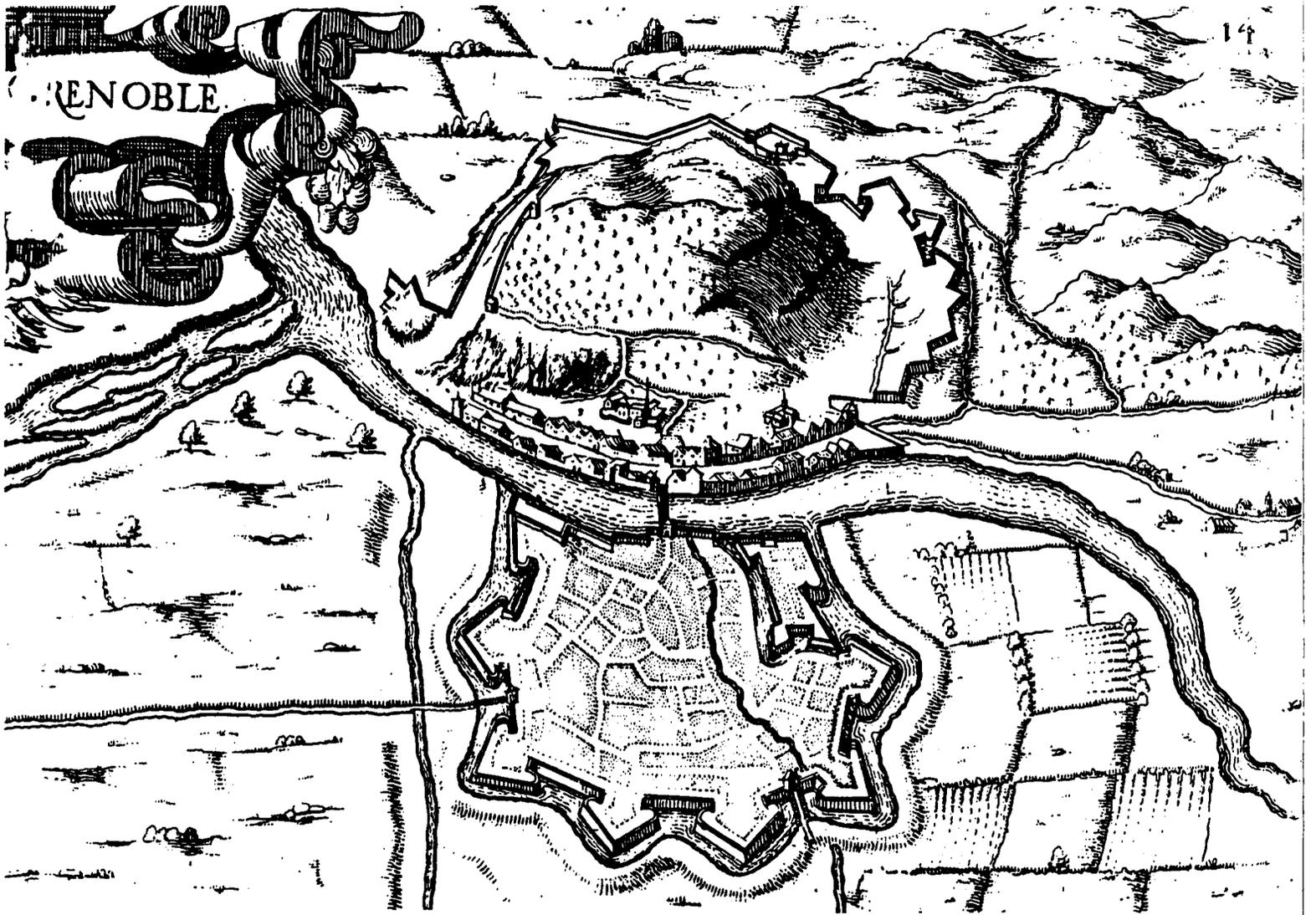


PLAN DE GRENOBLE EN 1548.
échelle : 1/10 000 environ



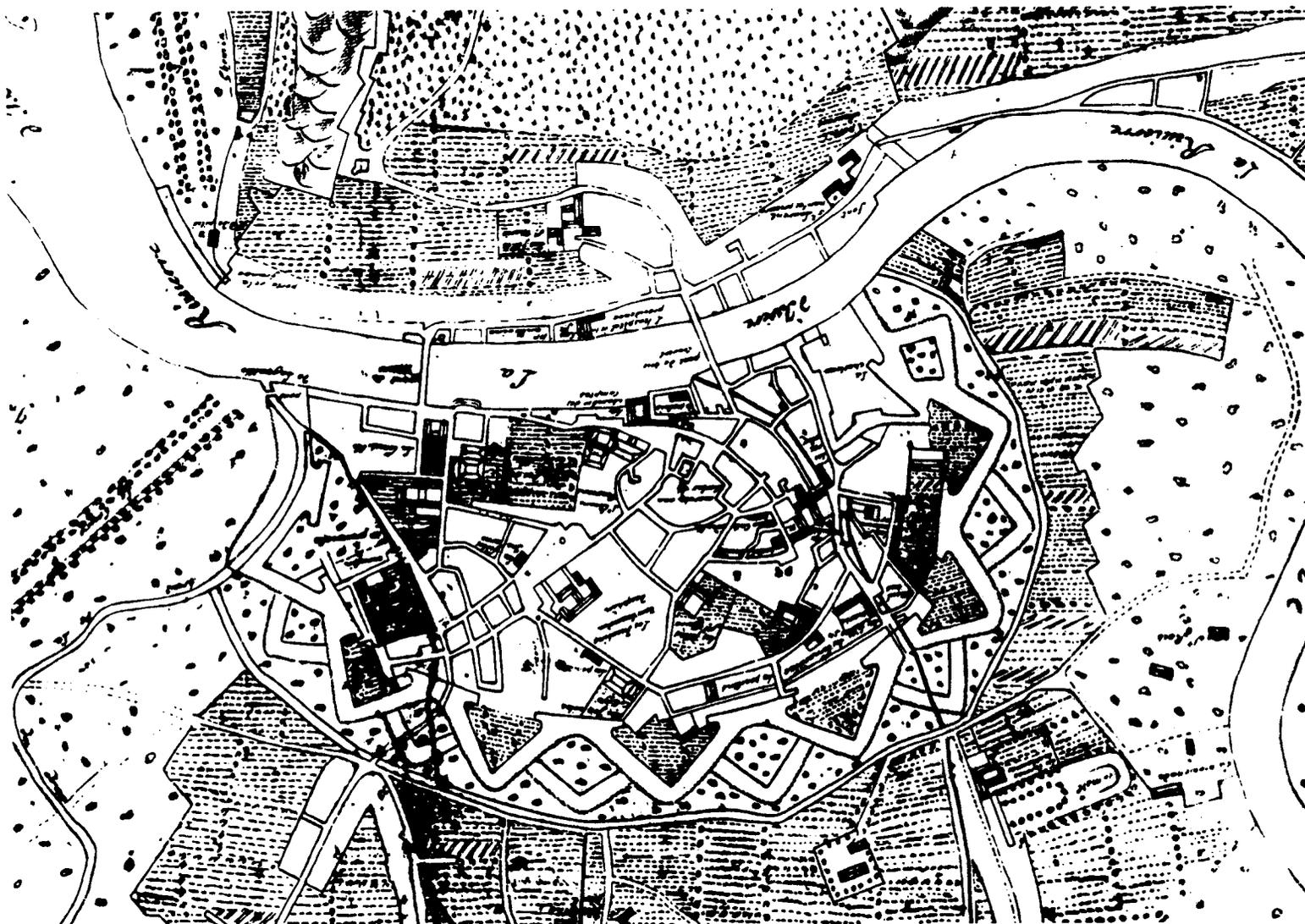
"Portrait de la ville de Grenoble"
fait en 1548, redessiné en 1841.
Original à la Bibliothèque Municipale
de Grenoble.

PLAN DE GRENOBLE EN 1630
échelle : 1/10 000 environ.



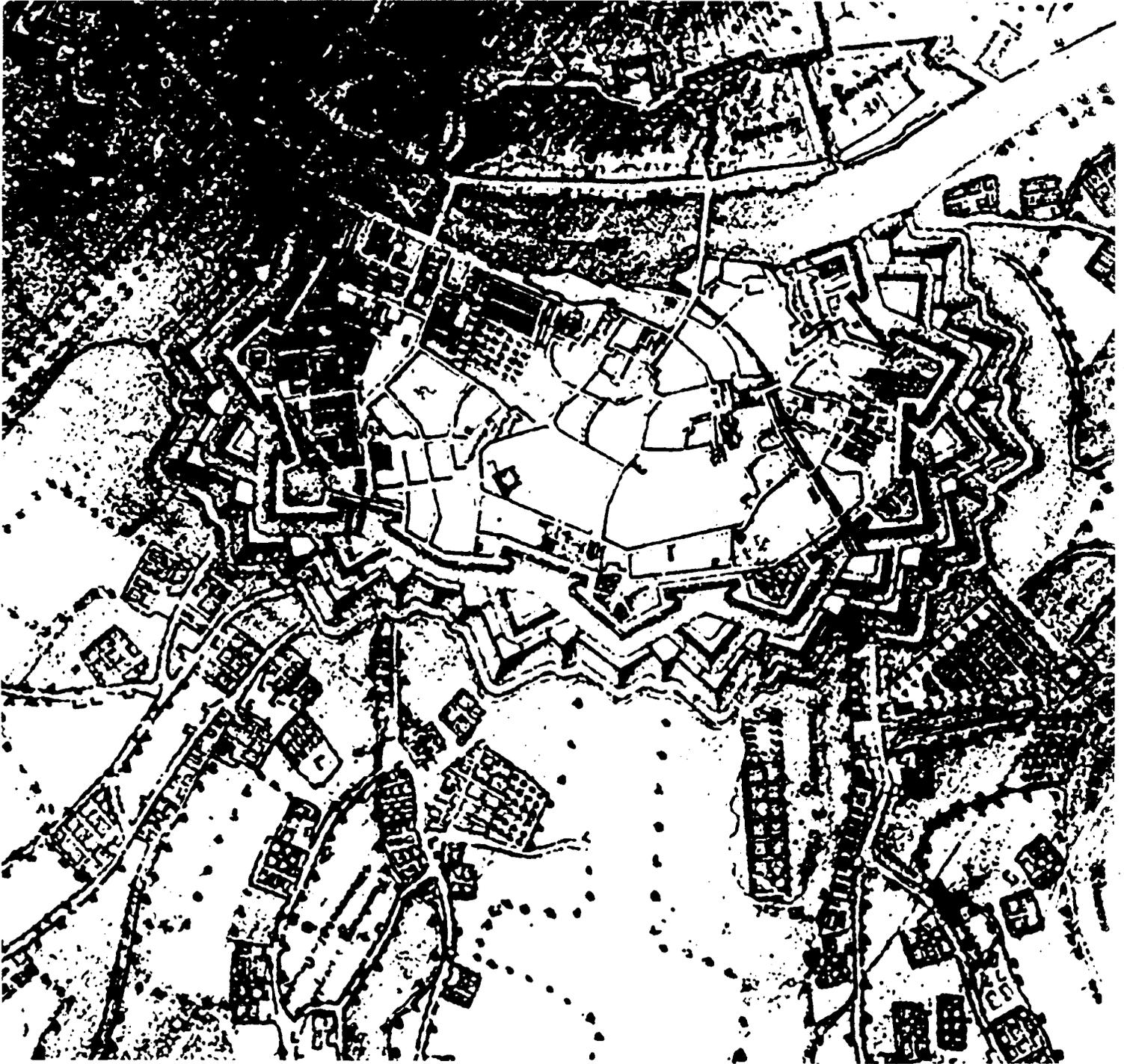
Gravure extraite de Tassin : "Les plans et profils de toutes les principales villes", Paris 1638
10,6 cm x 15,7 cm

PLAN DE GRENOBLE EN 1678
échelle : 1/10 000 environ.



Ce document montre la nouvelle enceinte Créqui achevée en 1638 qui permet le développement de la ville vers l'ouest et qui donne à Grenoble sa forme jusqu'en 1830.

PLAN DE GRENOBLE EN 1722
échelle : 1/10 000 environ.



Plan de Grenoble avec ses environs et
ses projets faits par M. de Vauban où
se trouve dessiné le front du Polygone
construit par l'instructeur des
officiers d'artillerie.

PLAN DE GRENOBLE EN 1776
échelle : 1/10 000 environ.



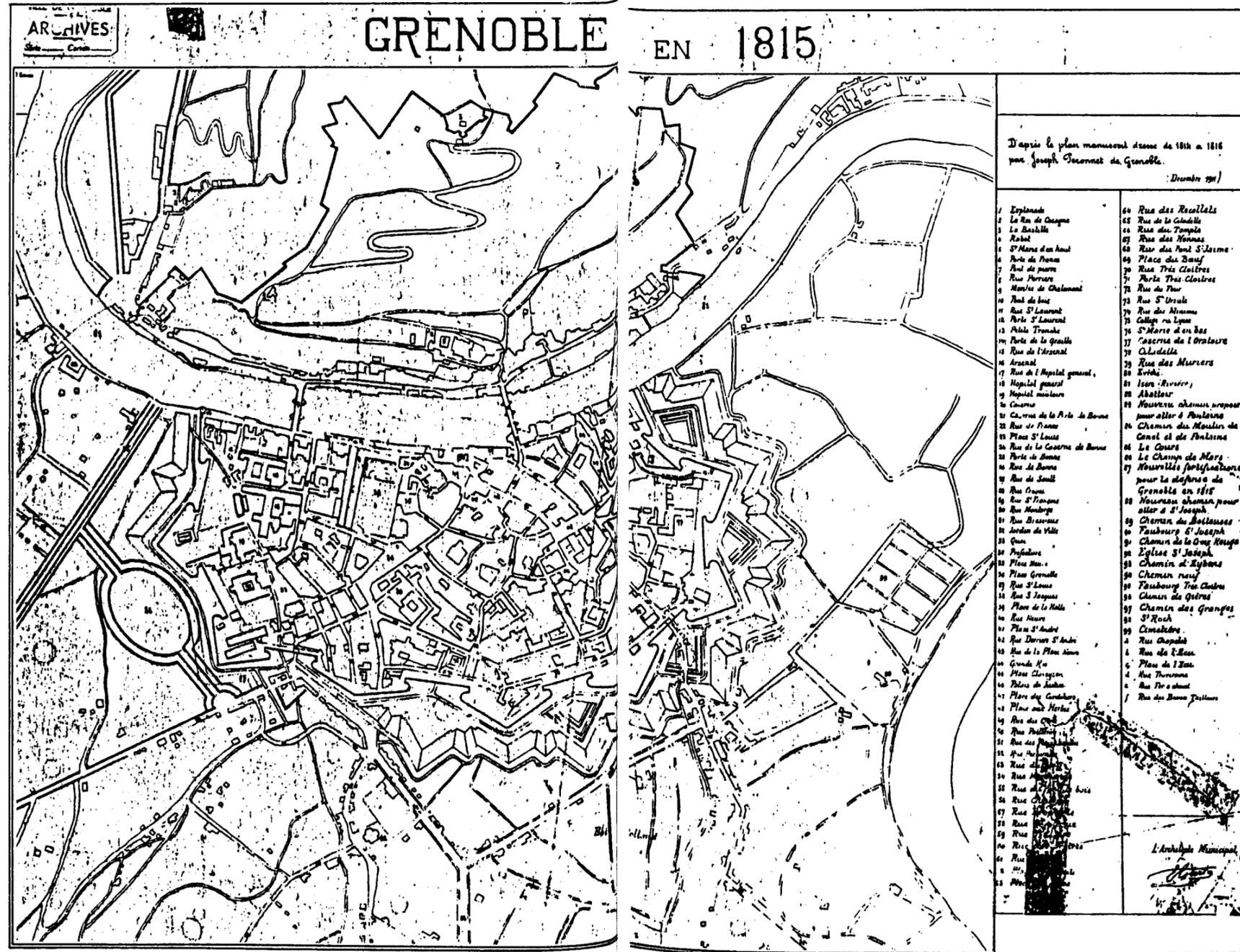
On notera le développement des
faubourgs à l'extérieur de l'enceinte.

PLAN DE GRENOBLE EN 1780
 échelle : 1/10 000 environ.



Copie du plan en couleur de Grenoble en 1780 à partir d'un plan que le Chevalier Maximy avait fait et avait prêté à Sixte Devillard (30 cm x 42,8 cm).

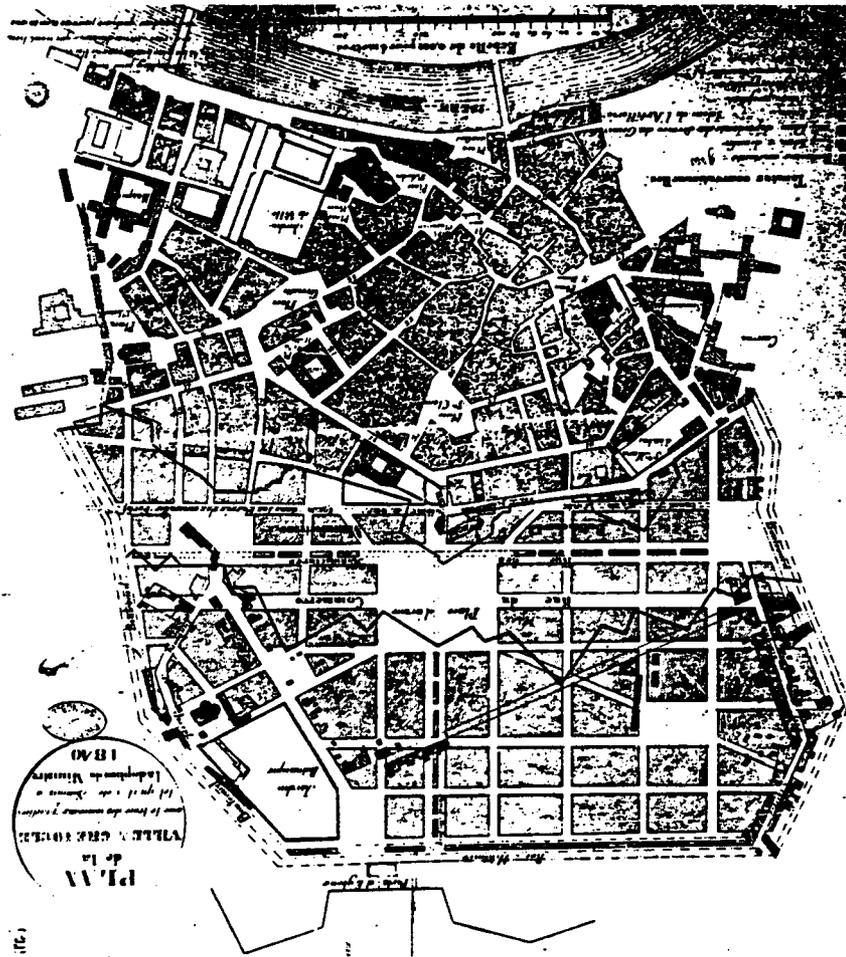
PLAN DE GRENOBLE EN 1815
 échelle : 1/10 000 environ.



La ville enserrée dans l'enceinte reste une place forte qui ne développe que ses équipements militaires.

PROJET D'EXTENSION. 1840.

échelle : 1/10 000 environ



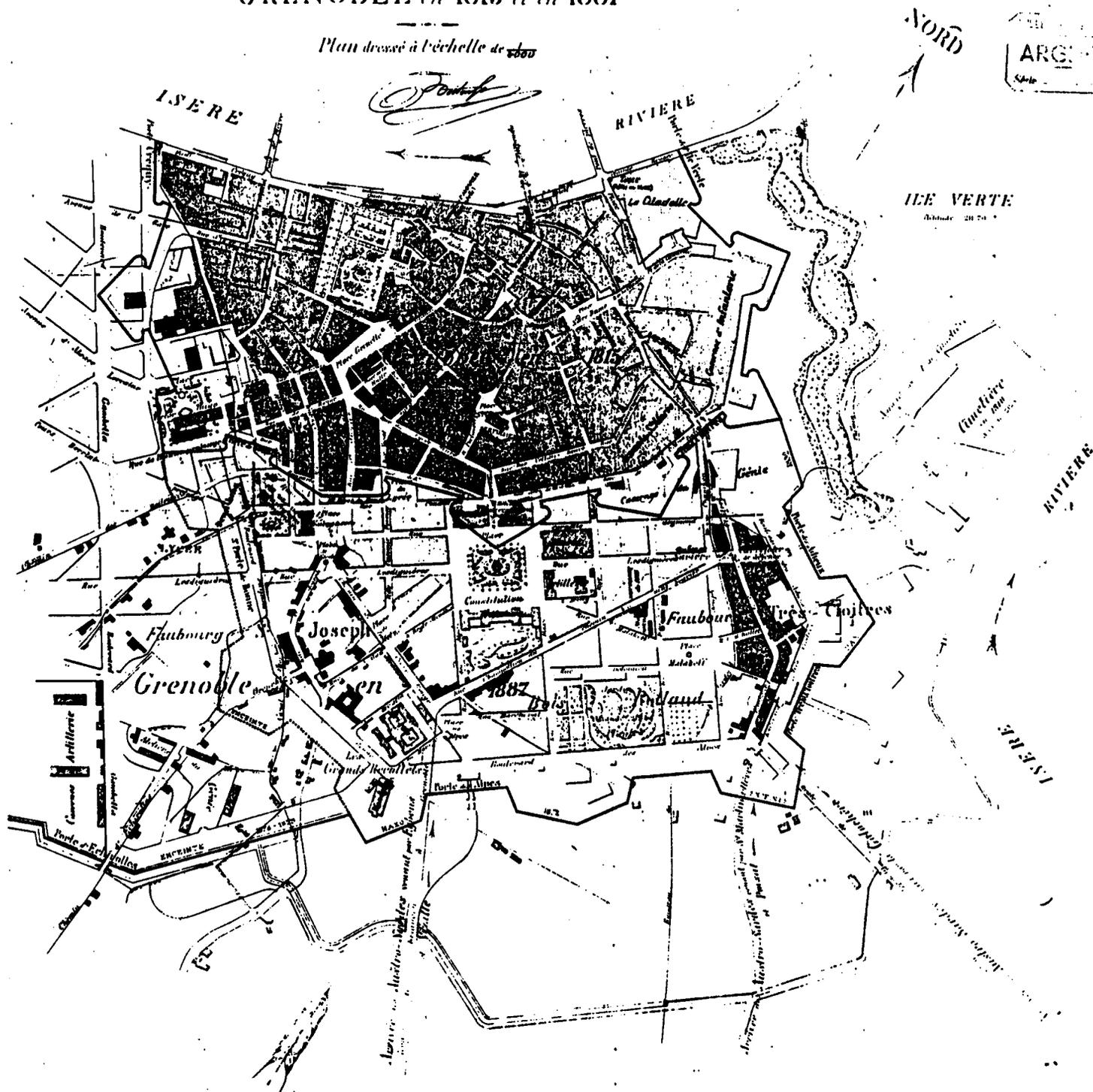
Plusieurs projets ont été établis entre 1830 et 1840. Celui-ci intègre au tracé urbain les voies extérieures à l'enceinte. Il évoluera encore avant la réalisation définitive.

PLAN DE GRENOBLE EN 1815 ET 1887
échelle : 1/10 000 environ.

Extrait des minutes de J. BOITON Géomètre à Grenoble

GRENOBLE en 1815 et en 1887

Plan dressé à l'échelle de 1/10 000

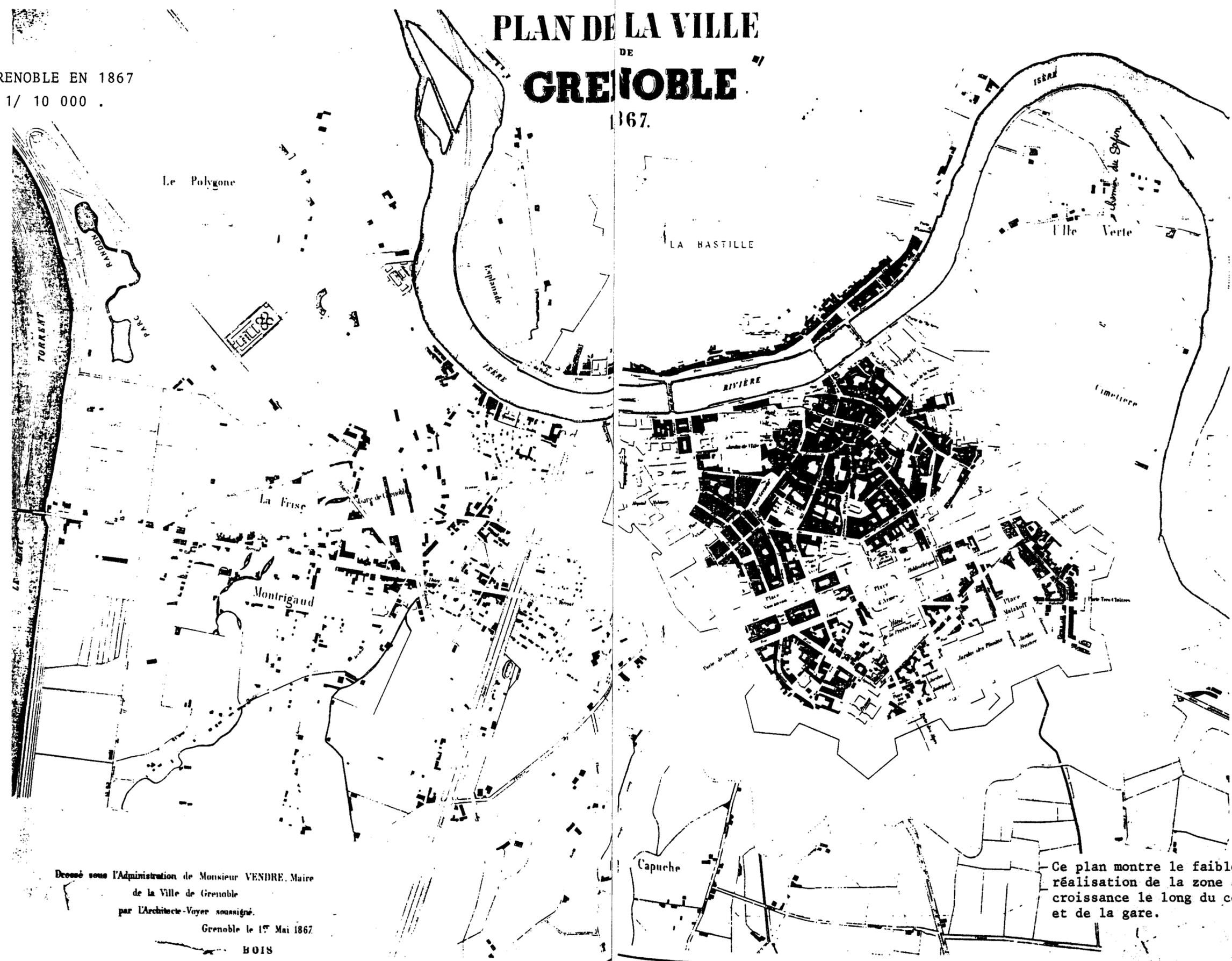


Ce plan résume les deux étapes de la croissance au XIXème siècle :
1830 : croissance vers le sud, enceinte Haro
1870 : croissance vers l'ouest.

PLAN DE LA VILLE DE GRENOBLE

1867.

PLAN DE GRENOBLE EN 1867
échelle : 1/ 10 000 .



Dessiné sous l'Administration de Monsieur VENDRE, Maire
de la Ville de Grenoble
par l'Architecte-Voyer sousigné.
Grenoble le 17 Mai 1867

BOIS

Ce plan montre le faible degré de
réalisation de la zone sud et la
croissance le long du cours Berriat
et de la gare.

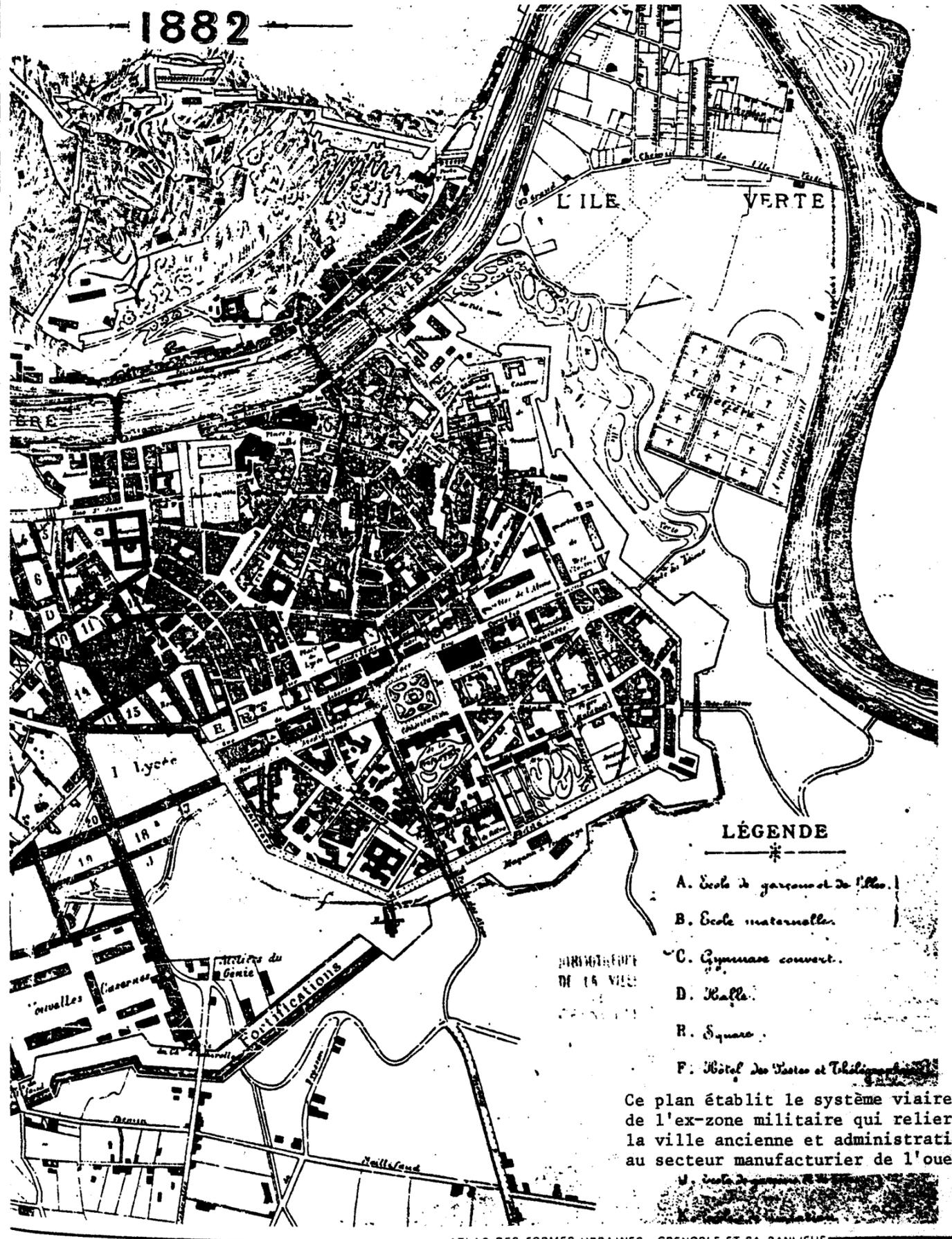
Polygone d'Artillerie

PROJET D'AMENAGEMENT DE GRENOBLE. 1882.

échelle : 1/10 000 .



1882



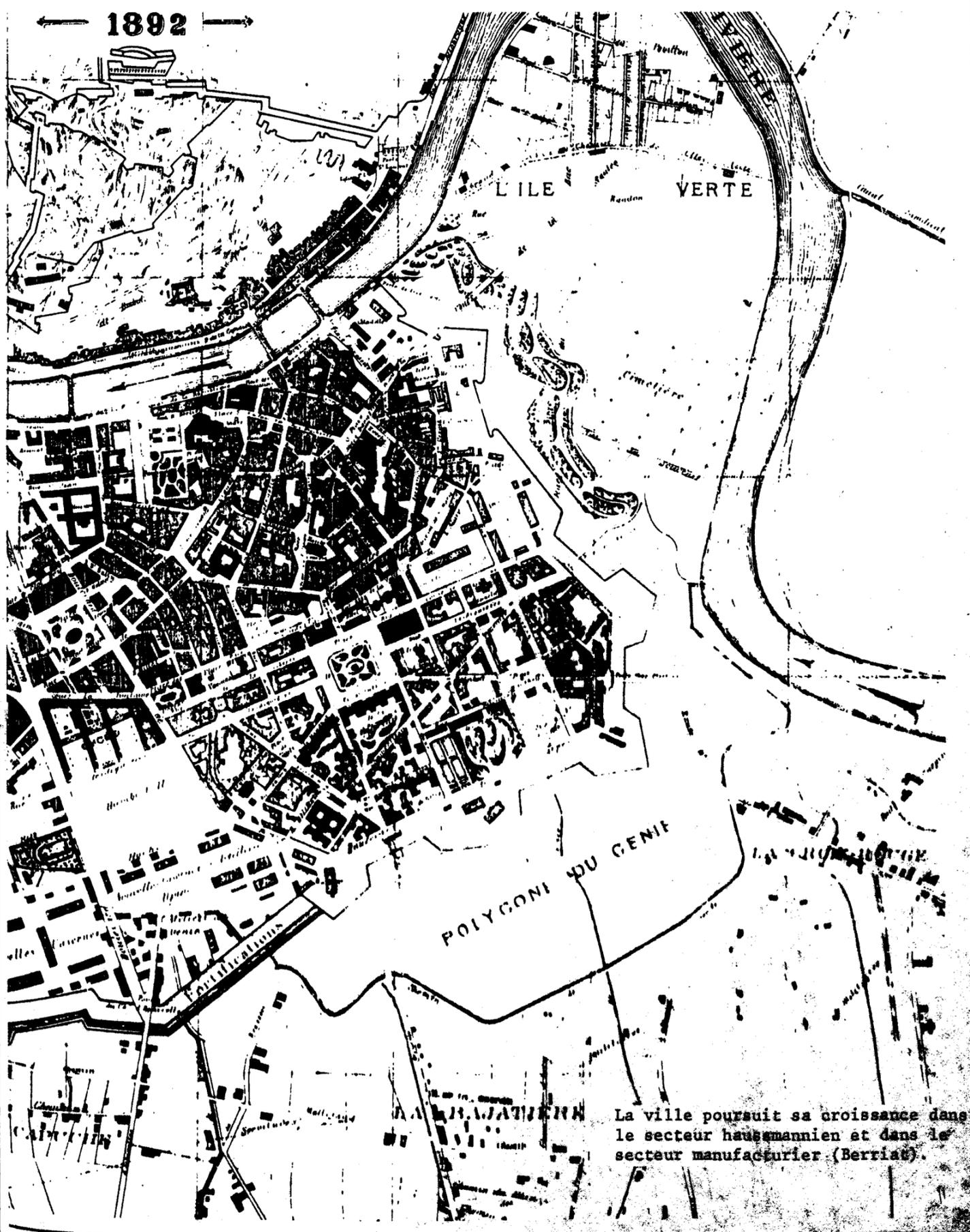
LÉGENDE

- A. Ecole de garçons et de filles.
- B. Ecole maternelle.
- C. Gymnase couvert.
- D. Halle.
- R. Square.
- F. Hôtel de Ville et Théâtre.

Ce plan établit le système viaire de l'ex-zone militaire qui reliera la ville ancienne et administrative au secteur manufacturier de l'ouest.



PLAN DE GRENOBLE EN 1892
échelle : 1/10 000 .



← 1892 →

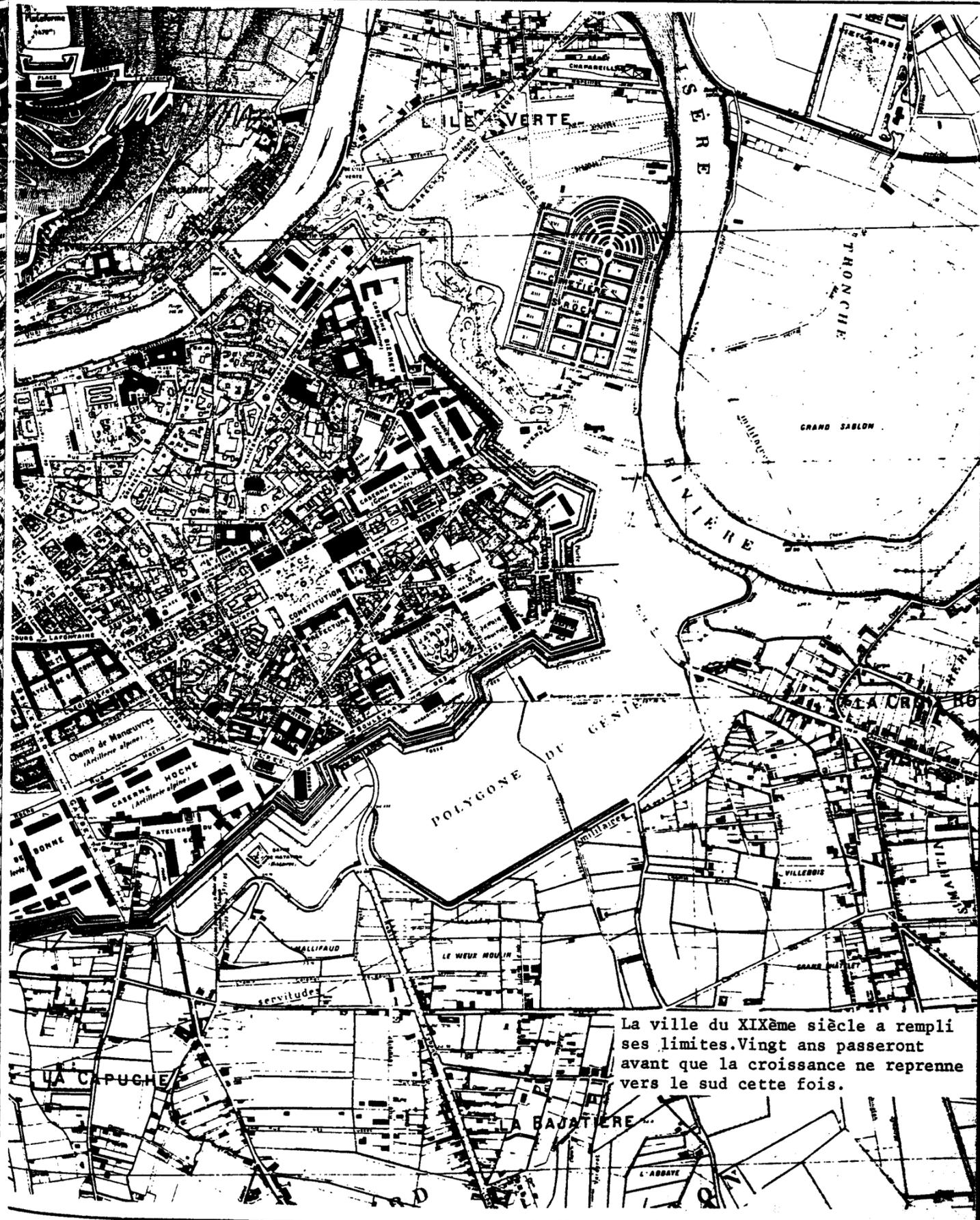
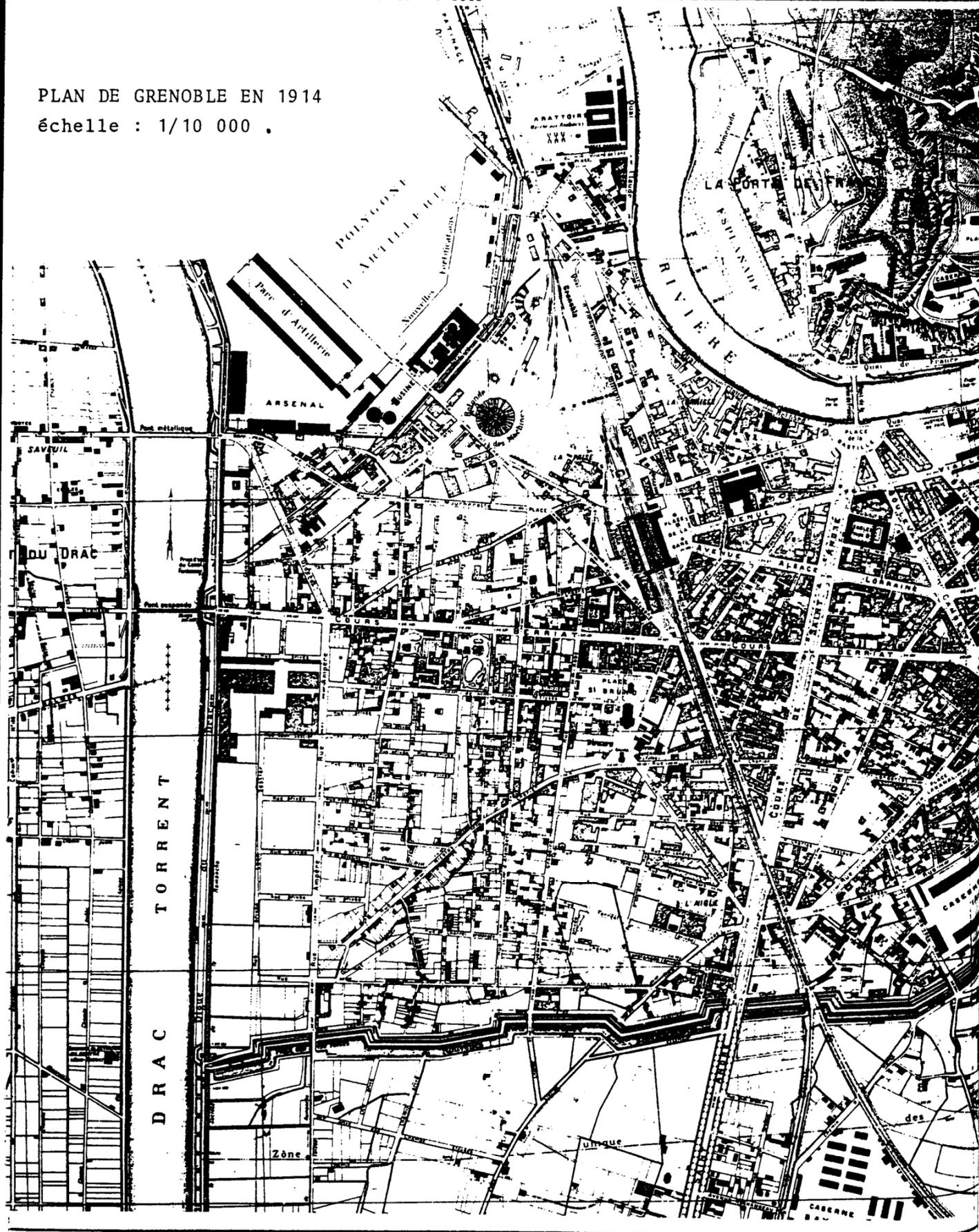
La ville poursuit sa croissance dans le secteur haussmannien et dans le secteur manufacturier (Berriat).

PLAN DE GRENOBLE EN 1902
échelle : 1/10 000



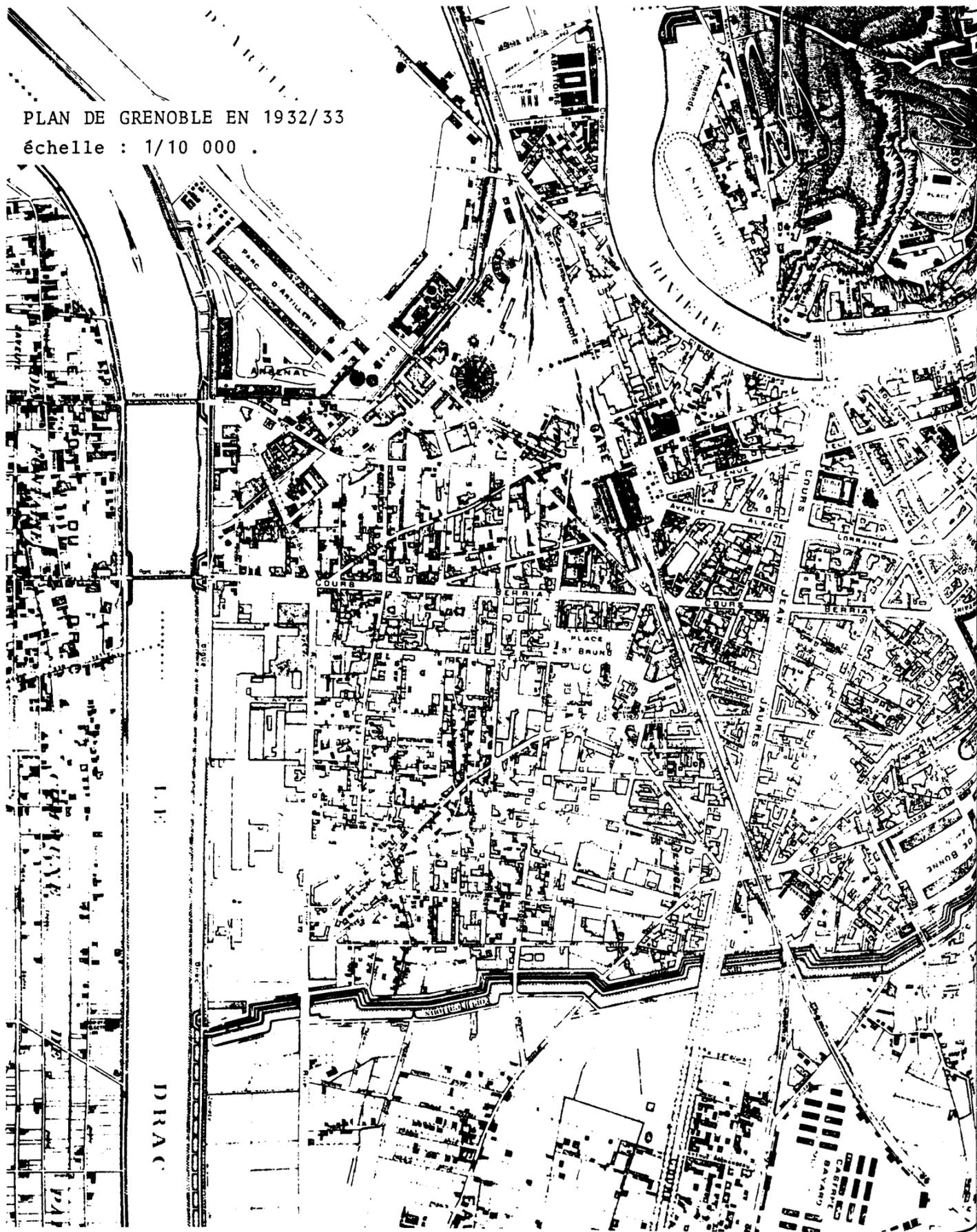
Ce document originalement au 1/50000
fournit un parcellaire
de l'ensemble du territoire de la
ville.

PLAN DE GRENOBLE EN 1914
échelle : 1/10 000 .



La ville du XIXème siècle a rempli ses limites. Vingt ans passeront avant que la croissance ne reprenne vers le sud cette fois.

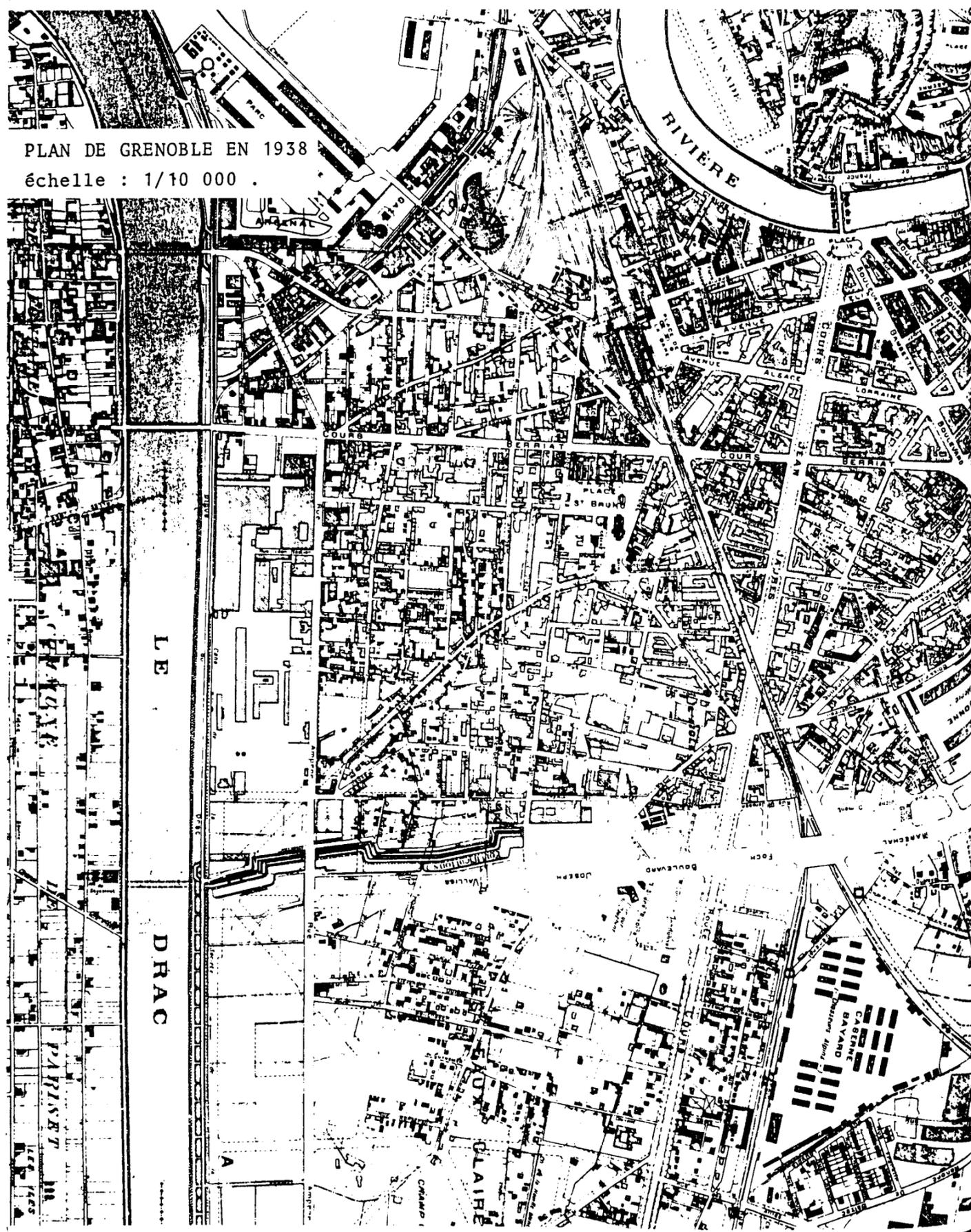
PLAN DE GRENOBLE EN 1932/33
échelle : 1/10 000 .



La démolition de l'enceinte sud est amorcée.

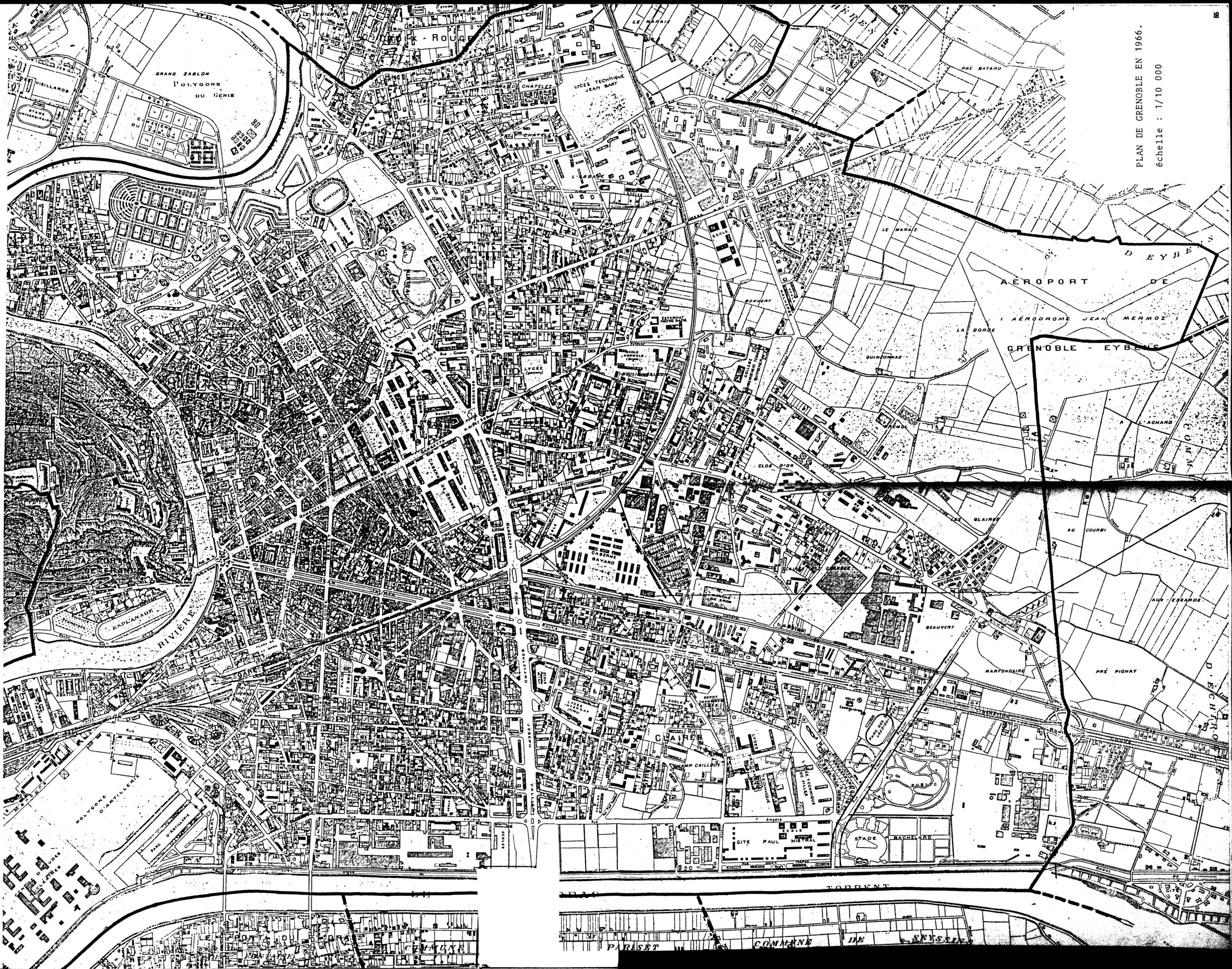
PLAN DE GRENOBLE EN 1938

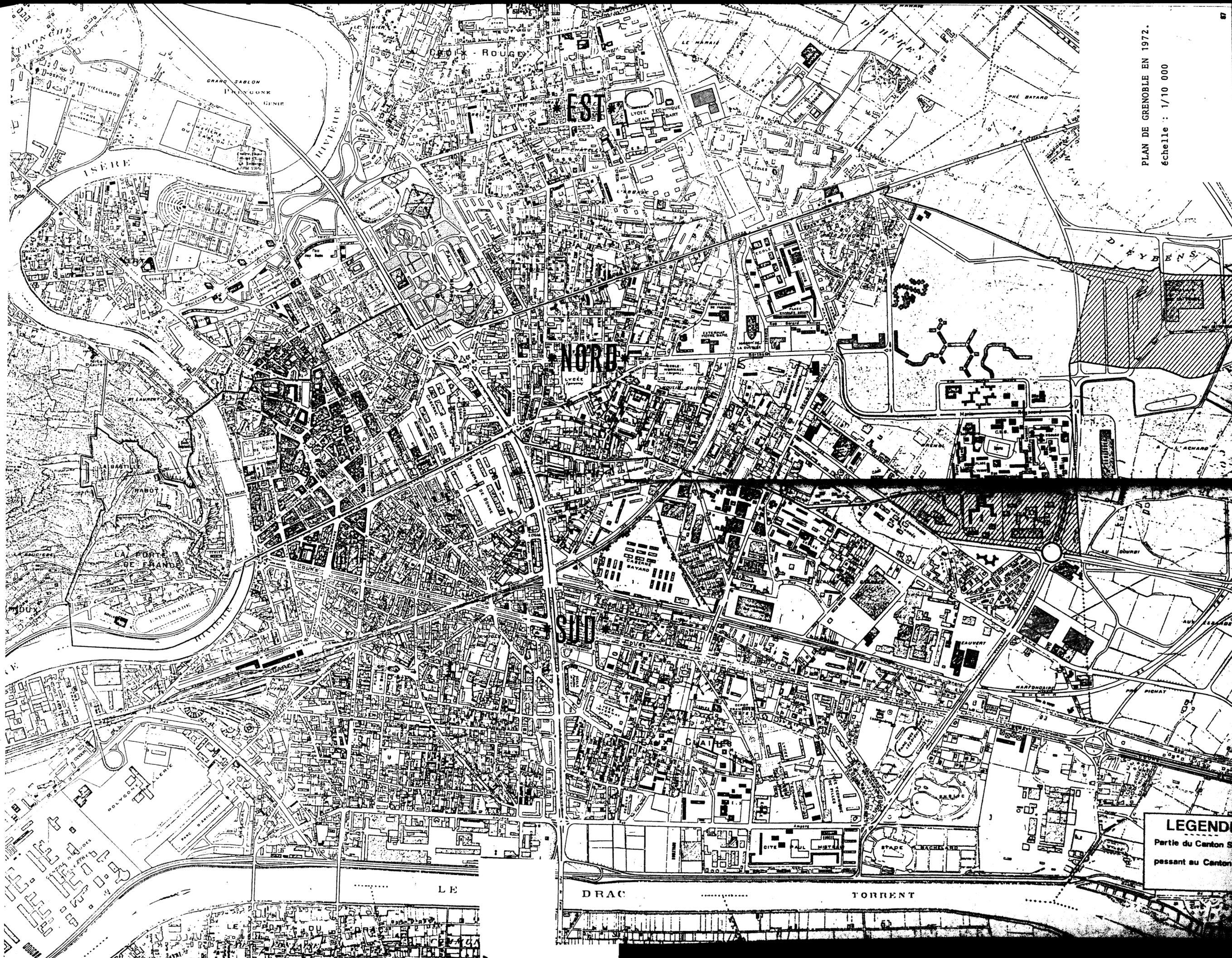
échelle : 1/10 000 .



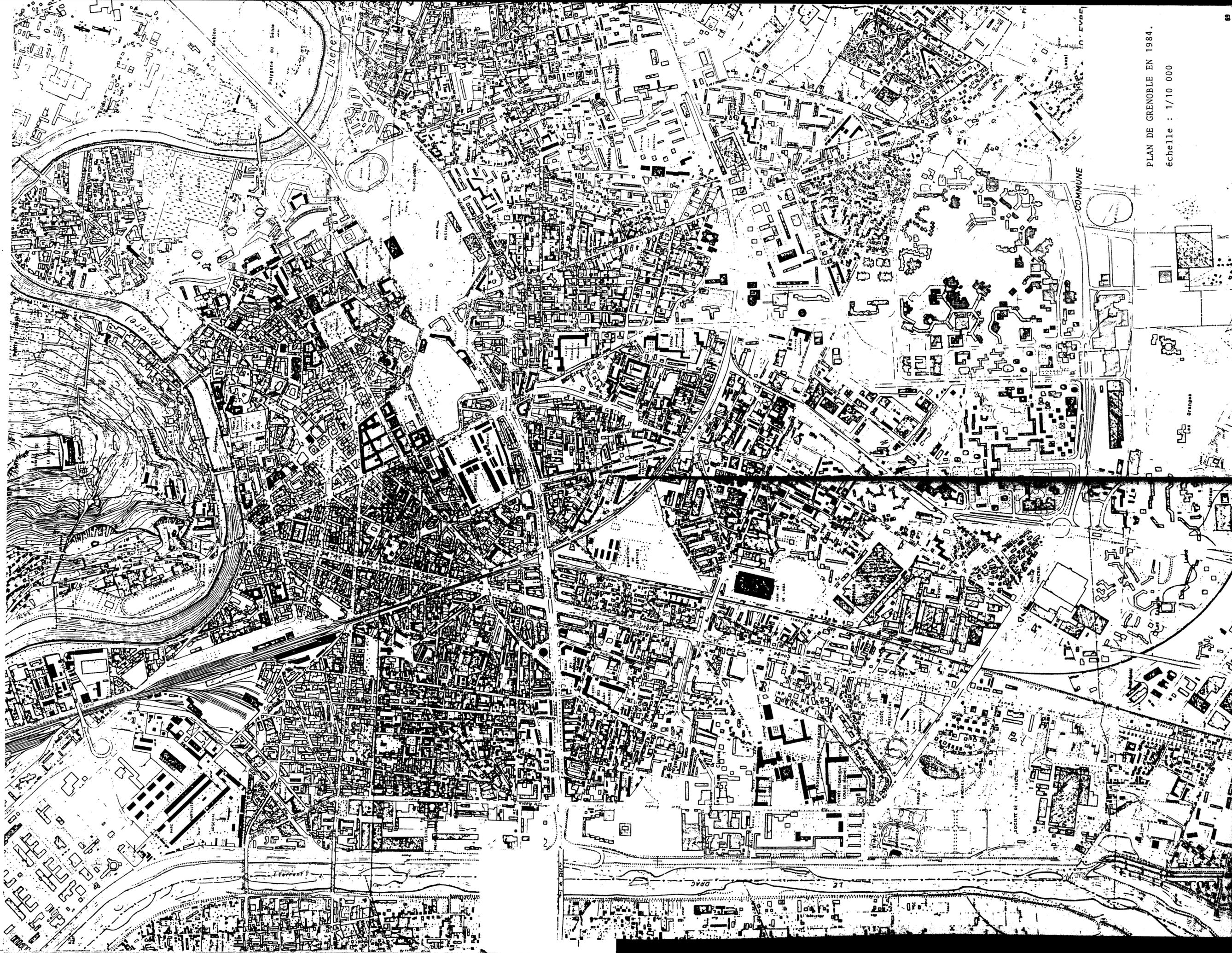
Légende
 Voies à ornières
 Groupes scolaires
 Squares et Jardins

Le tracé des grands boulevards, voirie et flots, découpe le terrain des fortifications suivant un modèle très proche de celui du XIXème siècle.





LEGENDE
Partie du Canton S
passant au Canton



001
002
003
004
005
006
007
008
009
010
011
012
013
014
015
016
017
018
019
020
021
022
023
024
025
026
027
028
029
030
031
032
033
034
035
036
037
038
039
040
041
042
043
044
045
046
047
048
049
050
051
052
053
054
055
056
057
058
059
060
061
062
063
064
065
066
067
068
069
070
071
072
073
074
075
076
077
078
079
080
081
082
083
084
085
086
087
088
089
090
091
092
093
094
095
096
097
098
099
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

**UN MORCEAU DE VILLE DES ANNEES 30:
CONDORCET.**

**Marcel Bajard
Florence Lipsky
Bruno Queysanne**

LE QUARTIER CONDORCET : POURQUOI ?

Dans l'architecture grenobloise, la période des années trente marque une véritable rupture par le mode de construction, le style des façades, leur décoration, l'organisation des appartements.

Dans le quartier Championnet, apparaît une nouvelle version du logement bourgeois, la place Condorcet présentant la plus forte densité de ce type d'immeubles dans la ville.

Quelques années après le ravalement de leurs façades en 1983, ils sont cités en référence. Qualifiés de "projet urbain", de "morceau de ville", on les trouve bien "intégrés et actuels" dans un contexte du XIX^e siècle. Certains philosophes, sociologues, architectes, portent un vif intérêt à ces bâtiments ; parlant d'un "Quartier Condorcet", tous s'accordent à penser qu'il est exemplaire à plusieurs titres.

Il est une réponse positive au regard de certaines préoccupations actuelles du comment faire la ville, comment intervenir dans un environnement urbain passé, le respecter, tout en présentant des spécificités, et répondant aux besoins du moment. D'autre part alors que se pose aujourd'hui le problème de la pluralité des concepteurs sur une même opération, il est un témoignage construit de ce mode de production, chaque bâtiment étant l'oeuvre d'un architecte différent.

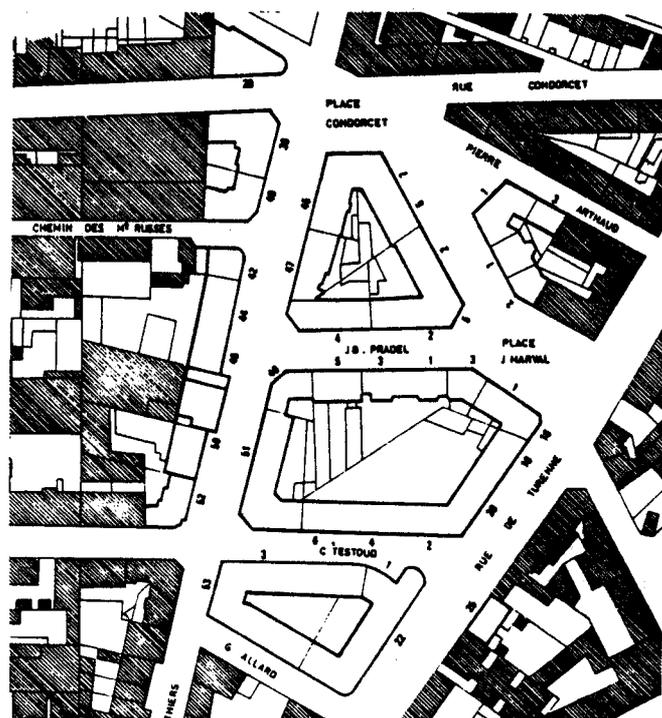
Pourtant ce bâti n'interroge pas l'utilisateur, et si nous devons recenser les richesses du patrimoine urbain grenoblois à partir des évaluations esthétiques de la population, ce quartier serait éclipsé par une architecture de vestige présente dans la ville. Aujourd'hui, les archives n'ont dévoilé aucune pétition s'opposant à l'arrivée de ces bâtiments dans le quartier Championnet, en 1935. Faute de document, il semblerait que personne ne les ait tellement remarqués...

Les architectes eux-mêmes, s'étonnent que l'on puisse trouver leurs ouvrages bien "intégrés et actuels", ouvrages qui font rarement leur fierté et remémorent principalement le souci de rentabilité.

"Pour comprendre l'opération, il faut la resituer dans son contexte : la création des rues, des placettes, l'urbanisme du quartier sont issus d'une série de hasards, le quartier n'a pas été organisé d'avance, il est né dans une crise noire. La famille Morel-Termat décida de faire un lotissement, un partage en lots, avec l'aide du cabinet Noiray, géomètre. Pour les architectes, "Condorcet" a été un moyen de survie à une époque où ils n'avaient pas d'affaire" (Jean Bonnat, architecte, mai 1984).

"Condorcet" n'est ni l'oeuvre de grands créateurs inscrits dans l'histoire de l'Architecture du XX^e siècle, ni prétexte à de nouvelles expérimentations technologiques ou manifeste d'un nouveau langage architectural.

Or, comme l'écrit Catherine Bruant dans les "Cahiers de la Recherche Architecturale" : "La connaissance fine des phénomènes urbains est aujourd'hui au centre du débat architectural. La recherche s'oriente sur les éléments qui rendent compte du mouvement concret de l'urbanisation, de la transformation de la forme urbaine et de ses formes d'extension... Après les belles trajectoires des "pionniers", les petits parcours des seconds maîtres ou des transfuges de l'école des Beaux-Arts sont aujourd'hui une matière indispensable pour mettre à jour la réalité des transformations de l'espace du XX^e siècle".



Florence LIPSKY

DECOUPAGE URBAIN ENTRE VILLE ET ARCHITECTURE

Le lotissement Condorcet nous fascine aujourd'hui parce qu'il répond (peut-être involontairement) à une série de questions actuelles sur le "comment faire la ville" :

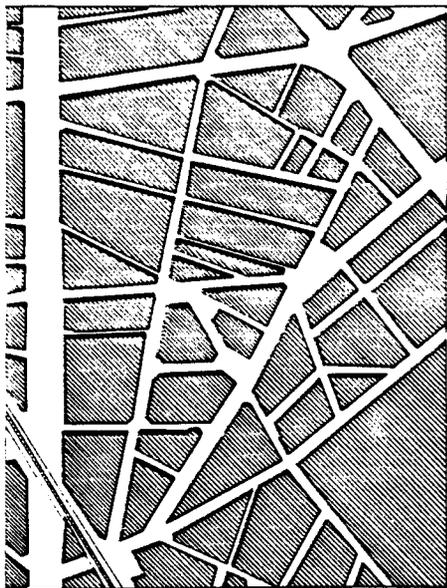
- . comment insérer un fragment nouveau dans un contexte néoclassique ?
- . dans le jeu d'une pluralité de concepteurs, quels principes adopter pour maintenir lisible une lecture de l'ensemble tout en laissant s'exprimer les différences ?

mais aussi plus largement :

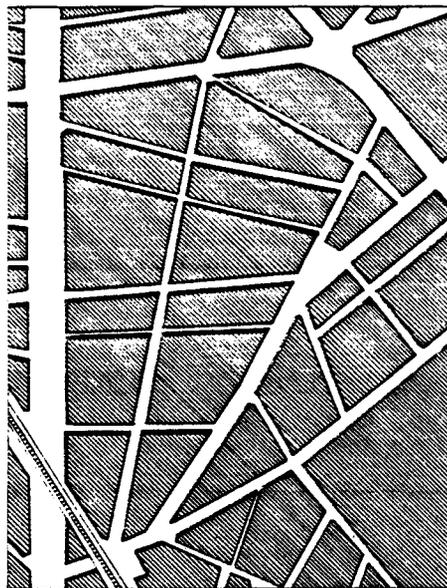
- . quel projet urbain pour un fragment de ville ? Et quels instruments utiliser pour le réaliser (tracé, découpage, dimensionnement, partition) ?

Jean Bonnat, un des acteurs de la réalisation urbaine, s'étonne de cette question : l'urbanisme du quartier est le fait du hasard - il n'a pas été organisé d'avance - En effet, il n'y a pas comme le constate Florence Lipsky de projet urbain complexe, ni manifeste, ni expérimentation.

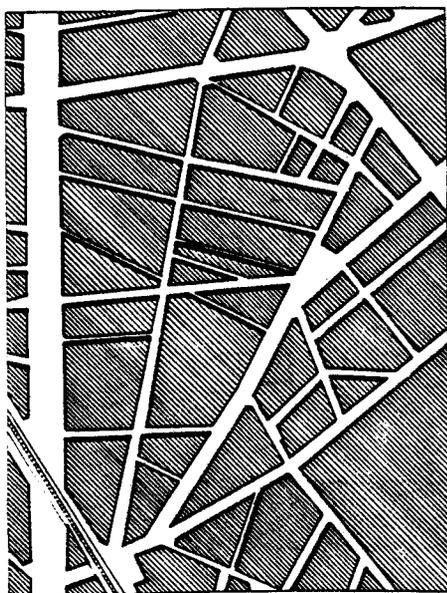
Mais n'est-ce pas là précisément la qualité première de ce lotissement de ne pas chercher la complexité, la particularité mais au contraire d'élaborer un projet simple utilisant un principe de découpage banal. Comme l'a révélé la recherche entreprise aux archives de la Ville, ce principe de découpage dessiné par Fumet et Noiray, géomètres, n'est même pas une création mais simplement une reprise, une copie du découpage imaginé par Jaussely dans son plan d'ensemble de la ville en 1925. Fait encore beaucoup plus choquant, cette partie du plan Jaussely comportait d'autres éléments de programme, non plus seulement du logement mais des monuments : la bourse du travail et un marché couvert. C'est très certainement parce que le tracé de Jaussely appartenait à ce que Bruno Queysanne appelle l'imaginaire baroque qu'il a pu dix années plus tard être parfaitement pertinent pour un tout autre contenu. En effet, plutôt que de mettre en



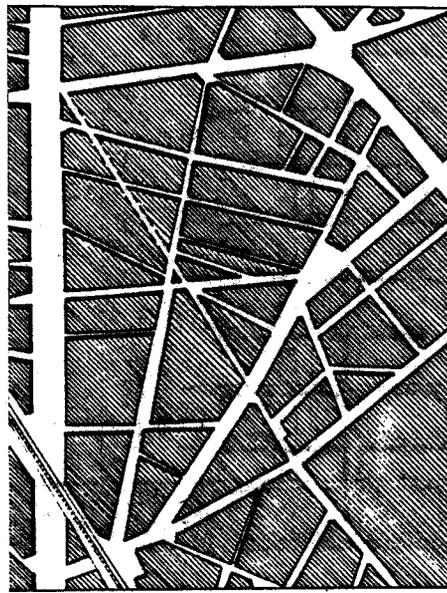
A : Etat actuel : superposition du tracé diagonal sur la trame orthogonale de base (géométries 1 et 2).



B : Trame de base orthogonale du quartier dans le sens nord-sud est-ouest (géométrie I).

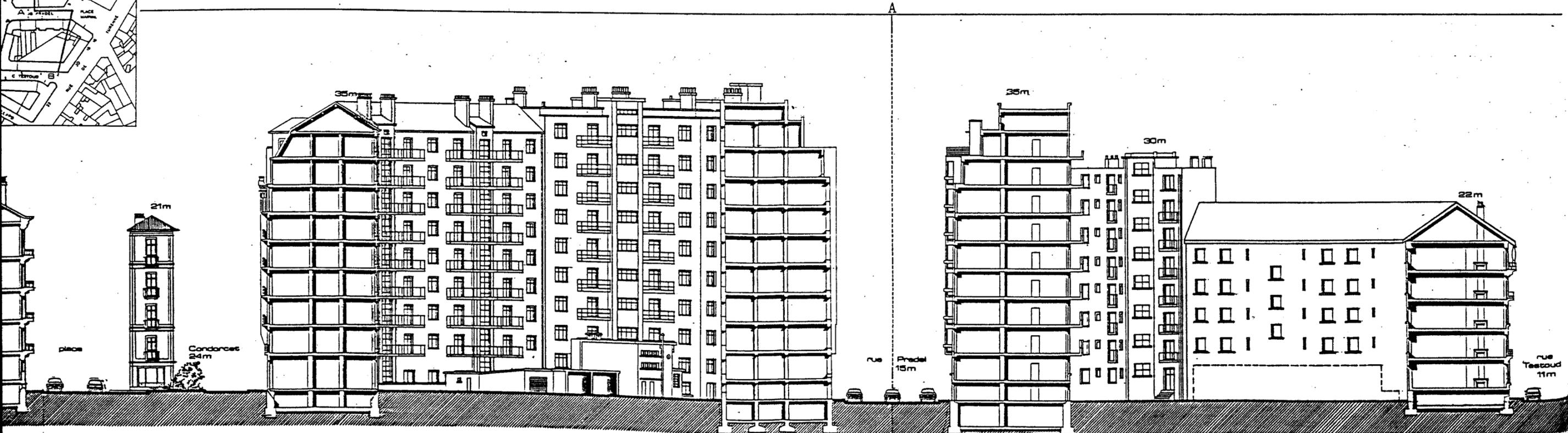
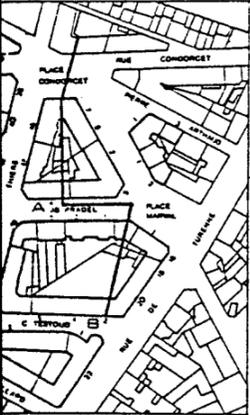


C : Obliques de morcellement qui respectent la trame de base.

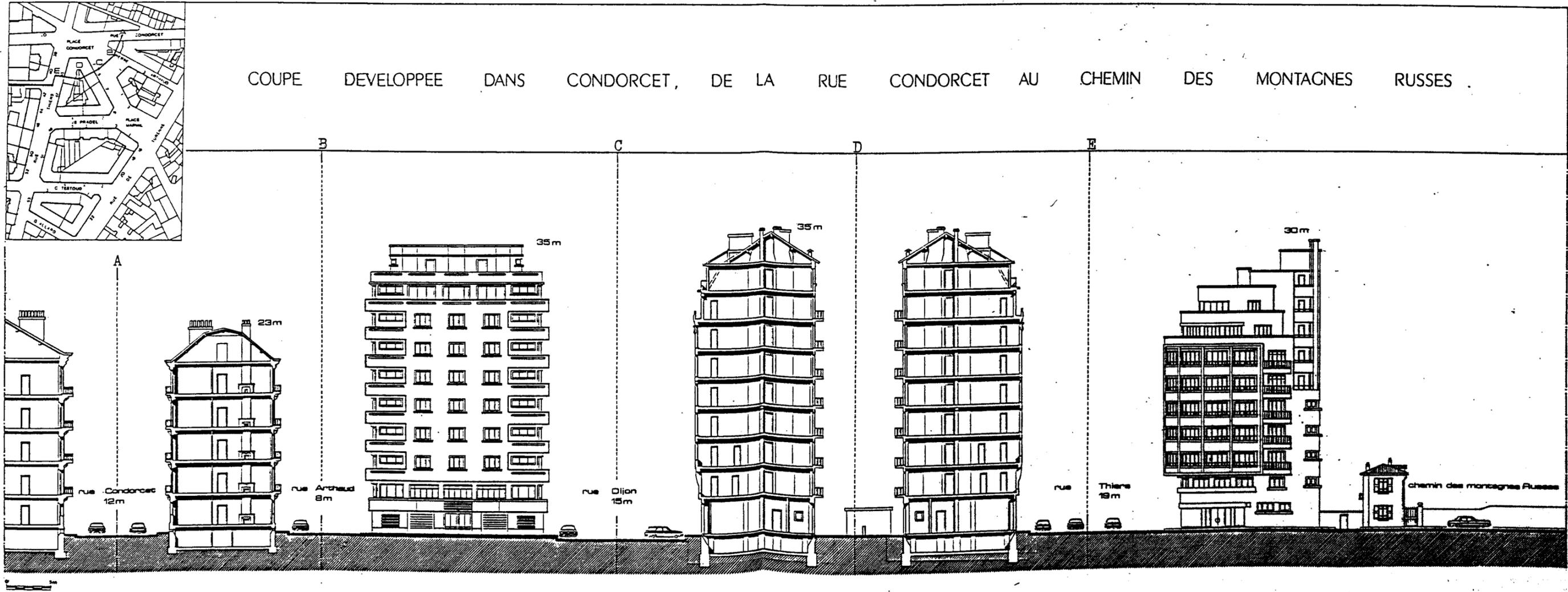


D : Diagonale en prolongement de la rue Marceau, dans le sens nord-ouest, sud-est ; apparition d'un nouveau tracé (géométrie 2).

COUPE SUR LES ILOTS DE CONDORCET DE LA PLACE CONDORCET A LA RUE TESTOUD



COUPE DEVELOPEE DANS CONDORCET, DE LA RUE CONDORCET AU CHEMIN DES MONTAGNES RUSSES



scène ses bâtiments singuliers, Jaussely a "privilié-gié la continuité" et le rapport "baroque" dynamique qu'il avait prévu entre le quartier ancien et les équipements prévus à l'époque, joue merveilleusement bien aujourd'hui entre l'ensemble néo-haussmanien et le fragment 1930.

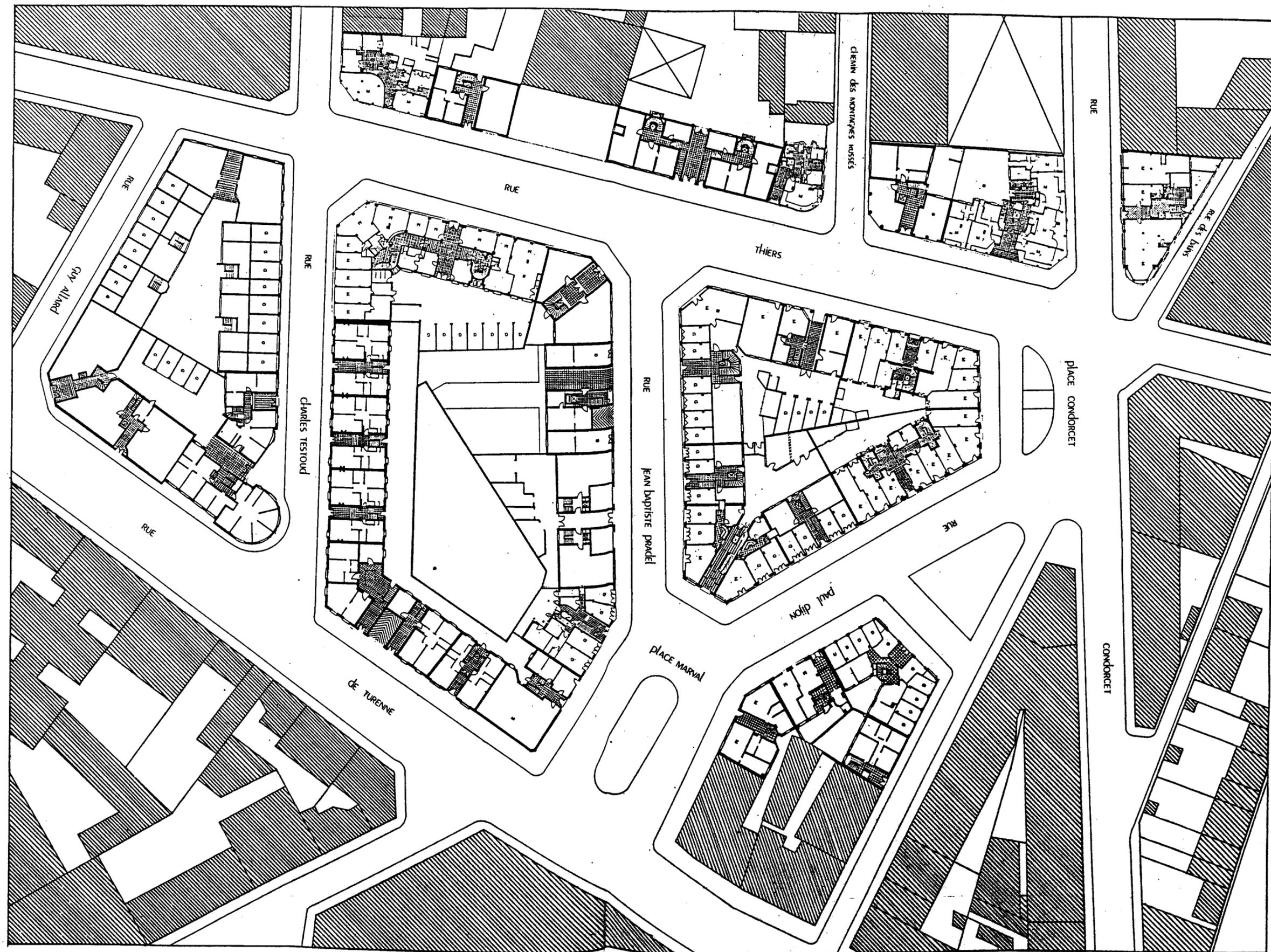
On peut donc penser, contrairement à Jean Bonnat, que l'urbanisme de ce quartier et sa réussite actuelle ne sont pas le fait du hasard mais bien au contraire la traduction d'un authentique savoir urbain. Le tracé et le découpage urbains mettant en scène d'une certaine façon les parties nouvelles par rapport aux anciennes, la partition ensuite des îlots ainsi créés a permis l'éclosion et la mise en valeur de ce vocabulaire architectural 1930 dans ce contexte un peu lourd, un peu chargé du néo-haussmanien.

Tout en rivalisant les uns avec les autres en affirmant chacun à leur manière des rejets ou des pieds de nez face à la manière Beaux Arts, chacun participe pièce par pièce à la subtile mise en scène de l'ensemble. Point de hasard mais au contraire le choix d'une géométrie, de dimensions qui permettent à l'art du collage d'exploser.

Il apparaît donc à l'analyse que la réussite de l'insertion d'un fragment 1930 dans un contexte plus ancien ainsi que la mise en valeur des éléments qui le composent, sont dus d'abord à la qualité du découpage et aux quelques règles simples d'occupation qui l'accompagnent.

Il y a un décalage certain entre la simplicité du plan d'ensemble et la variété du vocabulaire architectural, mais il n'y a pas de divorce. Le dessin du plan est fait de manière à mettre en scène les éléments architecturaux par le biais de (perspectives percées) mise en valeur des angles. Par ailleurs, le vocabulaire architectural et l'addition des diversités plutôt que de nuire à la cohérence du quartier renforcent au contraire sa personnalité et son inscription moderne dans la ville.

M. BAJARD



NAISSANCE D'UN LOTISSEMENT PRIVE

I - 1832-1933 - UNE TACHE BLANCHE SUR LES PLANS DE LA VILLE

"J'ai connu ce quartier dès ma plus tendre enfance, habitant 8 rue Thiers et ancien élève du pensionnat St-Michel à l'Aigle. Tous les matins et soirs, les élèves parcouraient en rangs la rue Thiers jusqu'à l'Aigle et je me souviens très bien (1920 à 23) que depuis la rue Condorcet jusqu'à la rue Charles Testoud, on longeait des terrains vagues et le parc d'une villa dont l'entrée principale était rue de Turenne. Une grande partie de ce parc était fermée sur la rue Thiers par une murette surmontée d'un grillage qui permettait de voir que toutes les parties ouest et sud étaient laissées à l'abandon".

Ces "terrains vagues" qui constituent aujourd'hui ce que l'on nomme "quartier Condorcet", appartenaient en 1832 à plusieurs propriétaires : Mesdames Morel-Termat possédaient la majorité des terres et habitaient dans la villa située 49 rue Thiers. Plus au Sud, séparé d'une murette, on trouvait la propriété de Monsieur Rolland, celle de Madame Borel. Notre recherche s'intéressera essentiellement à l'histoire du clos Morel-Termat qui verra naître un lotissement dans les années trente.

1900 : Deux projets d'aménagements :

Jusqu'en 1880 (date de démolition de l'enceinte Créqui), le "quartier Condorcet" est une zone de petits parcellaires de propriétés privées traversées de nombreux chemins. La propriété se situe dans une zone de servitude militaire sur laquelle on ne peut construire de hautes maisons en matériaux solides, seules des baraques et maisons en torchis sont tolérées.

A la fin du dix-neuvième siècle, lorsque le pouvoir municipal tente d'organiser l'urbanisation naissante de l'ouest grenoblois, l'aménagement de la cité et les plans d'alignements sont à l'ordre du jour. En 1882, le plan d'alignement du nouveau "centre" se trouve être dans certains cas, un document d'urbanisme indicatif. En effet, il se limite parfois à indiquer les voies et aménagements généraux laissant aux propriétaires un "droit d'initiative". Un plan est établi par l'architecte voyer, mais tient compte des données que les propriétaires apporteront. D'autre part, Edouard Rey, maire de la ville, prend des dispositions afin que "tous les citoyens qui témoignent le désir de faire un plan d'ensemble trouvent à la mairie un plan-programme avec son rapport et deux ou trois plans vierges de tout projet, mais contenant les lieux existants afin qu'ils puissent y traduire leurs idées...". Bien que l'histoire ne le mentionne pas précisément, nous pouvons formuler l'hypothèse que l'occasion se présente ainsi pour la famille Morel-Termat de correspondre avec la ville de Grenoble au sujet du devenir de sa propriété. De 1883 à 1933, le domaine sera l'objet de nombreux projets jamais réalisés mais qui seront le reflet de stratégies diverses.

En 1883, conformément aux prévisions urbanistiques, la ville de Grenoble envisage l'aménagement de voies nouvelles dans le quartier Condorcet. A cette époque prévoir l'urbanisation du secteur Thiers-Turenne, pour les années futures, paraissait évident, sachant que l'accroissement de la population est l'élément majeur qui fait évoluer la ville et casser les enceintes. La poussée vers l'Ouest et l'existence d'un nouveau centre allaient être déterminants. L'aménagement prévoyait, suite à l'ouverture de la rue Thiers, la création des voies 101 et 100bis (aujourd'hui rue Condorcet et rue Paul Dijon) et une place "B" : la place, rectangle de soixante-douze mètres cinquante de base et de cinquante mètres de hauteur, serait accolée à la voie 101 et à l'avenue Thiers (aujourd'hui rue Thiers). La voie 100bis partant de l'angle sud de la place "B", aboutirait rue Lesdi-

guières (aujourd'hui rue de Turenne) en prolongement de la rue Marceau. Ainsi, "l'avenue Thiers et les deux voies formeraient bientôt un quartier à population très dense avec maisons à loyer". Pourtant, un courrier du service de la Voirie et des Eaux du 29 février 1900 mentionne les faits suivants : "dans le quartier les maisons à loyer sont toujours rares et la vie peu animée, les maisons basses et espacées laisseront suffisamment pénétrer l'air et la lumière pour qu'à ce point de vue la place projetée devienne sans objet. Cette place augmentera en outre la solitude du quartier, ce qu'il faut éviter dans l'intérêt des commerçants qui s'installeront forcément dans les rez-de-chaussée des maisons à loyer...". Effectivement, malgré l'ouverture de la voie 101 en 1893, le projet global ne peut prendre forme. Résistant à l'urbanisation du dix-neuvième siècle, ce quartier de "transition" voit l'étau se resserrer autour de lui : entre un centre constitué d'immeubles d'habitations destinés à la bourgeoisie et l'ouest peuplé, il conserve son aspect peu bâti, laissant apparaître cheminements et parcellaires. Il faudra attendre 1914, période de densification, pour voir le quartier s'assimiler au nouveau centre par souci d'alignement, de mitoyenneté, d'uniformité, mais il restera soumis au parcellaire et occupé par des constructions hétérogènes comme dans les quartiers de "l'ouest".

Dans un rapport, le service de la Voirie et des Eaux¹, remettant lui-même en question le bon sens et l'utilité de ces aménagements, la famille Morel-Termat désirant disposer de ses terrains en vue de leur vente, après lotissement, décide de mettre la Ville en demeure de donner suite ou d'abandonner ses projets. Le clos Morel-Termat, après avoir subi les servitudes militaires, était l'objet du projet municipal depuis mai 1883. En 1900, l'alternative se présente de la façon suivante : si la ville exécute son projet, ce sera à titre onéreux car les intéressés ne feront aucune concession sur les prix des terrains : les Morel déclarent ne vouloir céder leur sol qu'au prix de cent francs le mètre. Dans le cas contraire, les propriétaires se proposent de remettre gratuitement à la Ville le sol des rues qu'ils ouvriront eux mêmes : une voie de neuf mètres sur l'emplacement du Chemin des Bains élargi, une voie de neuf mètres ou de onze mètres parallèle au Chemin des Bains, entre ce chemin et leur habitation. Dans cette situation, le service de la Voirie et des Eaux déclare : "Les deux rues fourniront un développement total supérieur à celui que pourrait donner la voie 100bis, le projet des intéressés a pour eux l'avantage de rendre plus facile le lotissement de leur propriété et de ne pas toucher à la cour de leur habitation en façade rue

¹ In rapport de M. Marchand, directeur du service de la Voirie et des Eaux : "Place B et voie 100 bis", le 29 juin 1900, Ville de Grenoble, AM.

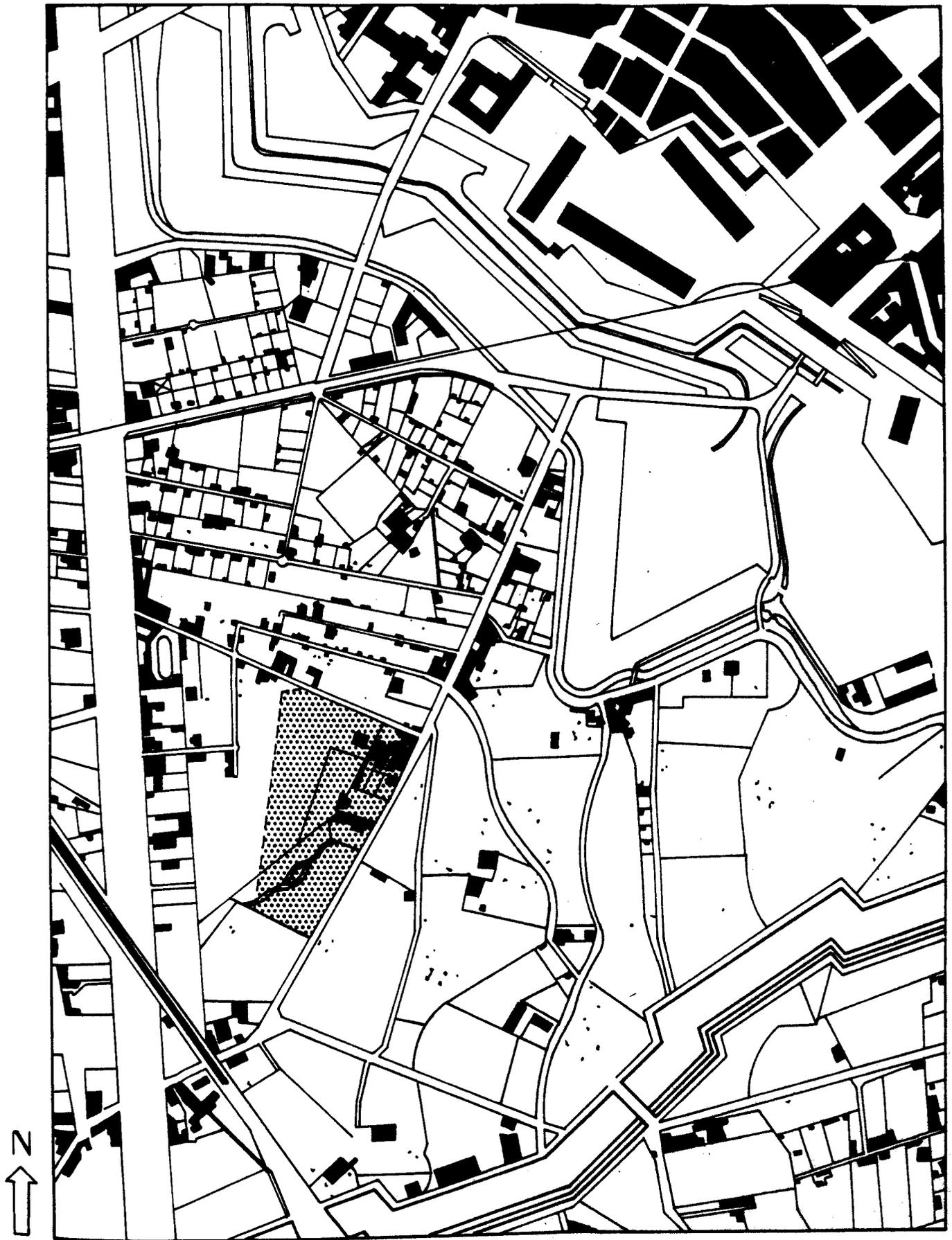


planche 1 plan de 1870,
échelle 1/5000e, MI 4984 D.,
d'après AM.

Lesdiguières. Les propriétaires du clos Morel-Termat trouvent que les voies conçues par eux mutilent moins disgracieusement leur terrain et la partie qu'ils comptent conserver à l'état d'agrément aura une forme plus régulière ; aussi ne feront-ils rien pour aider la réalisation de notre projet.

Devant de pareilles prétentions, nous sommes dans l'impossibilité d'empêcher l'élévation des constructions et l'ouverture de rues qui rendront impossible notre réalisation à moins qu'elle puisse être exécutée à très brefs délais".

Jusqu'à la guerre, dans le but constant de voir sa propriété lotie, la famille Morel-Termat correspond avec la municipalité prétextant l'embellissement du quartier et l'existence récente de villas luxueuses ; elle se bat pour la disparition de baraques délabrées (celle de M. Oddi, tailleur de pierre), et pour le rachat de tout terrain contigu à son domaine.

1925 - Le plan Jaussely :

Dans l'après-guerre, les politiques d'aménagement successives prennent des orientations divergentes : le climat qui apparaît né des transformations survenues dans les domaines économique, démographique et dans la composition socio-professionnelle de la population favorise les socialistes à Grenoble durant la période 1919-1932 : parmi les hommes politiques, Paul Mistral montre un intérêt constant pour l'oeuvre d'aménagement, il est l'inspirateur du plan fondamental d'urbanisme : le plan Jaussely. Les années suivantes voient la municipalité conduite par des hommes de tendances modérées, la réélection de Paul Cocat en 1935, correspond à une légère poussée de la droite.

Les destructions de la guerre sont à l'origine de la loi Cornudet du 14 mars 1919 et du 19 juillet 1919. Cette loi impose à toutes les villes de plus de dix-mille habitants, aux stations touristiques, aux agglomérations classées, de dresser un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension dans un délai maximum de trois ans à compter de sa promulgation. Dans ces années 1923, 1924, la cité grenobloise classée "station touristique" et acceptée pour la tenue de l'exposition internationale de la houille blanche et du tourisme, signe donc une convention avec l'architecte Léon Jaussely, grand prix de Rome et professeur d'urbanisme aux Beaux-Arts de Paris, afin de mettre en forme le plan d'aménagement de la ville. Ce projet conditionnera fortement la forme finale des îlots construits sur le clos Morel-Termat en 1933. Leur tracé naîtra de la conjonction du plan, de la

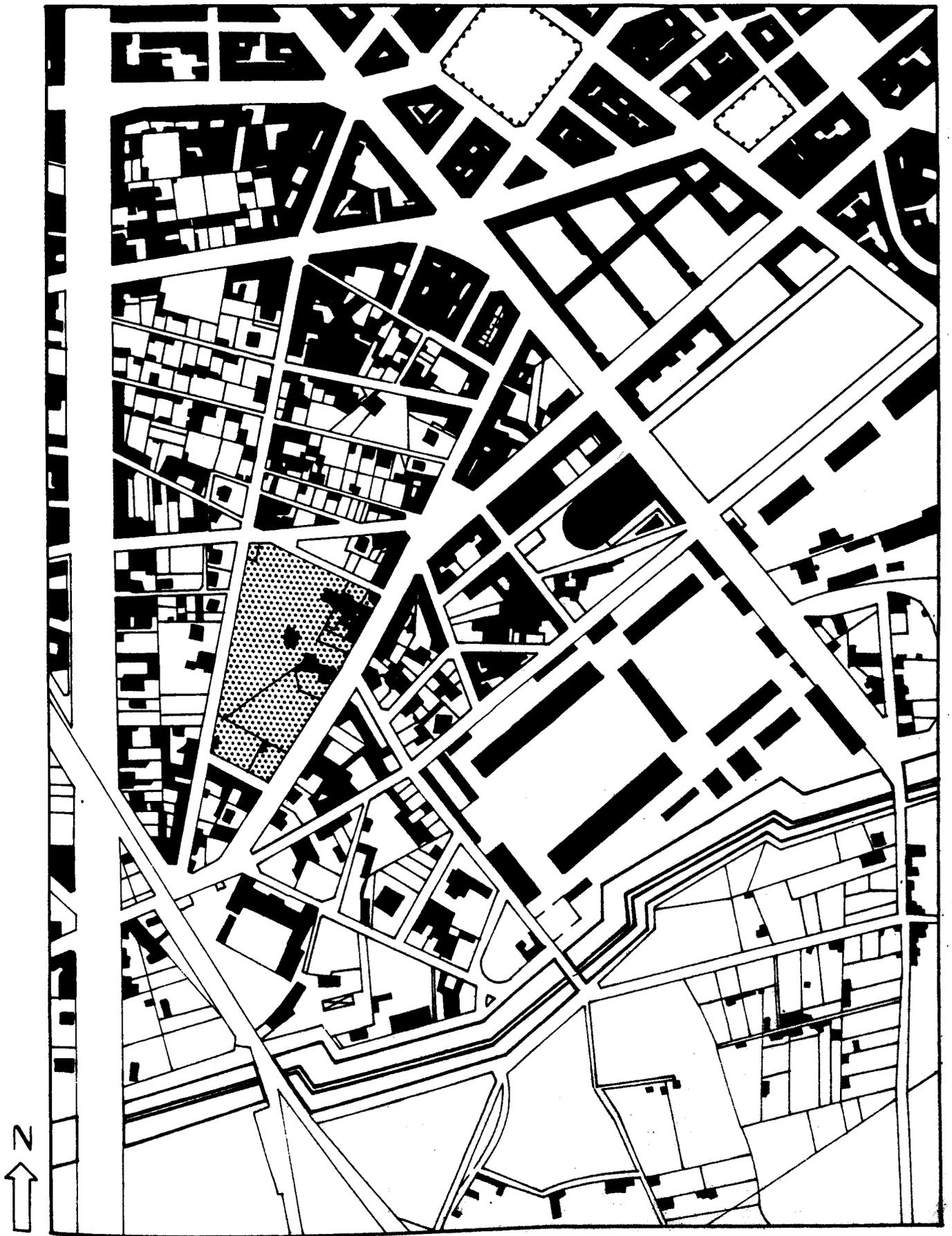


Planche 2 : plan de 1902,
échelle 1/5000e, MI 83480 D,
d'après AM.

nature de ses aménagements, et des aléas des règlements d'urbanisme.

"Le développement de Grenoble auquel nous assistons ces dernières années, nous invite à être optimistes pour le développement à venir et comme j'ai l'honneur de le dire dans les différentes commissions auxquelles j'ai été convoqué pour la présentation des divers avant-projets établis avant le projet définitif actuel, c'est bien sur une population d'environ 150 000 habitants que Grenoble atteindra certainement avant une trentaine d'années, qu'il faut penser les études viaires, les services publics et toutes les conceptions du plan d'aménagement et d'extension".²

Le plan de la ville s'attache à quatre grands domaines : l'urbanisation des quartiers fait l'objet d'une attention vigilante, l'ensemble du territoire est partagé en sept zones pour lesquelles Jaussely propose des règlements de constructions, puis lié à la hauteur des bâtiments, le plan fixe la direction, la largeur et le caractère des voies à modifier, à créer. On veut alors réserver pour l'avenir un nouveau style de vie ! Suite au phénomène nouveau que représente l'automobile, en matière de circulation, de grandes avenues quadrillent la ville, s'orientent autour d'un pôle : la nouvelle gare de la Bajatière, et établissent une liaison avec les agglomérations environnantes. Un intérêt particulier est apporté à la réorganisation des voies ferrées : suppression de la gare actuelle et création d'une gare au sud de la ville. Le plan se préoccupe aussi des espaces verts et développe un système de grands parcs publics que le hasard des terrains propices a bien distribué (parc du Génie, parc des Sports, parc de la Bastille ...). Dans le domaine des aménagements annexes, les bâtiments publics par leur caractère spécifique et exemplaire sont soumis à une étude particulière. Ainsi, la construction de deux édifices est prévue sur les terrains vides situés à l'angle des rues Condorcet et Thiers : une bourse du travail sur une surface de 1 500 m², et un grand marché couvert sur une surface de 4 800 m² (60m x 80m) (les autres marchés de la ville font environ 1 500 m² à 2 000 m²).

Le quartier Championnet³ est alors concerné par la zone III du découpage du plan. Dans cette zone où la construction de maisons n'est admise que sur trois étages au maximum, les rues principales reçoivent des constructions plus hautes, proportionnées à la largeur des voies, il en est de même pour toutes les rues secondaires. A l'époque de ce projet, Championnet se présente encore comme un quartier de "transition" entre le centre bourgeois aux larges artères

² In rapport de Léon Jaussely : "Plan d'aménagement et d'extension de Grenoble", AM, non daté.

³ Mathieu P.P. : "L'urbanisme grenoblois de l'entre-deux guerres", mémoire de Maîtrise, juin 1972, Université des Sciences Sociales, Grenoble II.



Planche 3 : plan de 1925,
échelle 1/5000e, MI 7951 D,
d'après AM.

(Edouard Rey, Alsace-Lorraine) et le quartier Berriat. Pourtant depuis 1900, il a bien évolué : si le clos Morel-Termat reste le terrain vide qu'il a été jusque là, l'ouverture de la rue Charles Testoud créée sur des limites de propriétés empiète sur le domaine de Monsieur Rolland et détache le terrain de Madame Vve Morel en un îlot. Cette nouvelle voie permet une liaison entre la rue de Turenne et le cours Jean Jaurès. Dans l'ensemble, les villas avec jardinets s'associent aux immeubles du début du siècle et créent la mixité architecturale que l'on connaît. Cette mixité existe également parmi les habitants. Le quartier recense des cantinières, des employés de service, des coiffeurs, des commerçants et des rentiers. Il faudra attendre les années trente pour noter un fort pourcentage de professeurs.

Championnet appelé depuis longtemps à devenir un quartier commerçant, prendrait une nouvelle dimension avec la création de ces bâtiments publics sur les terrains de "Condorcet". Situé à mi-chemin entre le centre et la nouvelle gare, il deviendrait un centre d'activités. La famille Morel voit alors ses projets compromis. En effet, si les projets antérieurs, tant ceux de la municipalité que celui des Morel, étaient divergents, ils prévoyaient la construction d'immeubles d'habitation ; le plan Jaussely les destine à une toute autre utilisation.

Dès l'approbation du plan le 3 août 1928 le service de la Voirie et des Eaux doit examiner de nombreuses pétitions et demandes de particuliers⁴. Une mise au point générale parut nécessaire en 1930, mais dix ans plus tard, le problème est toujours débattu en Commission. Le rapport du directeur du service de la Voirie et des Eaux en juin 1937 demande un crédit de quinze mille francs pour frais d'étude d'un nouveau plan d'extension, projet mené par Monsieur Prudhomme et destiné à remplacer le plan Jaussely.

"La composition de ce plan est fort belle et digne de l'artiste de talent qui l'a signée. Malheureusement le côté financier du problème fut totalement négligé. Notre service et quelques membres de la commission extra-municipale manifestèrent leur inquiétude à ce sujet mais ils ne furent pas écoutés. Pour le comprendre, il faut se reporter à cette époque d'après-guerre où l'on vivait dans une atmosphère de fièvre et d'enthousiasme ; les hommes venaient de traverser tant d'événements extraordinaires que leur bon sens s'en trouvait altéré, nombre de bons esprits avaient alors perdu le sens de la mesure. Rien ne paraissait impossible. Mais par la suite nos inquiétudes se trouvèrent confirmées. Il devient

⁴ In "Plan d'embellissement - Modifications - Approbations", rapport du service de la Voirie et des Eaux, avril 1930, AM.



Pianche 4 : plan de 1930,
échelle 1/5000e, MI 79273 D,
d'après AM.

bientôt évident que le programme tracé par Jaussely était irréalisable, hors de proportions avec les ressources de notre ville. Son adaptation s'avéra indispensable. Une mise au point fut amorcée en 1931. Sans toucher aux grandes lignes de la composition, on procéda à de nombreuses retouches de détails qui tendaient à réduire les difficultés de réalisation. Malheureusement, sans nier l'utilité incontestable de ce travail, il faut reconnaître qu'il reste nettement insuffisant, le grand défaut de Jaussely tient en effet dans le fait que la composition toute entière est centrée autour d'une idée fautive, utopique. A la base de ce plan, il y a une erreur fondamentale qu'on ne peut redresser sans détruire tout l'équilibre et l'harmonie du tracé. Un accord au sujet de la construction d'une nouvelle gare de chemin de fer entre la Compagnie P.L.M. et la Ville n'a pas pu se conclure et la municipalité pensait que les choses finiraient par s'arranger.

Aujourd'hui l'évolution des transports condamne définitivement cette espérance. Ainsi, l'on ne peut renoncer définitivement au projet de construction d'une gare nouvelle au sud de Grenoble et la réfection du Plan Jaussely s'impose".

Bien que des témoignages écrits des années trente nous fassent défaut, le contexte en matière d'urbanisme nous laisse supposer qu'avec les premières remises en question du plan en 1928, la famille Morel a saisi l'opportunité de correspondre à nouveau avec la municipalité afin de négocier son affaire. Un article litigieux de la loi de 1924 comporte quelques alinéas qui remettent en cause tout l'équilibre des opérations d'aménagement et va être le facteur déterminant des négociations entre la Ville et les propriétaires fonciers. "Lorsqu'il s'agira d'une construction à édifier en bordure de voies ou places non encore ouvertes, la demande sera soumise au Conseil Municipal qui décidera si la commune est en mesure d'effectuer dans un délai de quinze années, les travaux prévus ou la partie de ces travaux nécessaires pour que le tronçon de voies amorcé au droit de la construction à édifier soit relié au réseau des voies publiques environnantes. Dans l'affirmative, le Conseil Municipal votera les ressources qu'il entend affecter à ces travaux et le constructeur devra se conformer aux alignements approuvés. Dans le cas contraire, l'autorité compétente devra délivrer aux intéressés les permissions demandées..."

Ainsi, cet article 10 met à la charge de la Ville la construction de voies, places et tous les services généraux sans demander aucune contribution au pro-

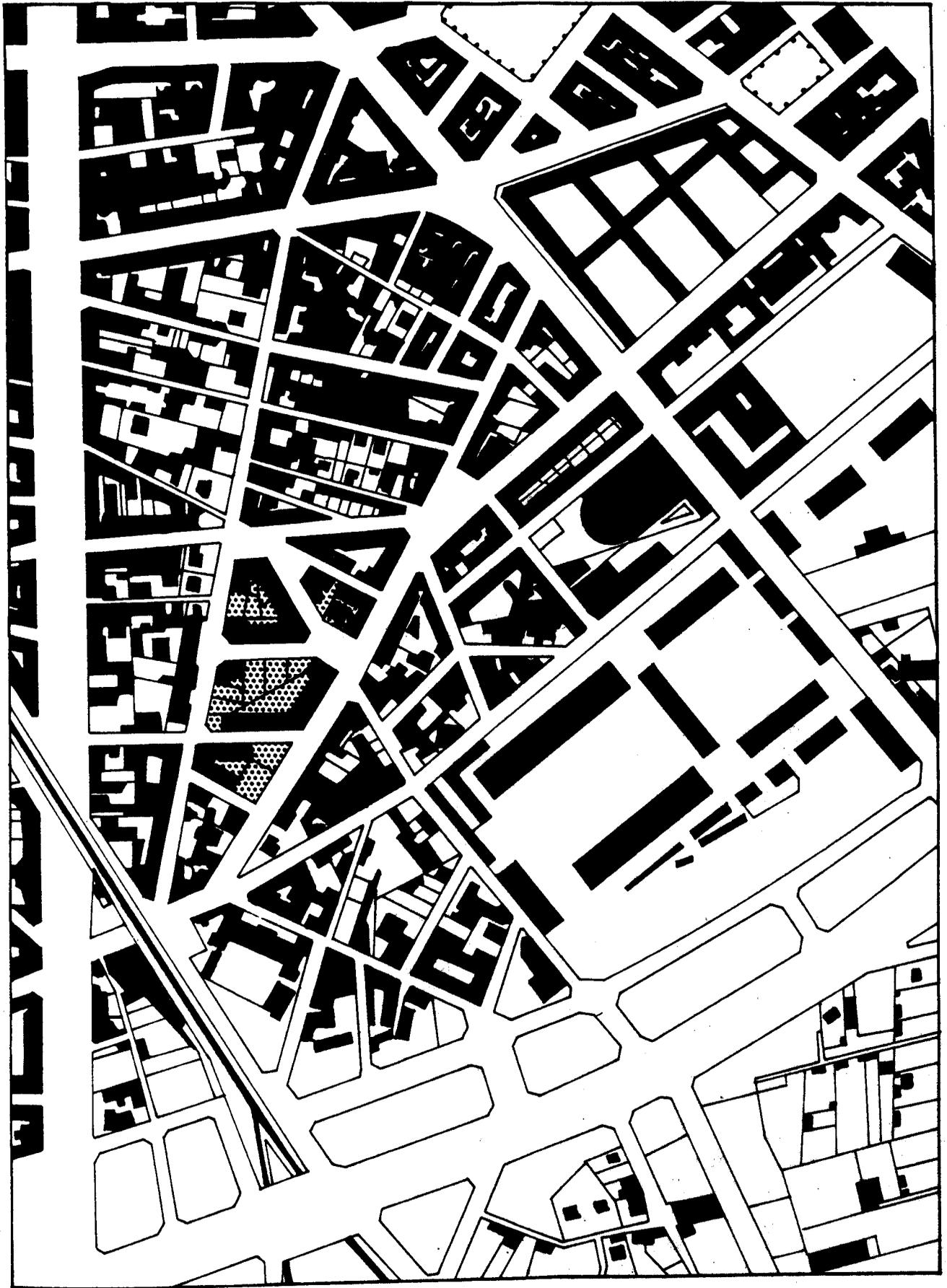


Planche 3 : plan de 1935,
échelle 1/5000e, MI 7952 D,
d'après AM.

priétaire dont le lot de terrain est mis en valeur. Le propriétaire possède donc tous les avantages lorsqu'il accepte les dispositions du projet municipal, dans le cas contraire en demandant à construire dans les parties du plan les plus éloignées du centre, il peut obliger les communes à abandonner le plan ou à consentir des sacrifices dépassant ses possibilités. En réaction, la municipalité tente de modifier l'article litigieux, ceci sur la proposition de Monsieur Prudhomme, architecte de la Ville ; "dans le cas d'ouverture de voies, les propriétaires devront alors se grouper pour réaliser les constructions et répartir les charges et avantages entre les intéressés". Mais aucune suite n'est donnée à cette idée astucieuse qui réclamait une pression suffisamment forte de la part de plusieurs maires pour pouvoir être appliquée.

A ce sujet, la municipalité a tout lieu de craindre les démarches de la population, les propriétaires fonciers commencent à se familiariser avec les lois. Ils ne correspondent pas à l'image classique du spéculateur, mais sont dans leur majorité de simples particuliers soucieux de défendre leurs intérêts. Les journaux de l'époque, notamment la "République de l'Isère"⁵, retracent leur effort pour s'unir. Un syndicat est fondé le 1er mars 1933, sous le nom de "Grenoble Embellissement", regroupant des particuliers de toutes professions mais animé par des architectes et des entrepreneurs. Ce groupement se veut un moyen de défense mais aussi un organe de liaison entre ses adhérents et la municipalité en refusant toutefois d'appuyer toutes prétentions exagérées ou demandes injustifiées. A cette époque, pour la famille Morel-Termat, l'affaire est déjà classée. Profitant de cet article litigieux de la loi de 24, la négociation s'est déroulée entre 1928 et 1930. La Ville, de nouveau mise en demeure d'exécuter son projet dans de brefs délais, a préféré accepter les propositions de Mesdames Sery, Lamur et Lebègue, nées Morel, héritières de Madame Vve Morel. En contrepartie, elle a remis à la charge des lotisseurs la création et l'entretien des voies jusqu'à ce que celles-ci lui soient rendues gratuitement.

Cette opération négociée depuis plusieurs années avec une municipalité socialiste qui tendait plutôt à développer l'habitat à bon marché que l'initiative privée, sera malgré tout acceptée par le Conseil Municipal, le 10 mars 1933 et approuvée le 8 mai 1933, un an après le décès de Paul Mistral, par le Docteur Léon Martin de même tendance.

⁵ In "La république de l'Isère",
le 18 mai 1933, le 9 juin 1933.



Planche 6 : plan de 1938,
échelle 1/5000e, MI 79300 D,
d'après AM.

1930 - Lotissement Morel-Termat :

Le projet Morel répond mot pour mot à la nouvelle définition du lotissement de 1932 : c'est la mise en vente ou en location, dans un but spéculatif, d'un terrain divisé en parcelles en vue de l'édification d'habitations. Le lotissement de la propriété des héritiers Morel-Termat, 49 rue Thiers à Grenoble, reçoit l'avis favorable du Conseil Municipal, moyennant le versement d'une somme de cent vingt-cinq mille francs en 1933, après approbation de l'opération par l'autorité supérieure. Le solde en cinq annuités est payable fin juin de chaque année. En outre, les lotisseurs assureront comme convenu, la mise en état de viabilité de tous leurs terrains et prendront à leur charge les frais de branchement d'eau, de gaz et d'électricité à l'intérieur du lotissement. De son côté, la Ville procédera elle-même à l'acquisition de la propriété Colomb-Rey-Veyre, rue de Turenne, et assurera la mise en état de viabilité de ce terrain dans un délai d'un an après la date à laquelle elle pourra prendre possession de la propriété. Le terrain en forme de quadrilatère appartenant à la Ville, à l'angle de la rue Thiers et de la rue Condorcet, sera incorporé à la voie publique. Enfin, les régies municipales assureront les travaux d'adduction des canalisations d'eau, de gaz et d'électricité jusqu'aux limites du lotissement, travaux évalués à quatre-vingt onze mille francs.

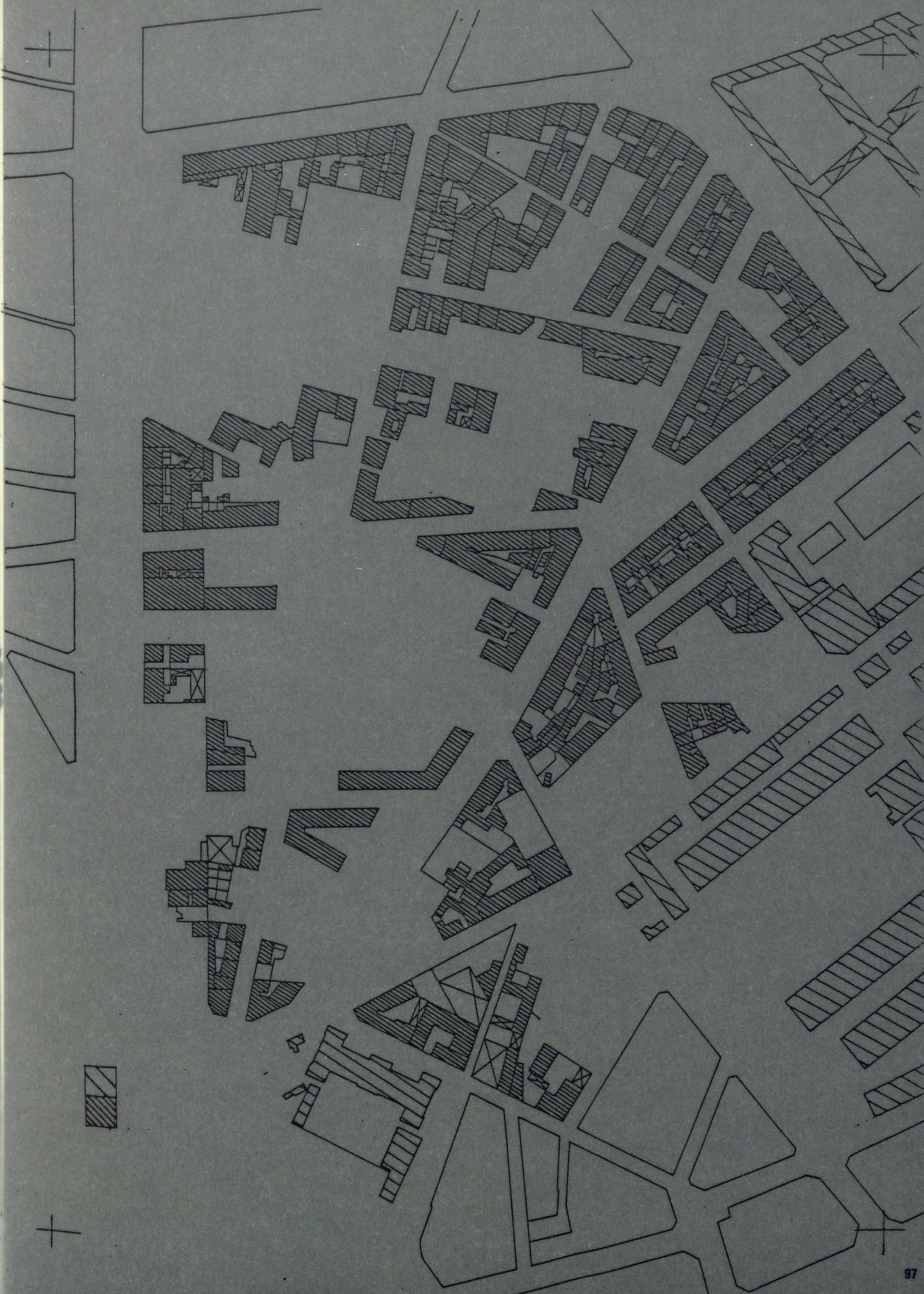
L'ensemble des terrains qui constituent ce lotissement, occupe une surface de onze-mille six cent quarante quatre mètres carrés et figure au cadastre de Grenoble sous les n° 670, 671, 672, 673, 678, 680, 685, 690 de la section G. La superficie du sol affectée en rues, places ou carrefours est de quatre mille quatre cent soixante dix mètres carrés. Messieurs Fumet et Noiray, géomètres, ont dressé le cahier des charges du lotissement le 20 décembre 1932 à Grenoble. Le plan masse qu'ils ont établi découpe le domaine en trois flots : A, B, C. Celui-ci respecte le tracé des voies et les contours des bâtiments, envisagés par le projet Jaussely. De forme triangulaire et trapézoïdale, le plan de ces flots s'assimile au modèle haussmannien. Le lotissement est prévu en vingt-trois lots qui varient de cent quatre-vingt à trois cent cinquante mètres carrés. Le cahier des charges précise que les lots pourront être modifiés en nombre et en superficie suivant le gré des acquéreurs mais devront toujours être directement en façade sur les voies publiques ou du lotissement. Le lotissement est limité par cinq voies publiques qui

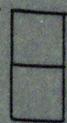
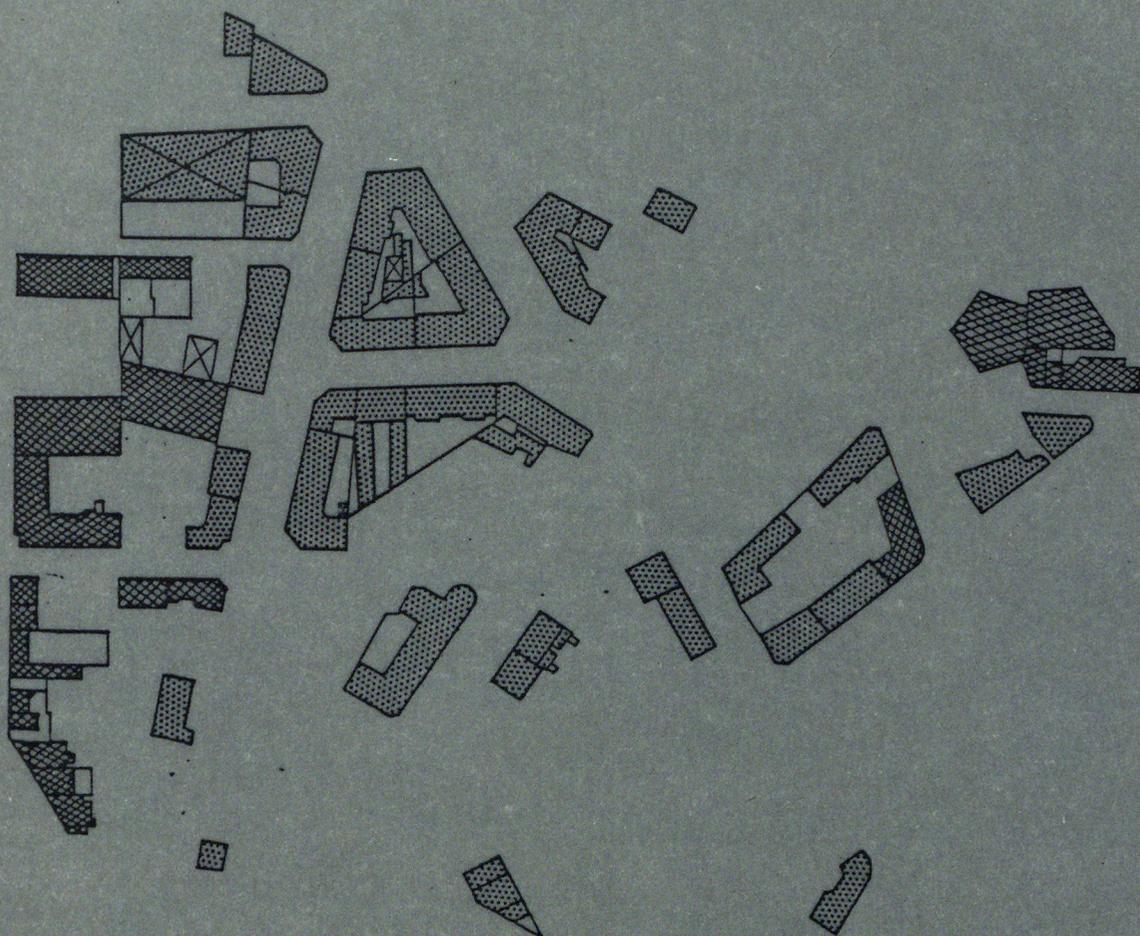
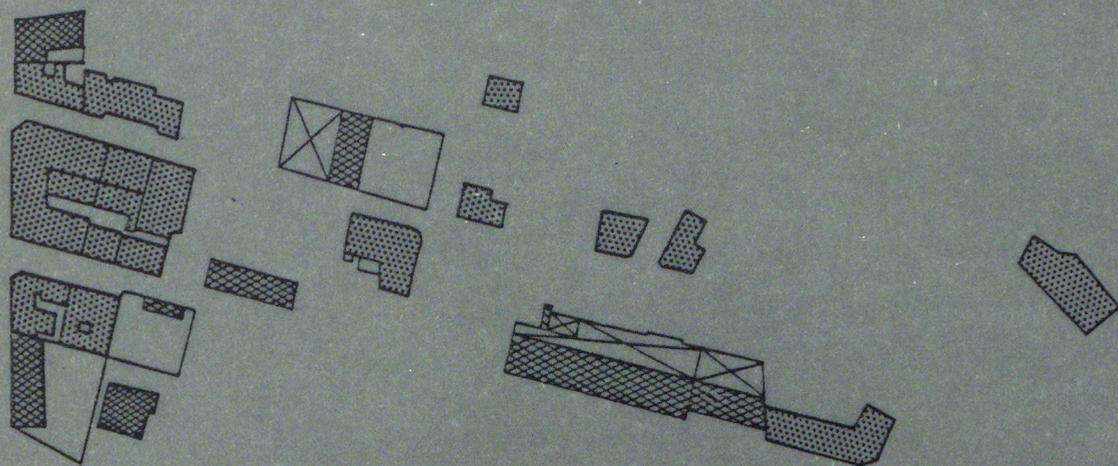
sont : la rue Condorcet, la rue Pierre Arthaud, la rue de Turenne, la rue Charles Testoud, la rue Thiers ; il sera desservi par deux voies nouvelles : la voie N (rue J.B. Pradel) de quinze mètres de largeur, la voie M (rue Paul Dijon) de dix-huit mètres. Ces rues seront raccordées aux voies existantes par de larges pans coupés. Un grand dégagement (propriété Colomb-Rey-Veyre) devant former une place (place J. Marval) est prévu à l'intersection des deux voies nouvelles du lotissement et de la rue de Turenne. La rue Thiers sera portée à quinze mètres de largeur par un élargissement de quatre mètres sur les terrains. L'élargissement à trente mètres de la rue Condorcet, prévu à son intersection avec la rue Thiers au droit du pan coupé de vingt-deux mètres soixante-neuf de longueur, englobera une parcelle de terrain de cent dix mètres carrés de surface appartenant à la Ville et servant d'entrepôt. Concernant la propriété du sol des rues, l'article 6 du cahier des charges est clair : "Le sol des rues, places et carrefours du lotissement restera la propriété des lotisseurs jusqu'à l'incorporation au réseau municipal de Grenoble par voie de cession gratuite ou conditionnelle au gré des lotisseurs ; mais lors de la vente des lots, la charge de l'entretien sera transférée aux acquéreurs qui se grouperont en syndicat pour l'assurer".

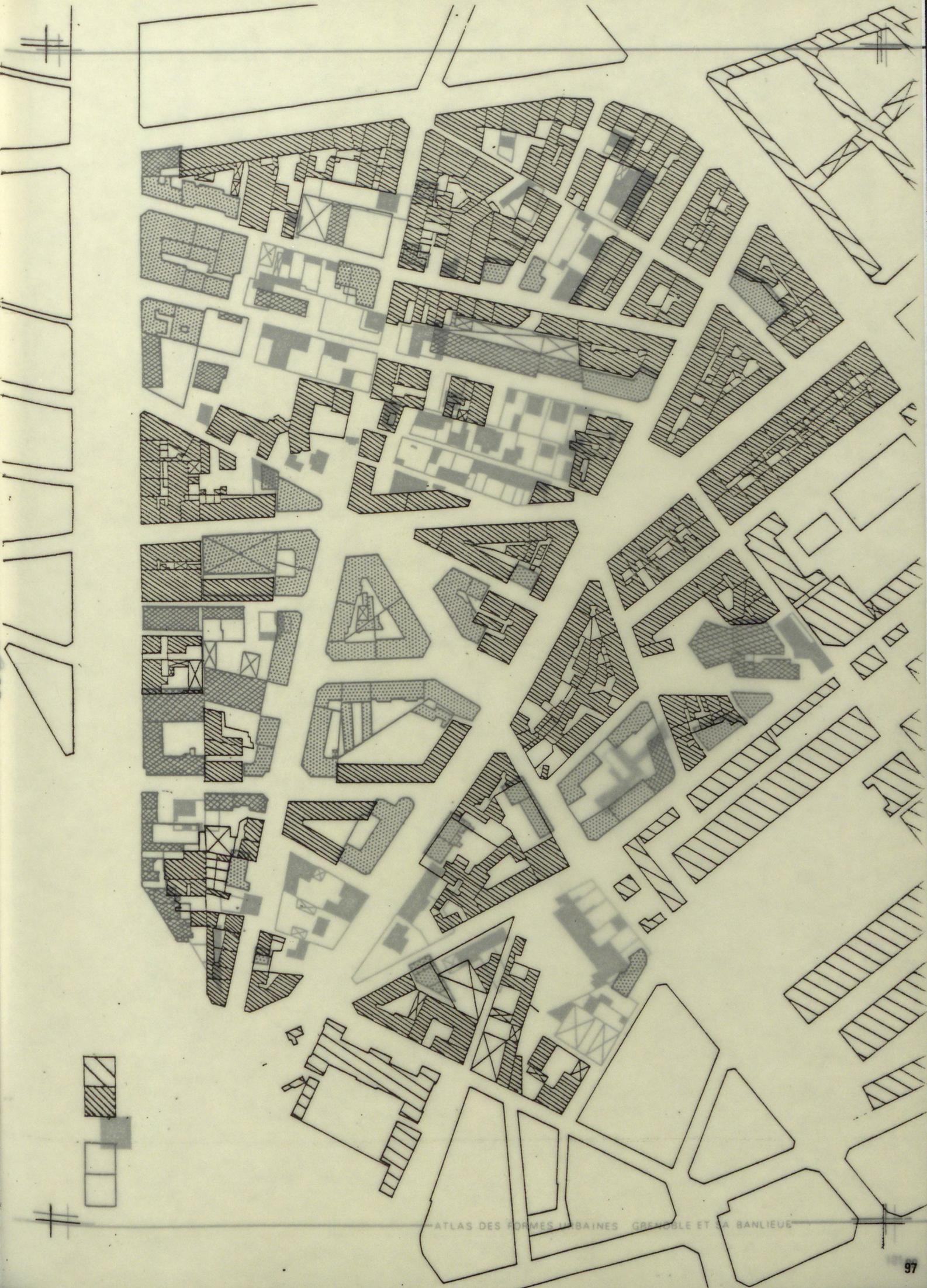
En effet, l'article 23 du cahier des charges prévoit la constitution d'un syndicat dont l'existence cessera lorsqu'aura lieu l'incorporation totale des rues du lotissement à la voirie municipale. "Il est créé, entre tous les propriétaires présents et à venir, une association syndicale libre dont chaque acquéreur fera obligatoirement partie, de droit, par le fait même de son acquisition".

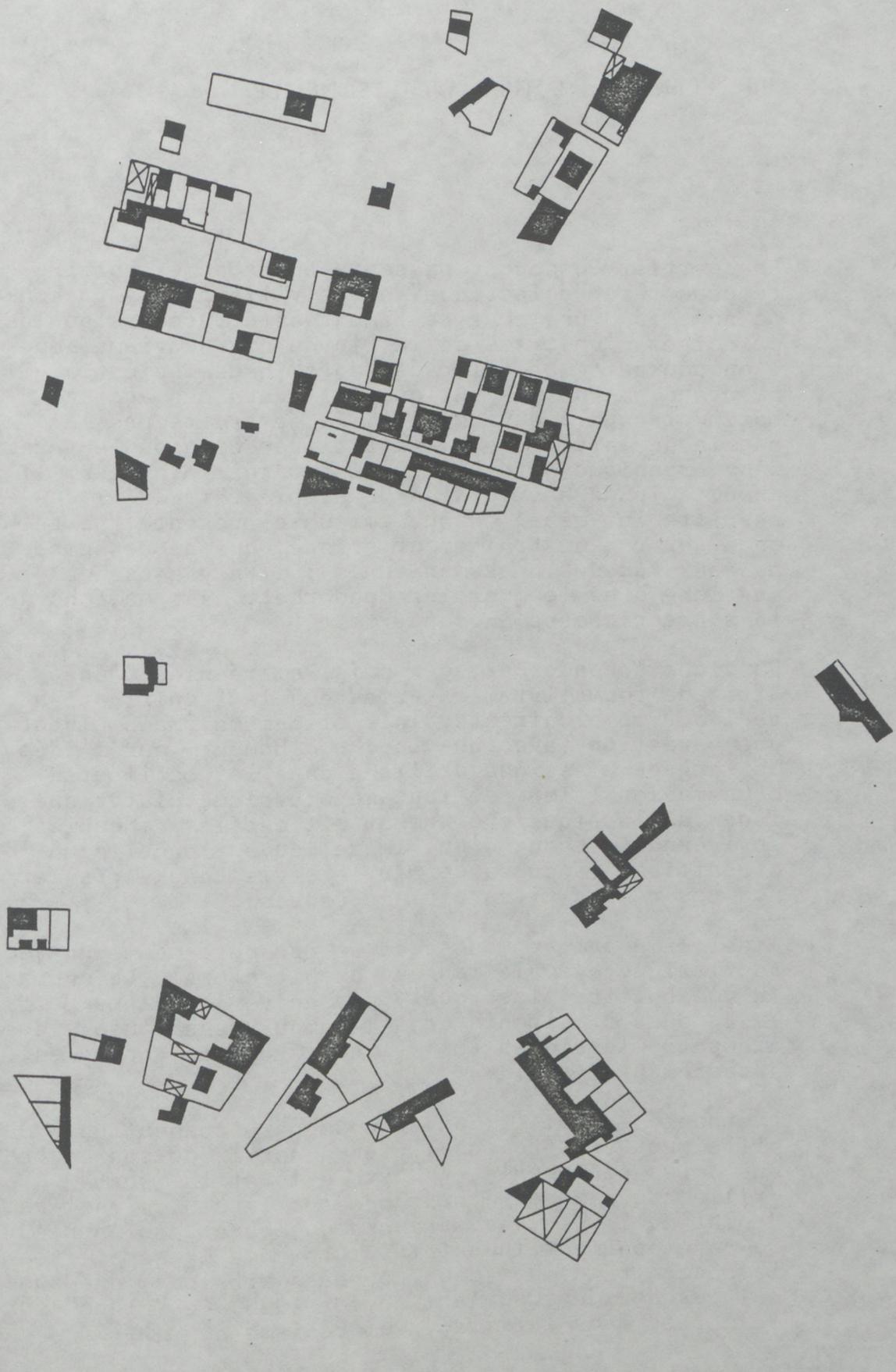
6 In cahier des charges du lotissement Morel-Termat, enregistré le 4 août 1938, volume 4952 n° 1, remis le 21 avril 1939 au service de la conservation des hypothèques, Ville de Grenoble.











UNE PREMIERE LECTURE ARCHITECTURALE

Le quartier Condorcet présente de façon exemplaire le caractère "éclectique" de la ville par sa présence au sein d'une zone fortement structurée selon les principes d'un tracé de la fin du dix-neuvième, que l'on pourrait qualifier de "soft" haussmanien(1). Il ne prend pas de précautions à l'égard des anciens bâtiments qui l'entourent. Il ne traite pas la partie de la ville où il est situé comme on le ferait d'un organisme affaibli qu'il faudrait protéger. Il prend soin de ses voisins du simple fait qu'il se respecte lui-même. Chaque immeuble présente une façade sur rue au traitement soigné, qui ne ressemble pas aux façades haussmaniennes ; il n'y a pas de pastiche dans le quartier Condorcet, mais un écho de la sobre richesse du contexte.

Pastiche à Condorcet, car celui-ci résulte d'une attitude formaliste, extérieure à la signification de l'oeuvre architecturale elle-même, mais plutôt une variation, avec une touche d'humour, sur l'idée de langage classique utilisée dans les bâtiments haussmaniens. Idée de langage classique plutôt que langage classique proprement dit car les immeubles environnants usent d'une image conventionnelle du classicisme (encouragée par le style Beaux-Arts) et non des règles vitruvo-vignolesques.

Ainsi le quartier Condorcet se présente comme un jeu sophistiqué avec le langage architectural. Le choix du vocabulaire classique y est en vérité dénié par le recours à l'ironie et à l'humour dans l'usage des éléments classiques (pilastres, frontons, consoles, encadrements, etc.).

L'étude du quartier Condorcet montre comment une ville peut croître aussi bien à partir de son centre que de sa périphérie. Venant de l'Est la "soft" grille haussmanienne branchée sur le centre médiéval. Venant de l'Ouest, au travers du cours Jean Jaurès, le développement industriel autour de la gare. Et à la rencontre de ces deux poussées urbaines, une zone qui reste vide jusqu'aux années 1930. Ce "blanc" sur la carte, dans la ville, qui résiste au procès

d'urbanisation et qui est comme un réservoir d'énergie urbaine. Et quand ce site libère son énergie, la meilleure architecture ne se produit qu'après une rétention du développement urbain.

De même que l'ensemble du quartier Condorcet se raccroche à son contexte avec une sorte de brutalité -saut d'échelle (de quatre à huit étages), manque absolu d'éléments de transition entre les nouveaux immeubles et les anciens- les bâtiments du nouveau quartier présentent eux la même rivalité.

Mais s'il n'y a pas de liaison évidente, on trouve cependant un air de famille entre les immeubles de Condorcet, produit par une commune épaisseur du relief des façades. Et entre le nouveau et l'ancien contexte nous trouvons comme une insistance sur la qualité de la modénature. Les façades "soft" haussmanniennes sont moins épaisses, mais leur composition avec cet encadrement précis des portes et fenêtres, la fine projection des balcons, est comme la première marche menant à la profonde épaisseur des nouvelles façades.

Nous pouvons dire que l'articulation entre l'ancien et le nouveau, dans le quartier Condorcet, appartient davantage à l'imaginaire baroque qu'au classique, en dépit du recours ou plutôt du jeu avec le langage classique. C'est-à-dire que nous avons ici le type de liaison qu'établit Borromini entre son Oratoire des Philippins et la Chiesa Nuova ou bien entre la façade de San Carlino et celle du couvent adjacent, liaison que l'on peut qualifier de collage urbain. Alors que dans l'imaginaire classique les différents bâtiments sont clairement séparés afin de prévenir toute contamination, afin de protéger le monument. L'urbanisme baroque privilégie la continuité du "paysage" urbain, alors que le classique insiste sur les bâtiments singuliers, comptant sur la grille spatiale abstraite pour assurer la communauté. Les différences dans la ville baroque ne sont que des modulations de la continuité, alors que dans la ville classique les différences se produisent par une nette séparation du monument d'avec l'architecture ordinaire.

Dans le quartier Condorcet nous trouvons une grande différence entre les façades sur rue et les façades sur cour. Ce n'est pas parce que les premières devraient recevoir une articulation raffinée et les secondes se contenter d'un traitement banal, selon la distinction triviale entre espace public et espace privé. Non, à Condorcet, les façades "intérieures" sont très intéressantes, elles communiquent un

sentiment d'aimable intimité. Elles ont leur propre épaisseur, où tous les dispositifs mécaniques, comme ascenseurs, descentes d'ordures, d'égouts, sont utilisés comme éléments architecturaux.

La structure des balcons sur cour est telle que les habitants peuvent facilement la modifier, produisant un désordre vivant dans l'articulation prévue de l'ensemble de la façade. Alors que les façades sur rue communiquent une impression de respectabilité, quelque peu introvertie, les façades sur cour installent une atmosphère presque napolitaine !

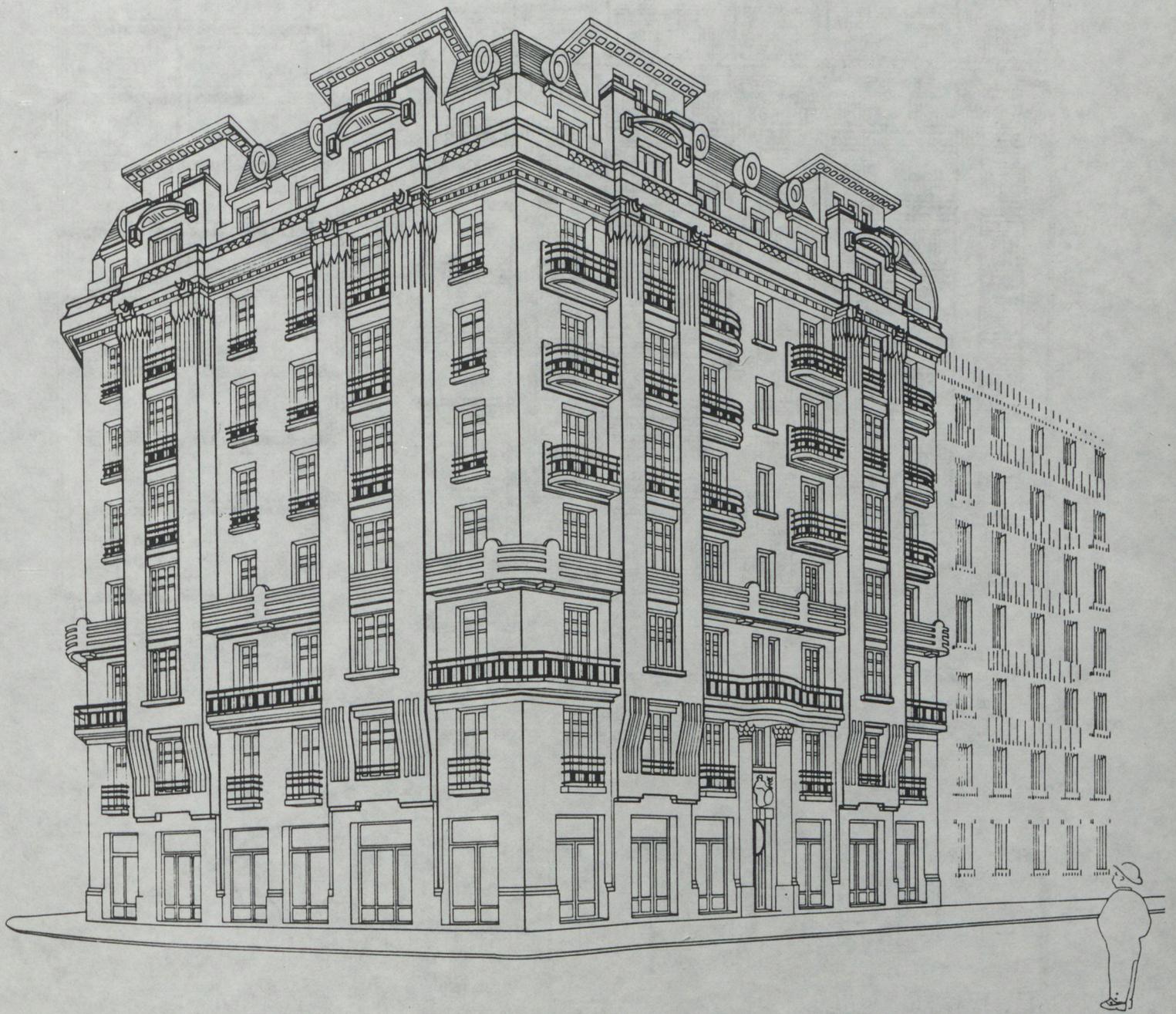
Si nous pouvons parler de collage urbain à propos de l'insertion de l'ensemble du quartier dans le contexte existant, nous rencontrons également l'imaginaire du collage dans la composition de chaque immeuble. Et particulièrement dans la partie supérieure des façades. Nous n'y trouvons pas, en effet, un élément appartenant à l'ensemble de la composition, la terminant au contact du ciel, mais une structure indépendante, quelquefois pourvue d'un toit pointu en tuiles, comme une petite maison posée au sommet de l'immeuble. Cet effet était consciemment voulu par les architectes car nous savons qu'ils désignaient ces derniers étages de leurs immeubles, "les villas du sixième étage".

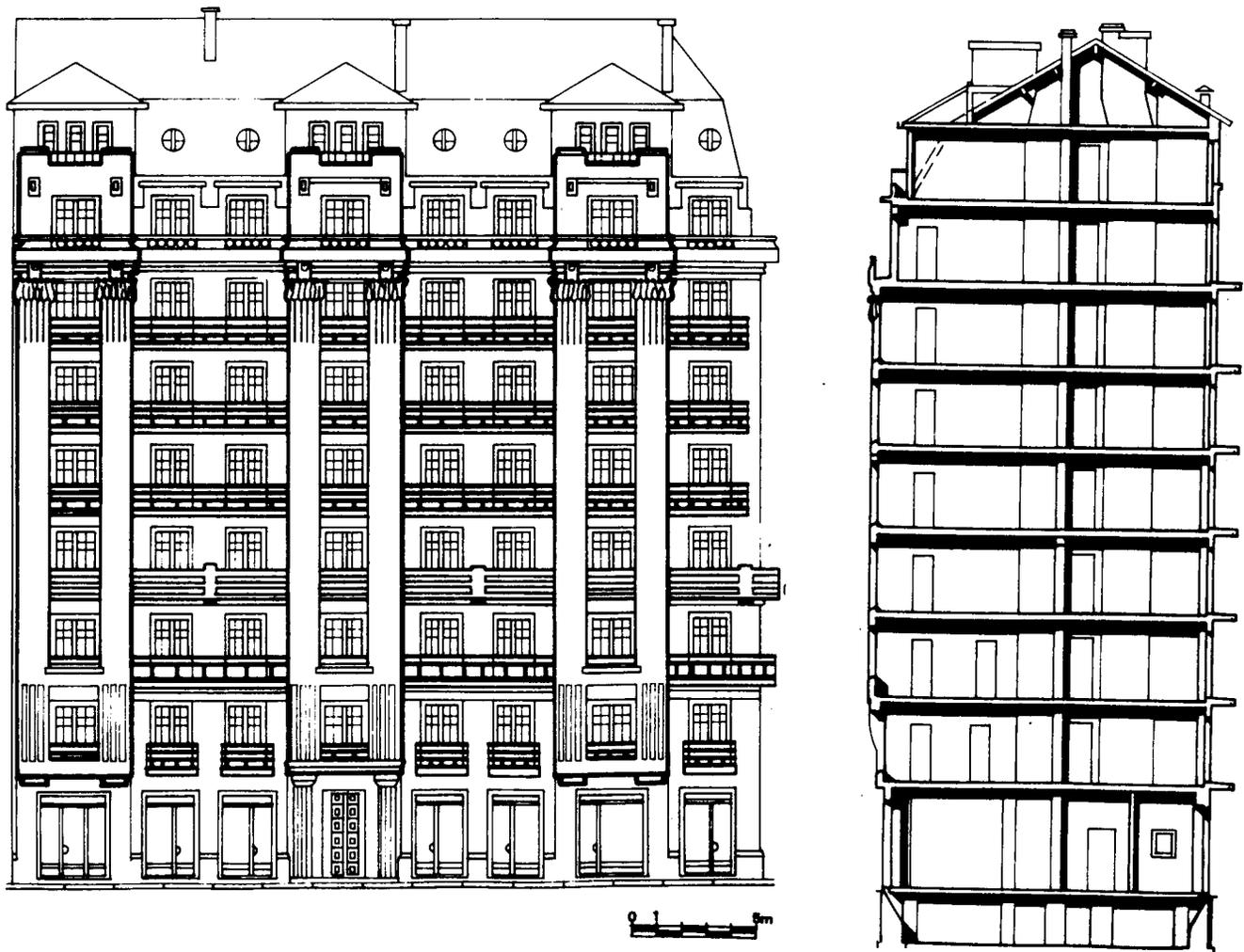
Ce saut d'échelle dans la composition de la façade est la marque de l'humour architectural qui permet aux architectes de se servir d'éléments classiques dans leurs projets sans se compromettre avec le style Beaux-Arts, qui était pourtant la principale tentation offerte par le contexte urbain immédiat.

Le quartier Condorcet nous montre comment servir le lieu n'est pas être le serviteur du contexte.

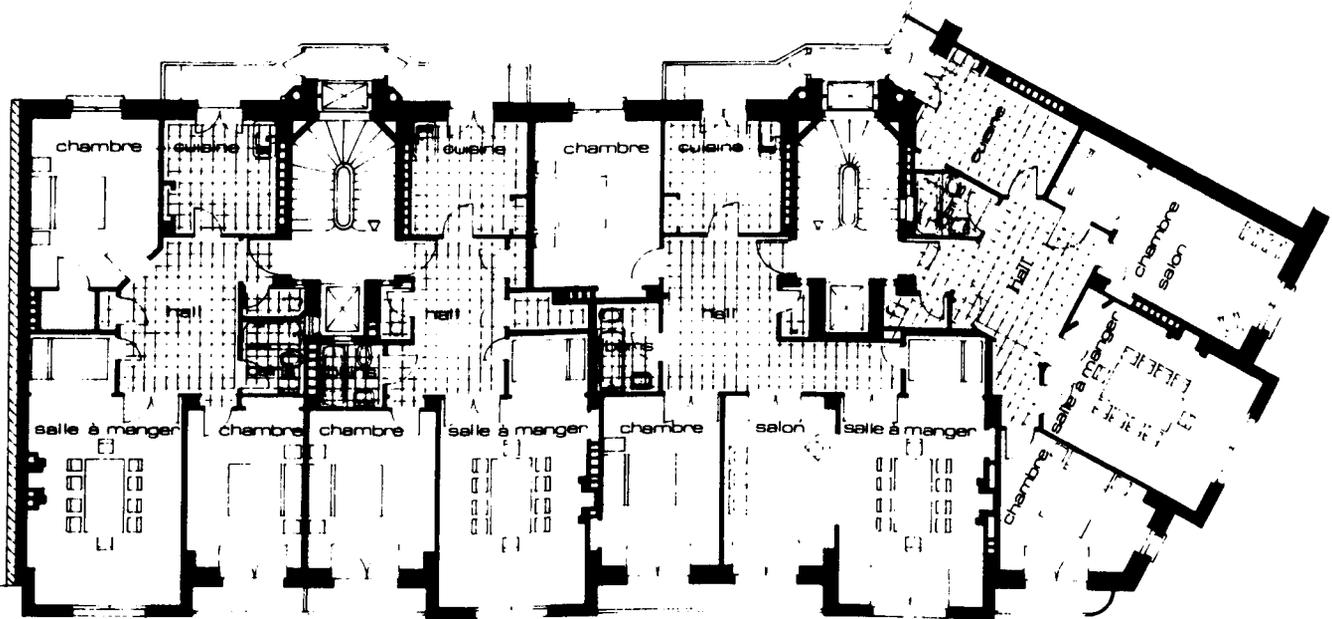
Bruno Queysanne

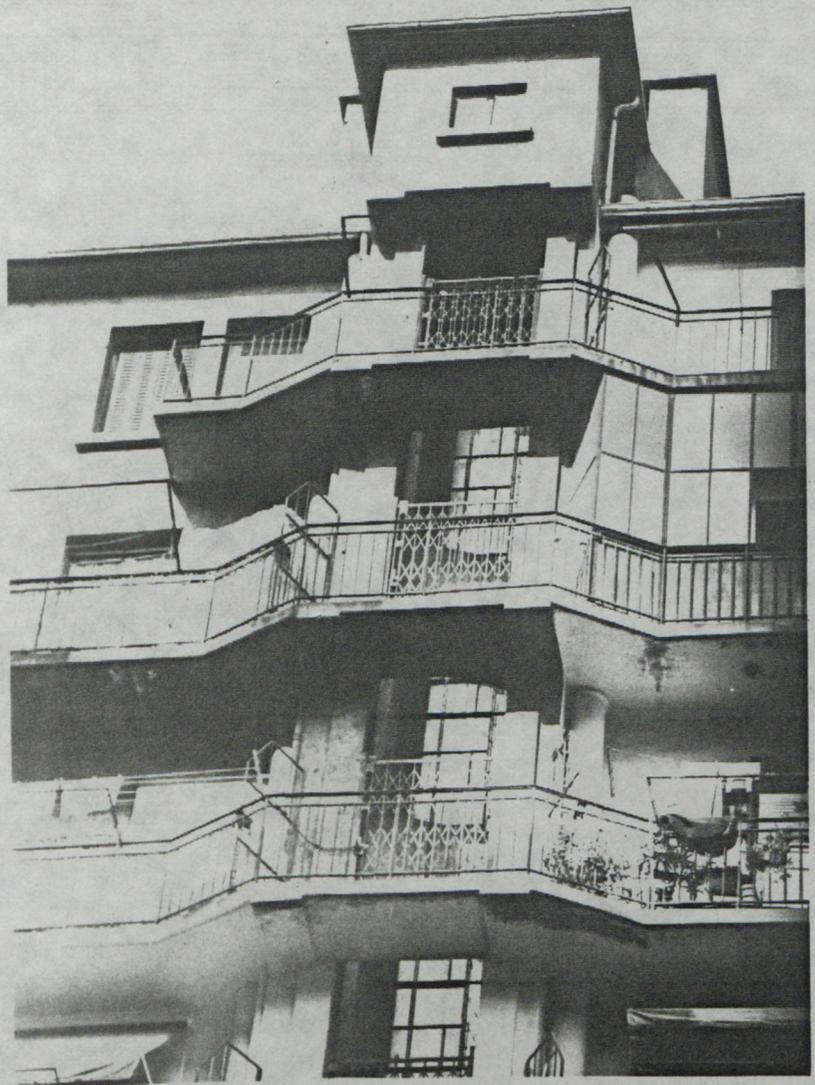
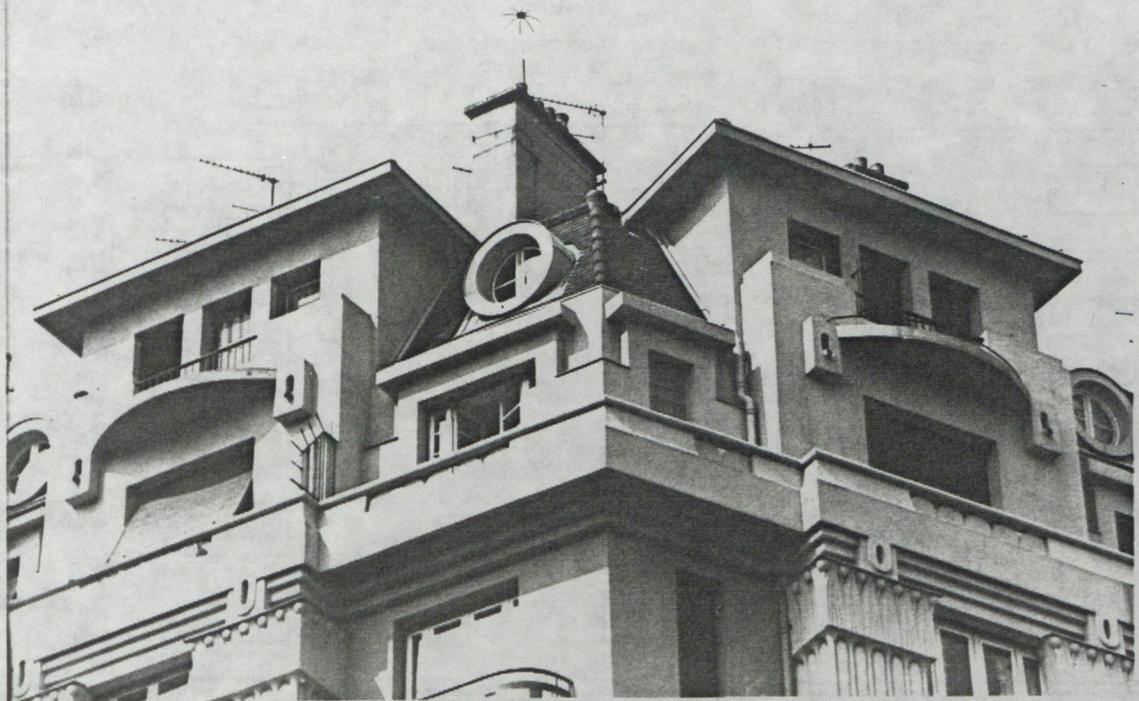
(1) Cette partie de l'étude a fait l'objet d'une communication en anglais à l'ILAUD (of Yearbook 83), et d'une publication dans le n° 58 de "Pignon sur rue" consacré à Grenoble.

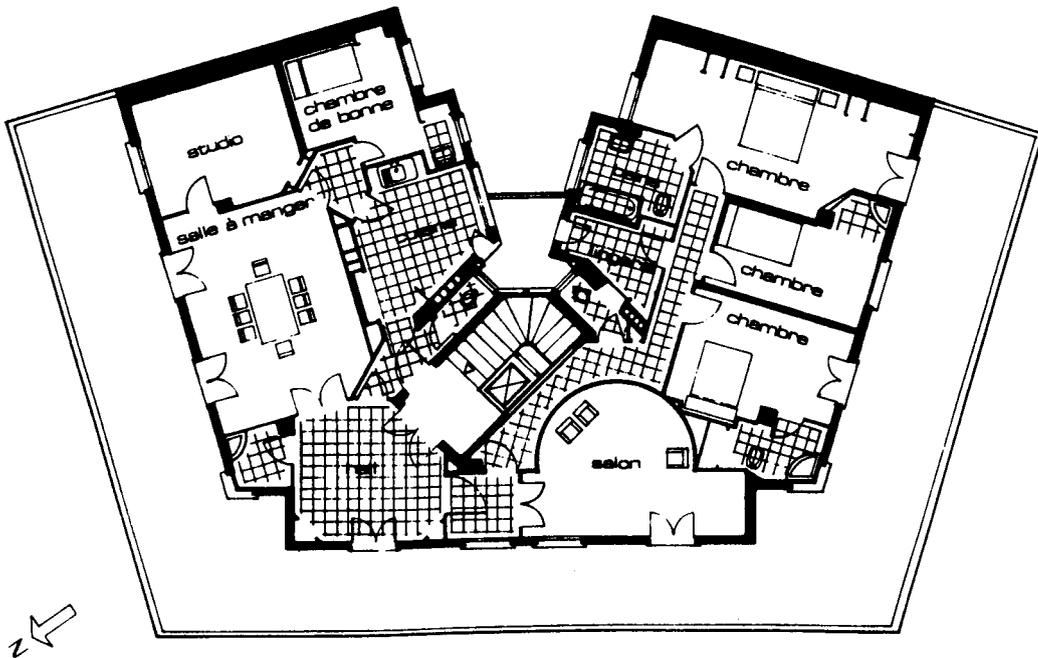




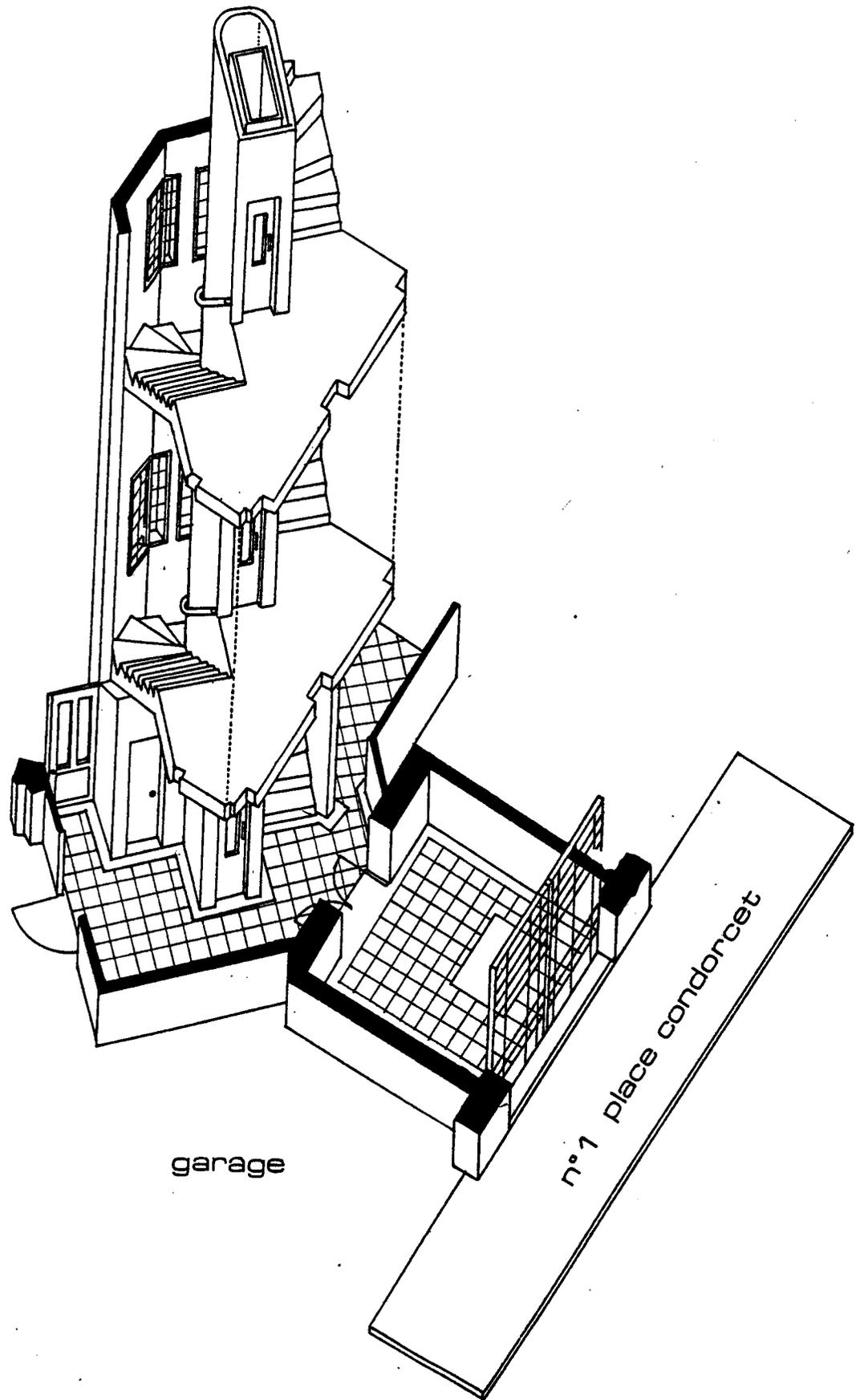
Immeuble d'habitation en copropriété
5-7 rue Dijon , 45 rue Thiers.
Construit en 1933 par MM. Rabilloud père et fils.





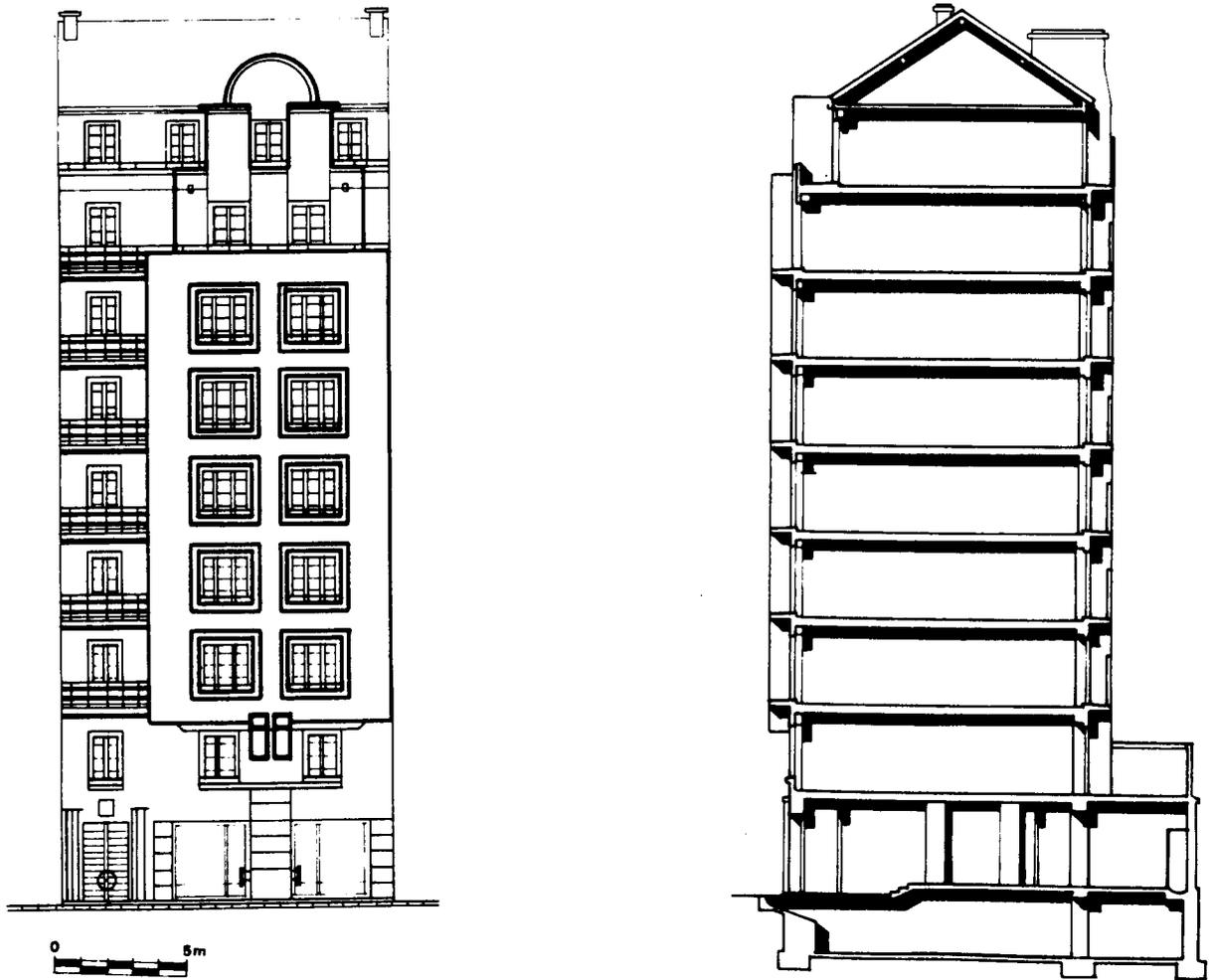


Immeuble d'habitation en copropriété
I, place Condorcet.
Construit en 1934 par Mr Chiray

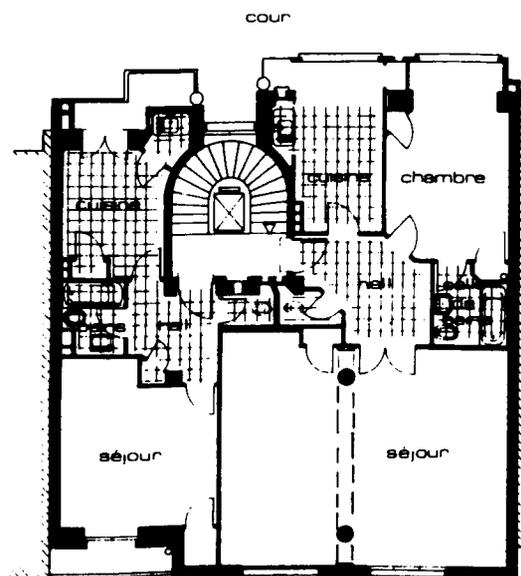


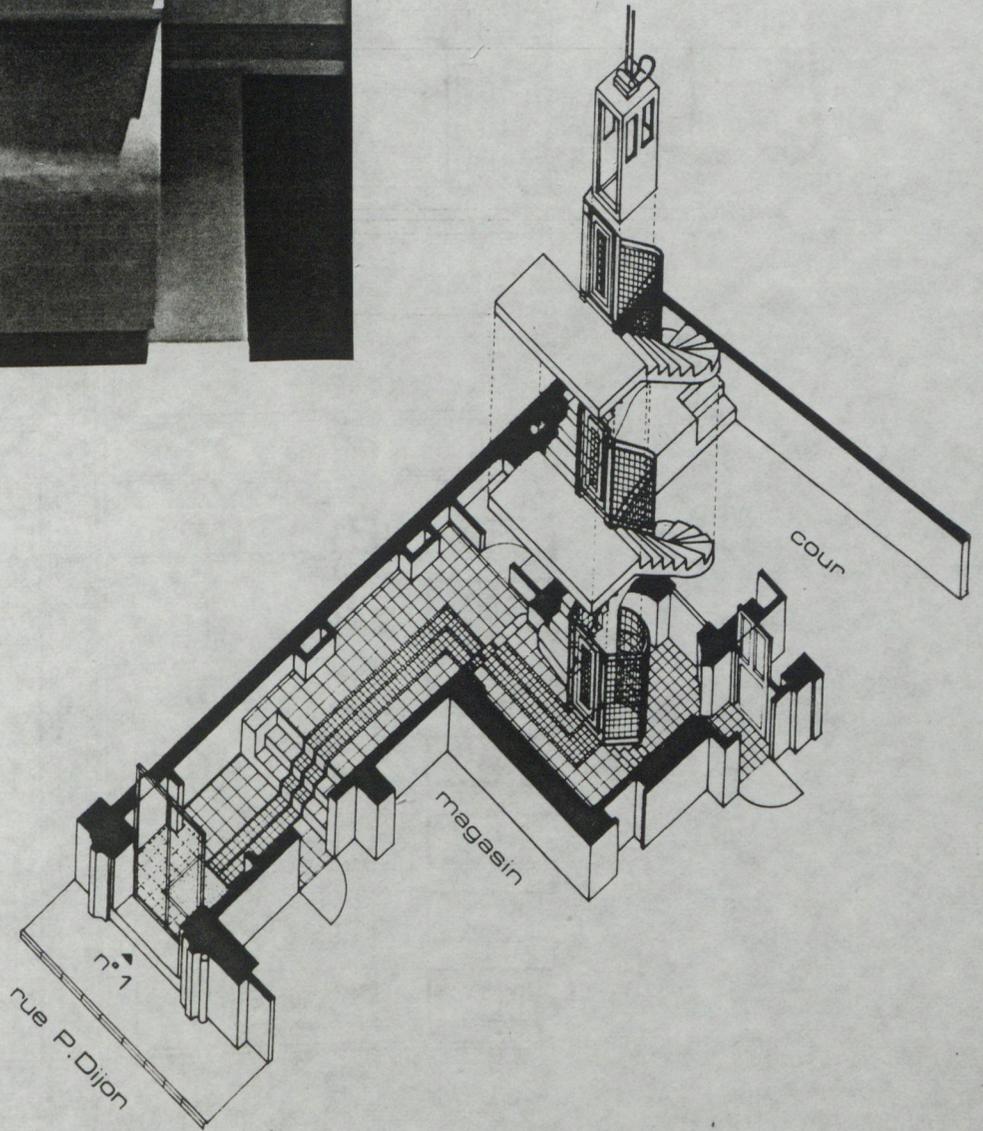
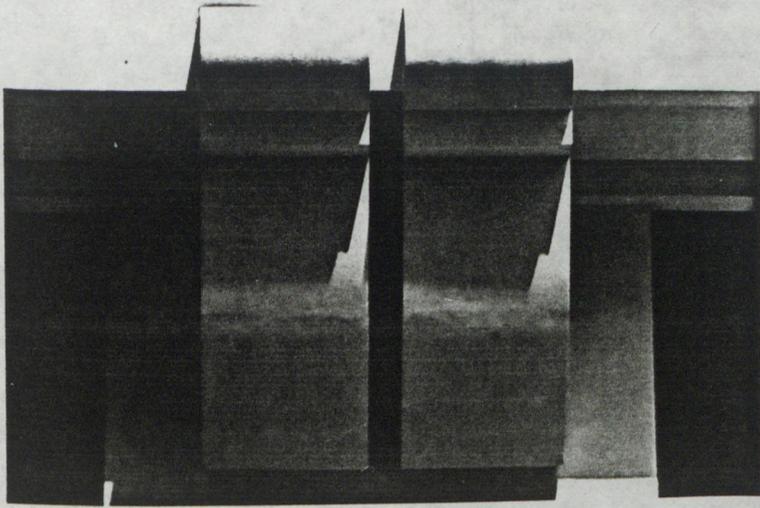
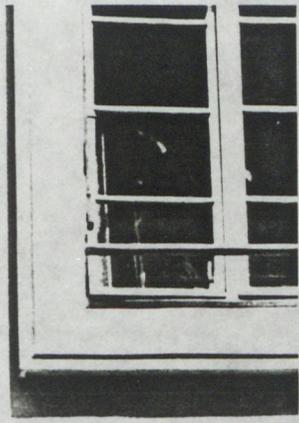
garage

n°1 place condorcet

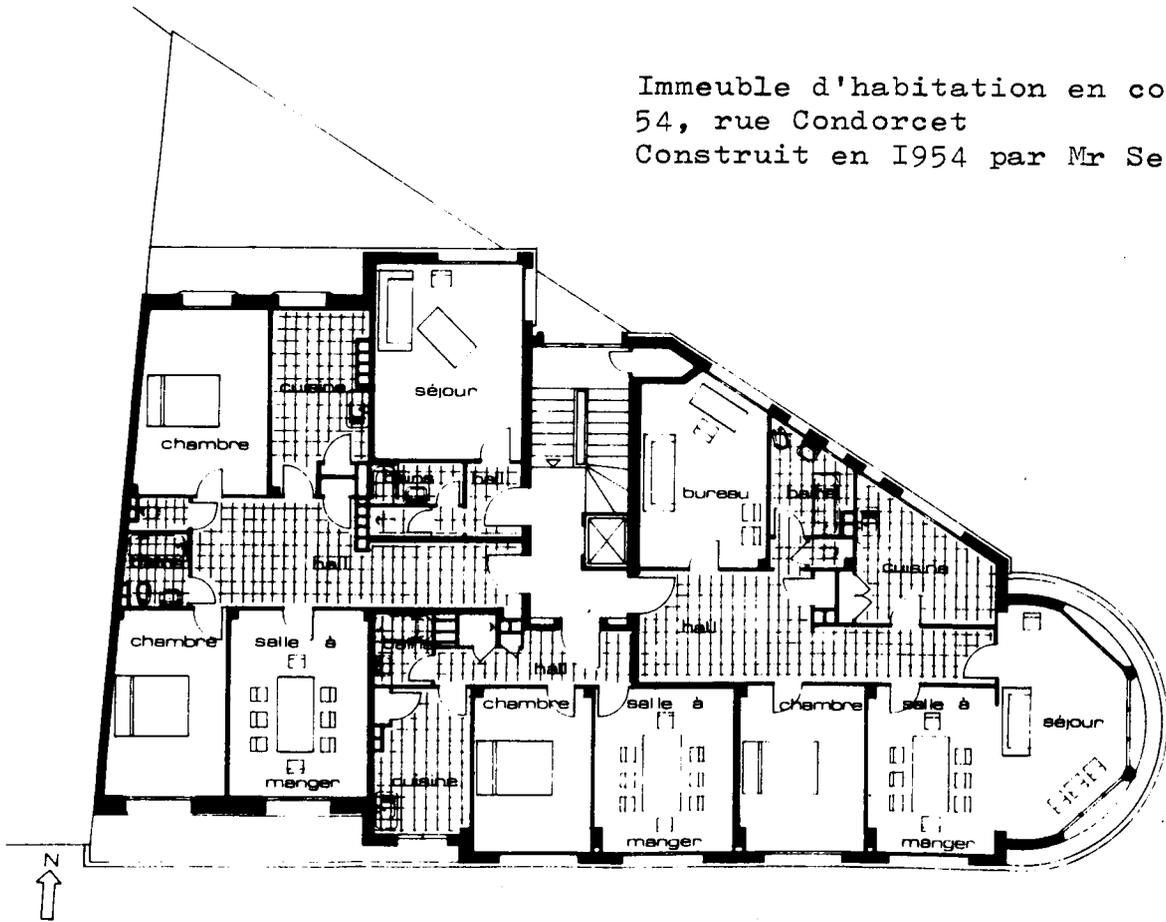


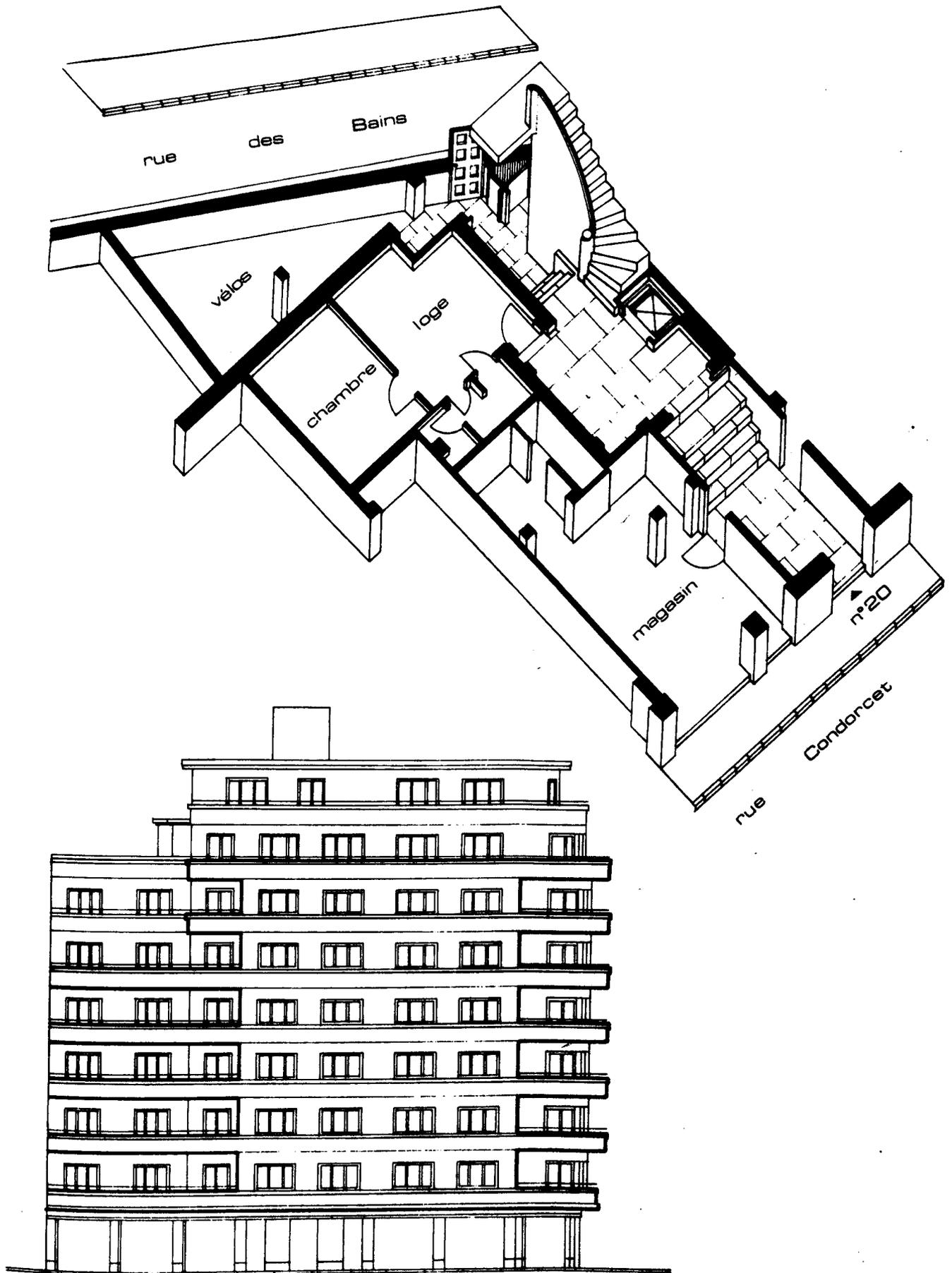
Immeuble d'habitation en copropriété
1, rue Dijon
Construit en 1938 par MM Rabilloud père et fils.





Immeuble d'habitation en copropriété
54, rue Condorcet
Construit en 1954 par Mr Serbonnet





**LA BANLIEUE:
SAINT MARTIN D'HERES,
FONTAINE,
SAINT MARTIN LE VINOUX.**

**Philippe Potié
Cyrille Simonet**

L'ATLAS DE LA BANLIEUE GRENOBLOISE : PROBLEMATIQUE

La banlieue a-t-elle une forme ? C'est cette question, dont il sera encore difficile au terme de cette présentation de préjuger de la réponse, qui justifie toute la réflexion que nous voulons mener sur cette portion du territoire urbain. Voilà un site -la banlieue- dont le contour qualitatif reste encore bien abstrait. Grenoble, à l'instar des grandes agglomérations, est une ville à peu près lisible jusqu'aux limites de ses anciennes fortifications, actuellement les "grands boulevards". Mais au-delà, à la rencontre des petites communes environnantes qui, depuis leur site en piémont, se sont étendues assez brusquement alors que les franges communales de Grenoble s'étalaient physiquement dans les années 60 à 80, le reste de la ville se décompose assez brusquement pour former cet amalgame bâti si bien nommé agglomération. Un problème de cette ville, et qui justement nous sensibilise, c'est précisément qu'elle ne ressemble plus à une ville. Elle ressemble à une banlieue, dont la caractéristique la plus évidente est, au delà de la poétique "faubourienne" (Queneau...) qu'elle peut éventuellement inspirer, la sorte d'incohérence paysagère et d'incomplétude visuelle qu'elle manifeste. Incomplétude visuelle à plusieurs sens : il s'agit avant tout d'une question d'identité formelle, où l'architecture a plus pour effet de démultiplier les critères de reconnaissance urbaine que de les renforcer. L'espace bâti que nous cherchons à qualifier (à formuler) est 5 à 10 fois moins dense que celui de la ville-centre. La démarcation physique des grands "éléments urbains" (rues, places, squares...) que l'habitude et les modes de vie ont privilégié est très réduite et dissoute par la démultiplication des types architecturaux (les types d'opération) et peut être plus encore par l'hétérogénéité frappante du traitement (ou du non-traitement) des abords. Le problème, c'est que dix objets architecturaux qui se conjuguent ou se succèdent ne font pas un objet urbain, ils continuent à faire dix objets architecturaux. De plus, leur relative dilatation spatiale, doublée de leur qualité somme toute assez médiocre, dessine une dentelle totalement irrégulière qui concourt

moins à l'identité urbaine (la reconnaissance morphologique) qu'à l'identité architecturale (la reconnaissance typologique). Cette dernière étant vécue en majorité (au moins ces temps-ci) comme particulièrement négative (le type "grand ensemble", le type "hangar d'usine", le type "station-service"... même s'ils enrichissent la nomenclature, suscitent d'abord le rejet).

D'une façon générale, comment connaît-on sa banlieue ? Peu d'enquêtes systématiques ou d'études approfondies nous renseignent sur la manière dont l'"habitant des banlieues" perçoit, parcourt, consume son environnement urbain immédiat (cf. J.F. AUGOYARD, Pas à pas, Seuil, 1978, et P. SANSOT, Poétique de la ville, Klincksieck). On sait que l'image de la ville n'a pas le même statut que l'image de la banlieue. K. LYNCH avait insisté en son temps sur la prépondérance de la signalétique monumentale, du type église, édifice historique... voire de la signalétique morphologique : place, parvis, etc... comme autant d'artifices concourant à la lisibilité de la ville. A l'inverse, le système de la référence dans la banlieue se diffracte dans des zones d'intimité que l'habitant connaît bien, parce qu'il les identifie nominalement. Il reconnaît moins le modèle que l'objet. Le territoire des franges serait plutôt fait de noms propres, selon LYNCH, au bénéfice de l'intimité des lieux, mais au détriment de la continuité des espaces. D'où la tendance à l'appropriation de l'espace public beaucoup plus sensible en banlieue qu'en ville-centre, relevant alors moins d'une question de densité de l'occupation que de nature de la perception : la ville-centre demeure un réseau, alors que la banlieue est déjà une substance. D'où peut-être enfin la difficulté de reconnaître à la banlieue une forme urbaine comme on cherche à la faire apparaître.

Fonction oblige, les responsables communaux qui en ont la charge administrative connaissent bien leur commune dans l'agglomération grenobloise. Mais plus que dans sa réalité morphologique, elle est connue dans ses contours sociaux, dans la géographie des services et des problèmes communaux qu'elle dessine au gré de sa gestion. Ainsi, par touches successives, les maires, les élus, les conseillers municipaux laissent leur empreinte, au contact d'autres con-

traintes qu'ils ont la charge d'assimiler ou de tempérer. Ainsi la banlieue accumule-t-elle les marques qui en fabriquent la mémoire, en même temps qu'elle dessine le cadre physique des micro-événements qui la dynamisent. Or ce cadre physique de la banlieue, aussi bouleversé qu'il apparaisse au promeneur étranger de ces lieux, témoigne de l'accumulation compacte des décisions, des choix, des aléas, des obligations, des compromis qui l'ont fabriqué, inventé. Une sorte de dialectique quotidienne règle la vie des faubourgs : d'un côté l'amalgame des décisions et des contraintes sociales, économiques, qui origine une "politique" extrêmement localisée, et qui court à dessiner, arpent par arpent, le territoire communal ; et de l'autre, le contour physique du terrain, raidi par le tracé foncier, et la mosaïque éclatée du bâti, qui définissent peu à peu une frontalité urbaine parcellisée qui n'a pas encore véritablement d'épaisseur historique...

Notre conception d'un atlas de la banlieue se circonscrit alors dans cet échange entre le politique et le physique. Conçu pour des "décideurs" de la ville, pour ces aménageurs discrets soumis à toutes les obédiences techniques, économiques ou administratives, qui façonnent notre société, il devrait restituer, sous forme de planches lisibles, expressives, des éléments choisis, opportuns, de la constitution de leur ville... Partant au fond de l'observation suivante : que l'aménagement de l'habitat, l'implantation des services, la définition des tracés, se décident au croisement d'un nombre croissant de responsabilités techniques, culturelles, politiques, financières... responsabilités qui se coordonnent dans la concordance autant que dans l'adversité, la fabrication d'un outil de référence commun contribuera à une définition partagée de la culture urbaine "formelle", susceptible d'ordonner en amont des décisions prises le système de la formation urbaine.

DECOMPOSITION DU PROGRAMME

1 - Constitution d'un fond documentaire

Malgré la création depuis 1965 d'un Syndicat intercommunal de l'agglomération grenobloise, il n'existe pas encore de document cadastral homogène qui permette une observation juste, systématique de la constitution morphologique du territoire de l'agglomération. D'une commune à l'autre, les plans disponibles ne sont pas à la même échelle, et surtout se rapportent à des périodes de relevé différentes. Notre premier souci -et notre première étape- est donc de constituer un fond de plan exact et systématique sur la première couronne de l'agglomération. En l'occurrence, ce fond de plan est réalisé à partir des documents cadastraux fournis (mairies, Hôtel des Impôts, AURG), ramenés à une même échelle (1/2000 à partir de documents au 1/1000, 1/1250 et 1/2000), mis à jour pour une période définitive (1980) et exprimés dans un graphisme homogène en accord avec les travaux des autres équipes travaillant sur la commune de Grenoble (expression commune du bâti : poché noir : du parcellaire et du viaire : 0,2mm au 1/2000). Le quadrillage qui justifie du découpage en planches pour la présentation sous forme d'atlas est repris de celui qu'utilisent les cartes d'Etat-Major au 1/15000. Les planches-atlas seront donc cadrées dans des cadres de format, reproduisant des aires de 500m x 750m. Cette "reprise" des cadastres, produite pour l'atlas au 1/2000 et au 1/5000 constitue alors le document référentiel pour la seconde étape du travail

1984 - recherche documentaire et constitution du
fond de plan

Les cadastres qui servent à la constitution du fond de plan proviennent en majorité de l'Hôtel des Impôts. Les communes relevées sont les suivantes : Fontaine, Seyssinet, Seyssins, Echirolles, Eybens, Poisat, St-Martin d'Hères, Meylan. Parallèlement, une visite à toutes les mairies des communes a été faite afin de relever l'état documentaire des cadastres antérieurs. Malheureusement, quand ils ne sont pas détruits ou remis à jour (ce qui les rend inutilisables pour la constitution des coupes), la disparité des dates de référence ne permet pas de restituer des ensembles homogènes pour des périodes déterminées. Comme sources dignes d'intérêt, restent alors :

- . les archivages de l'AURG, composables pour 1/5000 (1950),
- . un archivage DDE complet sur 1973 (1/5000 topo),
- . les plans Noiray publiés en 1935, 1960 et 1965 (1/5000 topo mais ne couvrant pas toute la zone),
- . le "cadastre napoléonien" de 1860,
- . campagnes photo-aérienne IGN conservées par la DDE, (très complètes, tous les 5 ans environ, depuis 1950),
- . fonds privés des cabinets Bernardon et Noiray (géomètres).

La constitution du fond de plan au 1/2000 et 1/5000 d'après cadastres 1/1000, 1/1250 ou 1/2000 a été entamée sur à peu près les 2/3 du territoire.



1/5000

1/2000

GRENoble

SEYSSINS

SEYSSINS

DAG



Fontaine

1/2000



Fontaine

1/5000

2 - Coupes chronologiques

Il s'agit pour cette seconde étape de fournir une série de "coupes" historiques, en plan, de l'agglomération. Encore une fois, le chevauchement d'informations parcellaires, provenant de sources multiples (plans de l'agglomération publiés au 1/5000, relevés topo divers, cadastres anciens archivés, photos aériennes, permis de construire...) permet progressivement de restituer une série de coupes synchroniques, toujours exprimées selon les mêmes codes graphiques à partir du fond de plan 1980, représentant l'état de l'agglomération (voies, parcellaire, bâti) aux dates opportunes choisies. Comme le développement de l'agglomération grenobloise s'est principalement effectué après guerre, les coupes que nous privilégions sont assez rapprochées (comparativement à celles qui suffisent à caractériser les transformations de la ville-centre). Ainsi, d'un état "final" 1980, nous remontons à 1975, 1965, 1955, puis 1935, et fin XIX^e siècle (Second-Empire).

Le recollement au 1/5000 de ces plans fournit une première famille d'informations rapidement exploitables, concernant les mouvements d'occupation des sols, permettant d'établir une première lecture qualitative de la formation morphologique : extension des noyaux périphériques, poussées de la commune de Grenoble, croissances différentielles, axiales, remplissages, greffes, etc... Ces criteriums de croissance -que l'on retrouve vraisemblablement dans toutes les grandes agglomérations françaises aux mêmes périodes- permettent de décrire les premières "règles" de la croissance de l'agglomération et d'en dessiner schématiquement la raison topographique intrinsèque.

Le si caractéristique cahot morphologique que révèle le tissu péri-urbain dans son observation brute n'exprime rien d'autre que la coexistence de plusieurs "règles" de croissance ou d'implantation, règles de nature souvent contradictoire mais néanmoins dénombrables. L'intérêt de ces coupes synchroniques rapprochées est donc moins la vision de la vitesse ou

de la géographie de l'étalement que celle de sa nature : poussées, pressions, croissances axiales, remplissage... Et au fond, fabriquer la carte de ces développements n'a pour ambition que d'exprimer un premier degré de différenciation dans la substance bâtie, autrement dit de lui ouvrir la voie du sens, à partir de critères internes à sa formation.

Si le recollement au 1/5000 se justifie au niveau de la lisibilité de l'agglomération dans son ensemble, et surtout dans son rapport avec la ville-centre, les plans au 1/2000 favorisent la lisibilité morphologique au niveau des amalgames d'opérations, au niveau de ce que l'on voudrait appeler la typologie urbaine : la forme des regroupements des objets bâtis. C'est cette typologie assez particulière, qui n'a pas encore véritablement de références dans les travaux d'urbanisme, que notre conception des atlas de la banlieue voudrait éprouver et approfondir.

Programme des études

- Morphologie urbaine

Le chapitre des morphologies péri-urbaines sera développé dans notre programme 1985 à partir de l'étude comparative des coupes historiques sur des zones privilégiées (à préciser).

3 - Le contrôle des "qualités" urbaines

Sur ce plan de la typologie urbaine, aucune méthodologie n'a encore véritablement été éprouvée. La notion semble en tout cas opératoire au niveau des morphologies péri-urbaines : dans la mesure où les unités distinctives du paysage bâti de la banlieue renvoient généralement à des types d'opérations ou à des unités résidentielles relativement homogènes, leur identification passe par le repérage et le dénombrement de ces types, des plus "purs", aux plus diffus : grands ensembles, pavillonnaires diffus, Z.I., lotissements, noyaux ruraux, etc... Mais une fois révélés ces types majeurs sur tel fragment du territoire de la banlieue, que conclura-t-on de la structure intime du tissu urbain investi ? Car s'il est important, toujours sur le registre de la description de la forme urbaine, d'en discriminer les caractères constitutifs, nous aurions tendance à penser que la difficulté, la complexité de la lecture de tels paysages provient surtout de la combinatoire, de l'association, voire de la symbiose de ces caractères. Or à ce niveau, si des "lois" sont énonçables, elles relèvent de la contingence foncière et des politiques successives de l'occupation des sols. C'est alors devant cette dimension de la complexité, où la mémoire du lieu se diffracte dans le morcellement lointain des références, où la dilatation des objets construits efface leur éventuelle armature morphologique (qui se traduit si souvent par le négligé des abords et confine à la désertification) que la notion de qualité urbaine vient s'immiscer dans la nomenclature typologique.

Sans qu'il s'agisse réellement de préjuger des critères de la bonne ou mauvaise forme, de la bonne ou mauvaise ville, un certain nombre d'effets, lus et éprouvés sur le terrain, passent par le filtre des analyses que nous menons. L'objet de l'atlas se trouve donc réévalué au niveau de la fonction de contrôle qu'il permet d'assurer. Comment opère-t-on ? Précisons que cette phase de l'évaluation qualitative est impliquée par l'activité pédagogique qui soutient la constitution de l'atlas. Les étudiants

inscrits en T.D. Urba-banlieue (une quinzaine en 84-85) ont donc eu à privilégier des zones, des quartiers où le décryptage morphologique s'est doublé d'un regard critique délibéré, relativement aux seules données spatiales et paysagères du lieu. Il est aisé de filtrer la dimension purement "architecturale" et d'abstraire la finition de l'aménagement des abords pour ne rester sensible qu'à l'ambiance volumétrique, définie par des rapports de hauteurs et de profondeur, des types d'épannelage, des largeurs de voirie, des surfaces de place ou de carrefour... Le contrôle des qualités urbaines consiste alors à formaliser, avec les moyens graphiques et conceptuels que l'atlas permet de matérialiser, les données "objectives" de ces qualités. Soit par exemple telle configuration jugée séduisante au niveau de l'échelle, de l'ambiance spatiale, de son parcours. Ce que l'atlas aura pour ambition de resituer et de déduire comme moyen de contrôle, c'est comme on vient de le voir la transcription de cette configuration au moyen de coupes, de diagrammes d'orientation et d'épannelage... A ce stade, la notion de qualité urbaine se réduit à quelques jugements de situation. Il n'est pas question bien entendu de produire un manuel de recettes. Par contre, l'épreuve opérationnelle, dernier volet dans notre démarche de production de l'atlas, nous pousse à mesurer au plus près l'argument de la qualité, avec toute la circonspection qu'implique la mise en situation réelle.

- Typologies urbaines

On a défini le type urbain comme une "unité distinctive" du tissu urbain. Dans le programme 1984, on s'est attaché à étudier dans chacune des communes, sur des quartiers choisis par les étudiants, la structure formelle de ces quartiers, à partir de la recherche d'expression graphique susceptible de rendre, de révéler au mieux les facteurs constitutifs des morphologies.

En 1985, on prévoit d'arrêter l'expression diagrammatique définitive de ces exemples-types, susceptible d'être systématiquement développée, en fonction des récepteurs privilégiés (élus... concepteurs...).

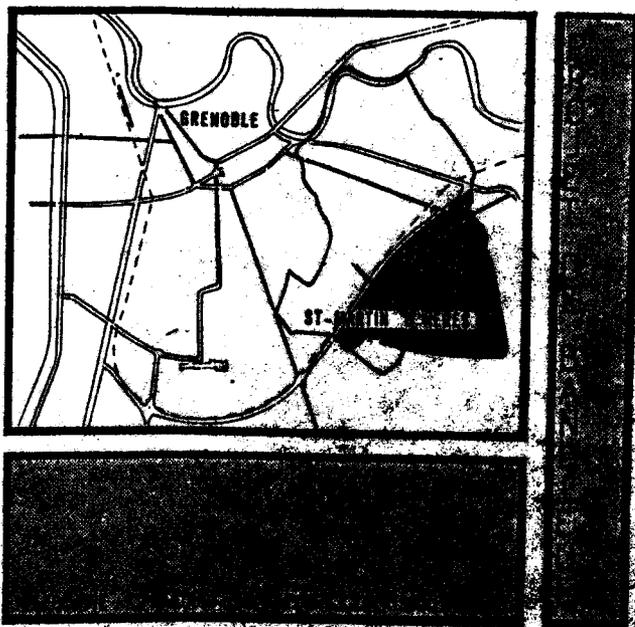
La description des "qualités urbaines" dont nous avons fixé le cadre théorique reste en soi illimitée, ne pouvant en aucune manière reposer sur des critères objectifs. De plus, les banlieues n'ayant pas de caractère exemplaire, un relevé systématique et minutieux ne serait pas d'un intérêt évident. Reprenant les leçons premières de la linguistique, il est apparu alors plus judicieux d'élaborer notre méthode au regard des conditions de communication dans lesquelles se pose le problème des qualités urbaines ; soit celles complexes du projet face à ses multiples décideurs.

Notre question se trouve ainsi légèrement déplacée : il s'agira en effet moins pour nous de décrire ces "qualités" que d'étudier comment elles doivent être décrites pour les élus, les concepteurs, les chercheurs... Les premiers travaux entrepris cette année dans le cadre de notre enseignement ont entamé cette réflexion.

Le premier exemple, portant sur St-Martin d'Hères, est un essai de présentation à des élus des problèmes et solutions à envisager pour le réaménagement d'un quartier.

Le second (portant sur Fontaine) s'oriente vers des méthodes de représentation susceptibles d'"informer" les responsables du projet des données spatiales de l'environnement urbain.

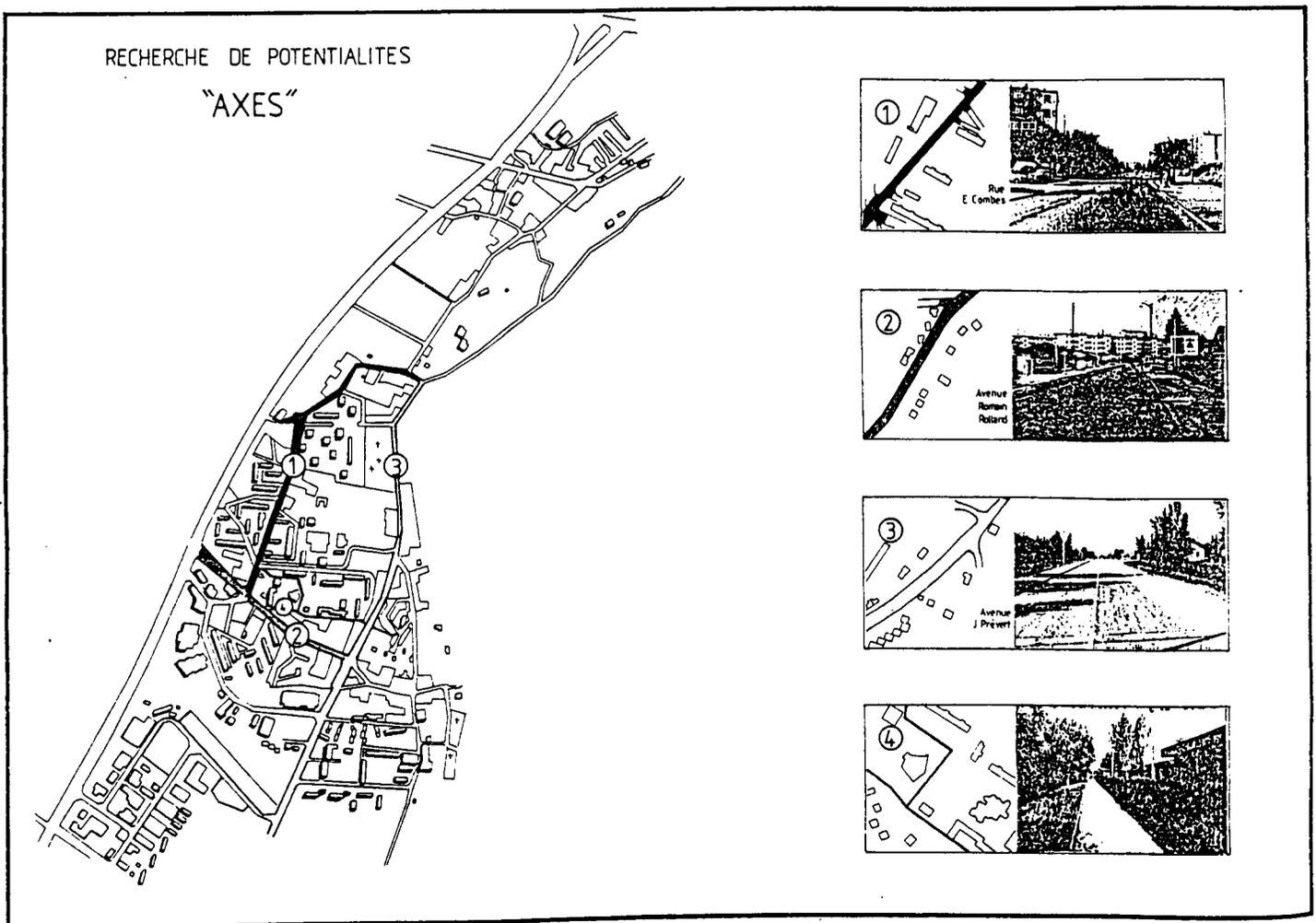
St. Martin d'Hères



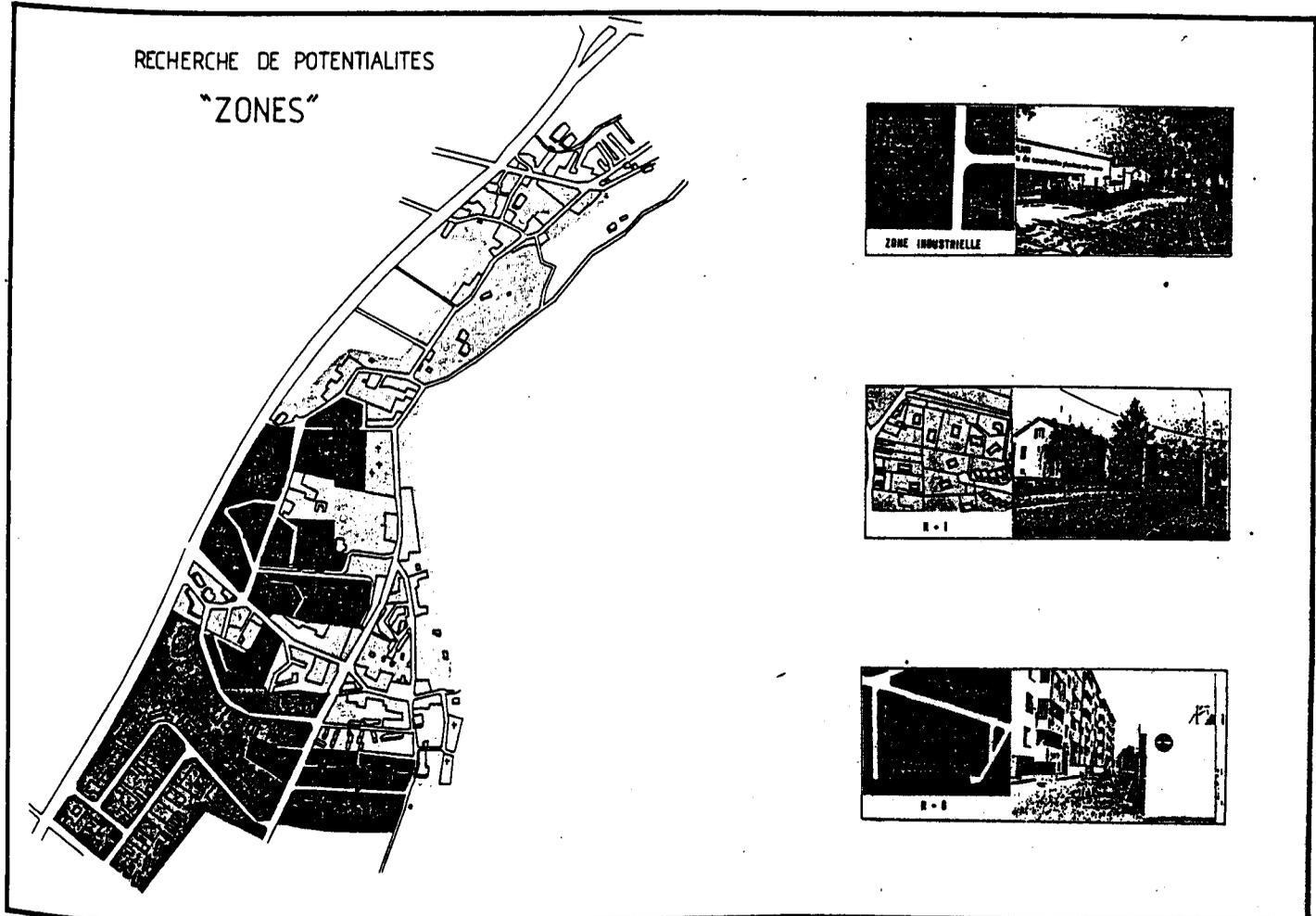
I - LE TRAVAIL AVEC LES ELUS ET LES USAGERS

1 - Lire et faire lire l'espace :

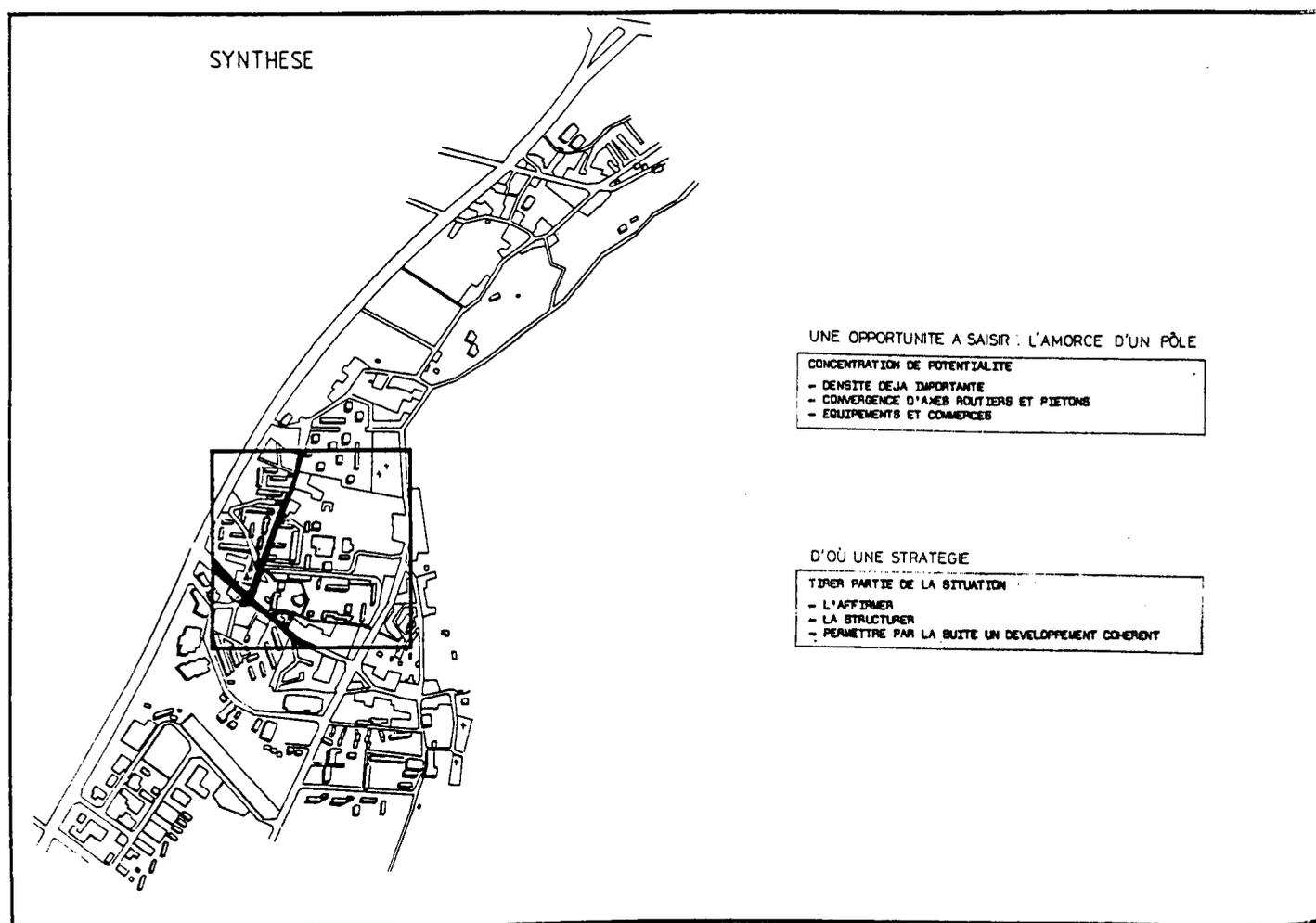
- des documents simples doivent permettre de faire saisir aux élus la relation entre un type de planification et un type d'espace.

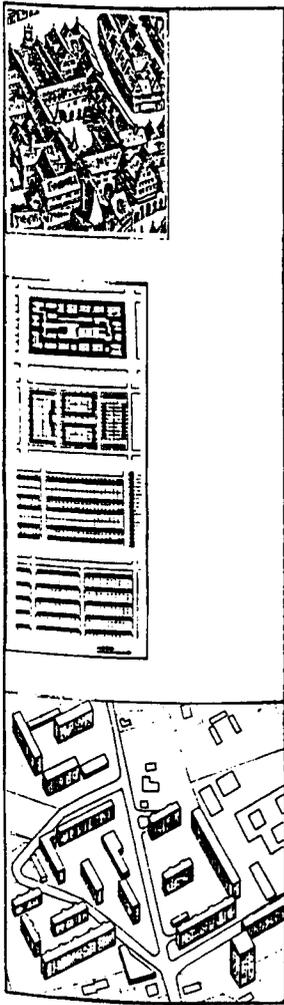


RECHERCHE DE POTENTIALITES
"ZONES"



- 2 - Faire comprendre la logique de composition du projet :
- . afin de permettre aux élus de "réagir" aux propositions des concepteurs, l'exposé succinct des méthodes du projet doit être envisagé.

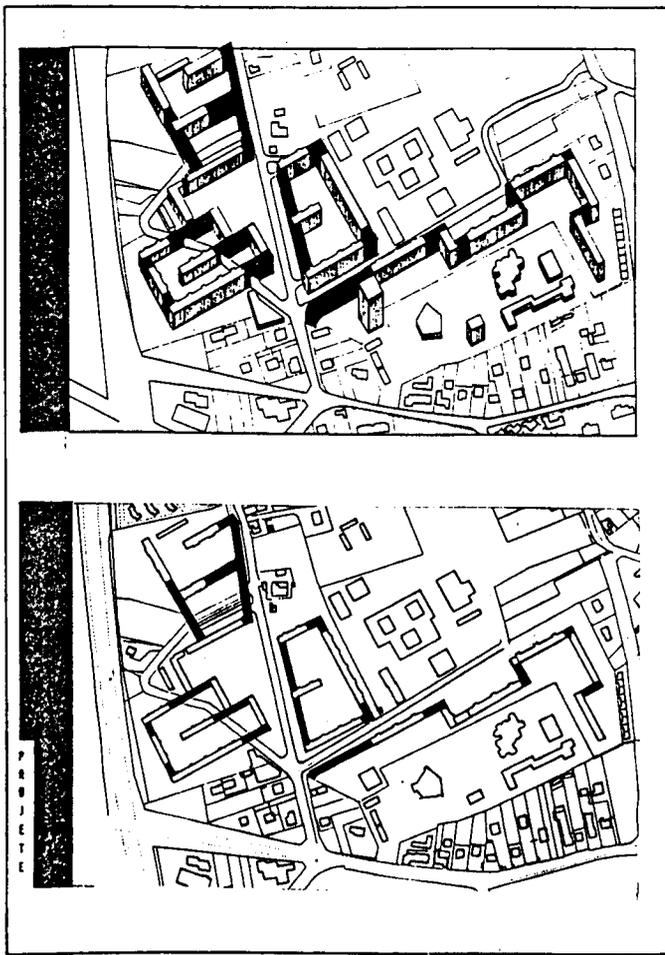
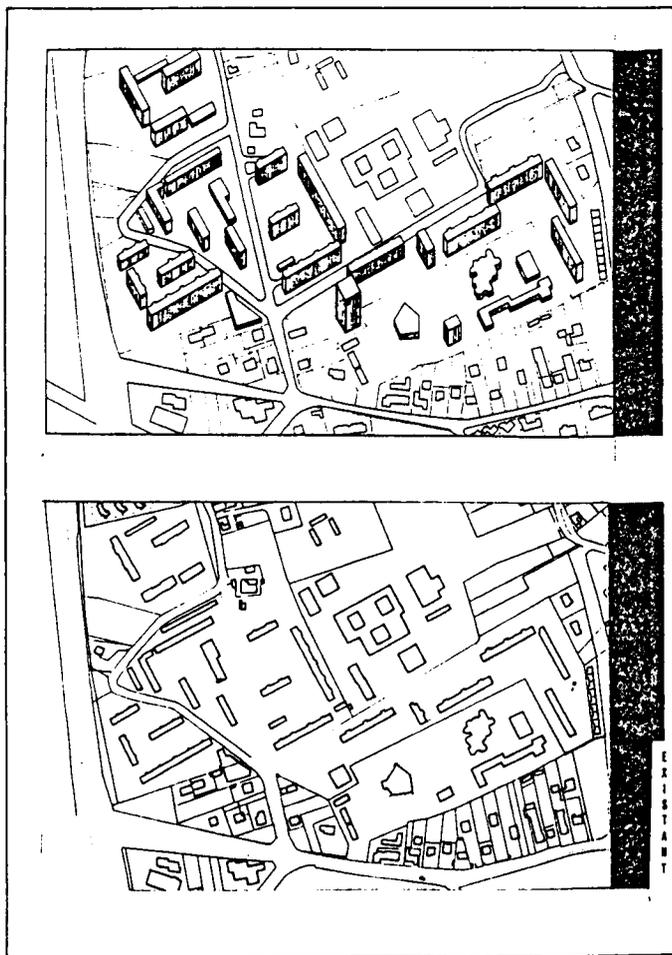




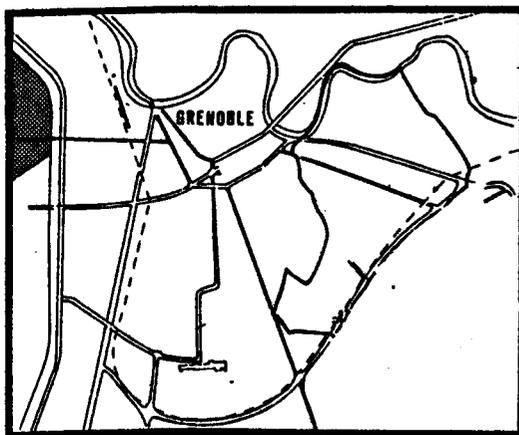
LES MOYENS

3 - Proposer des scénarios d'aménagement :

- . la présentation de scénarios-types avant l'élaboration d'un plan-masse doit permettre d'enregistrer par avance critiques, conseils et appréciations des intéressés (parallèlement, la visite *in situ* d'opérations similaires est souhaitable).



Fontaine

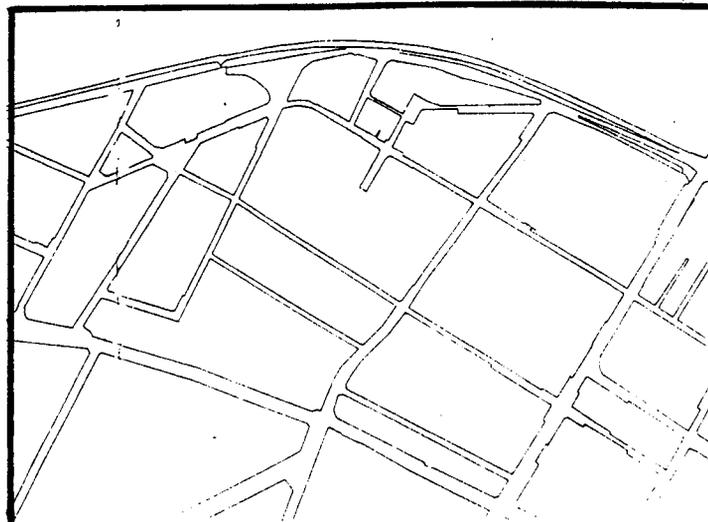


H. MADROT M. MAIRE-AMIDY V. PAUL A. MICHEL
E. CATELAN A. MORINI L. KAHN J.F. LONGERET
A. CAVARD A. BIDAULT A. BIDAULT

ATLAS DES FORMES URBAINES
GRENOBLE ET SA BANLIEUE

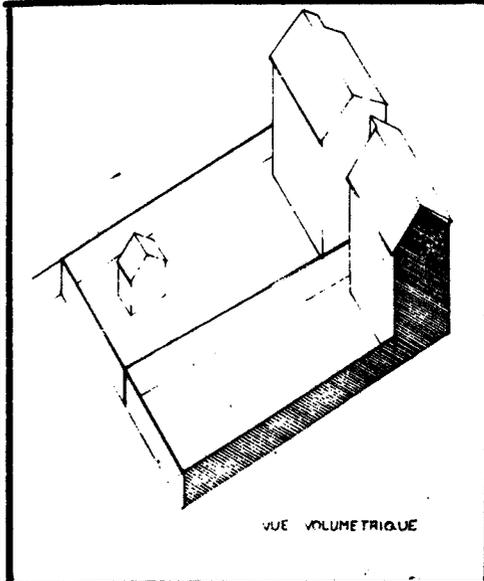
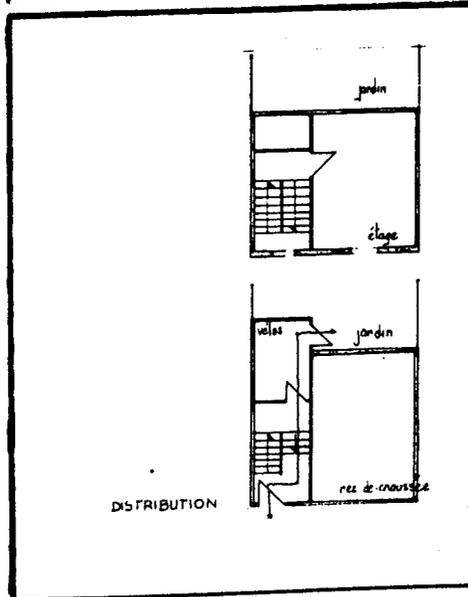
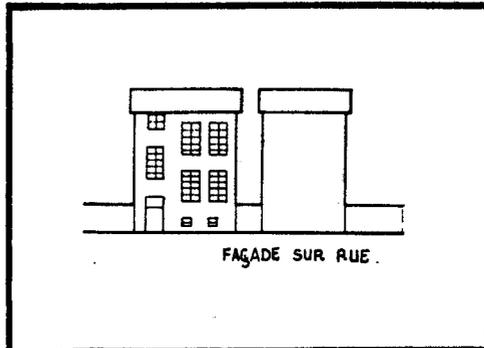
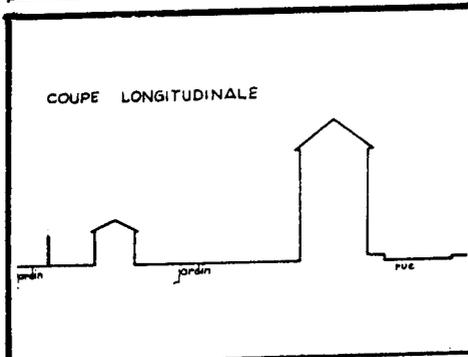
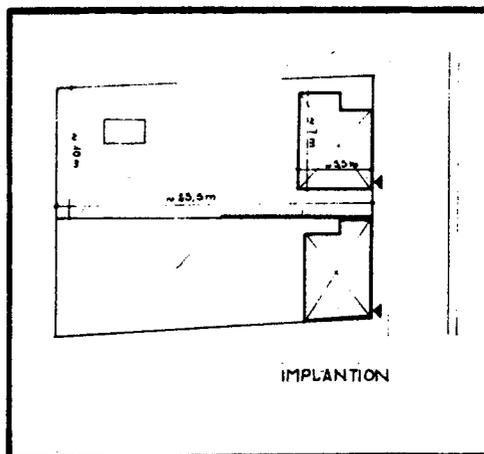
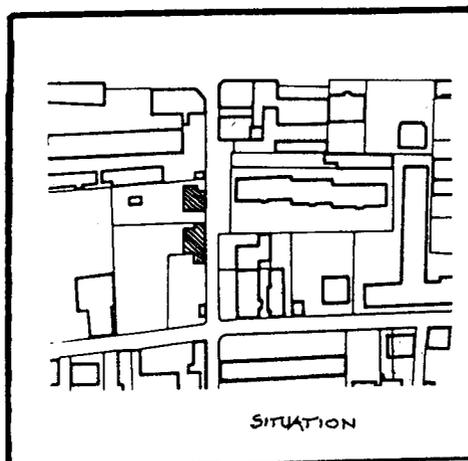
II - LE TRAVAIL AVEC LES CONCEPTEURS

- 1 - Analyser le tissu existant :
 - . les concepteurs doivent avoir une connaissance fine des spécificités du tissu dans lequel l'opération doit s'insérer (phase de "reculturation" des concepteurs).



2 - Construire un corpus de références :

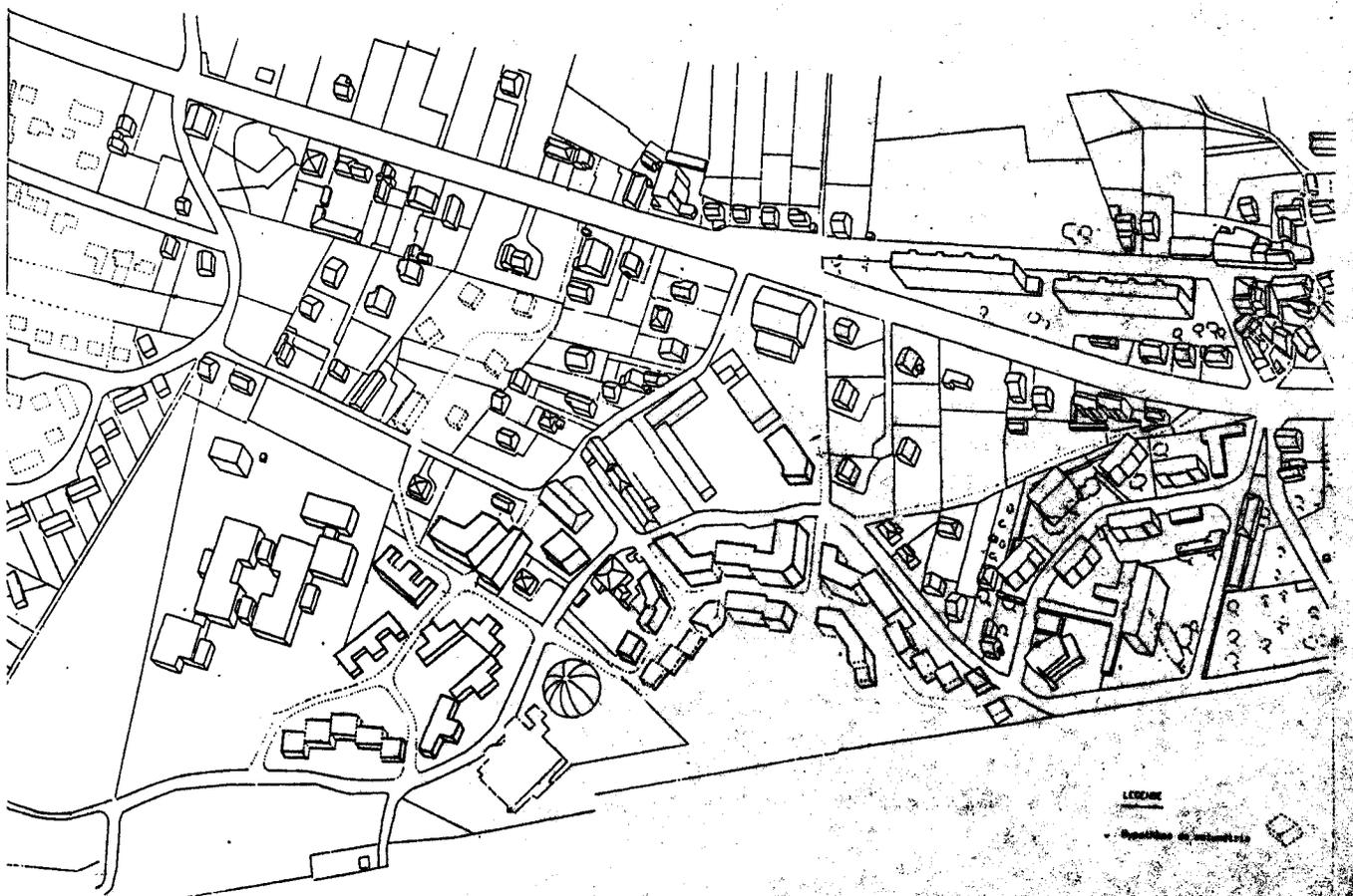
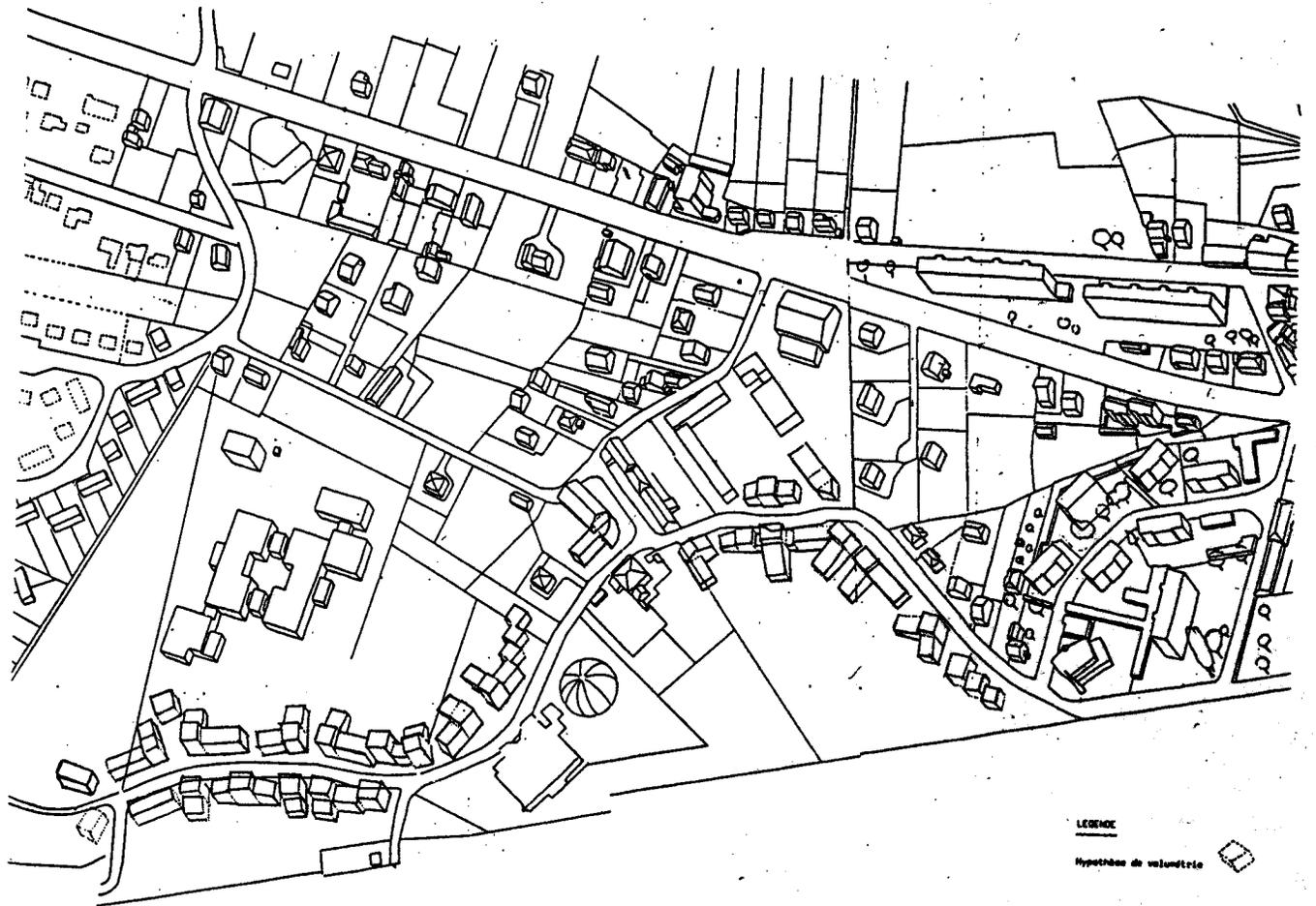
- dans le temps du projet le problème des "qualités urbaines" tend à échapper pour simplement n'être jamais représenté. Fournir dès le début du projet les "mensurations" des espaces environnants doit permettre de construire ce corpus de références. Mémoire du lieu et référence typologique, ce corpus a pour ambition de créer un vocabulaire commun à la décision et à la création.



4 - Les scénarios pré-opérationnels

Les objectifs énoncés de l'atlas -fabriquer un document de référence pour les concepteurs de la ville- justifiait que l'on réserve dans la programmation de sa constitution une phase test, si l'on peut dire, où le contexte opérationnel fasse office d'évaluateur. Ce souhait est devenu opportunité en 1985, alors que dans le cadre d'une recherche-expérimentation menée pour le compte du Plan Urbain avec la SADI et l'AURG, nous avons été amenés à travailler avec des responsables communaux pour orienter le programme d'une ZAC de 300 logements (St-Martin le Vinoux, 38). Il s'agissait d'exprimer les capacités d'urbanisation des terrains considérés et de proposer des scénarios-types, exclusivement du point de vue des parcours et des typologies urbaines, afin de faire remonter les considérations "formelles" du projet urbain dès les premières négociations du dossier de création. La débouché opérationnel de l'atlas a trouvé là son premier modèle, dans le croisement d'une programmation en exercice et des scénarios formalisés, dans la confrontation du virtuel et du visuel:

L'atlas, mémorisant les lieux et répertoriant éventuellement leur valeur d'exemple, trouvera dans les mains des techniciens et des politiques de l'aménagement urbain son efficacité la plus immédiate. C'est dans ce sens là que le type d'épreuve que l'opportunité professionnelle nous permet de lui faire subir nous semble d'une importance fondamentale. Il s'agit moins de le faire fonctionner -l'atlas est en cours d'étude et de constitution- que de le tester, surtout dans le parti-pris qui consiste à exprimer des "qualités urbaines" par leurs capacités métriques ou géométriques. Cette dernière et problématique dimension -la qualité urbaine, toujours, justificatif profond de tout l'investissement atlas- nécessaire et présomptueuse à la fois, est trop importante pour qu'on ne cherche pas les moyens d'un étalonnage et d'une sanction qui s'accorde à son ambition. Le verdict professionnel est malgré tout encore nourri de toutes les pesanteurs quotidiennes du réalisme technique et politique. L'expérience a montré que l'arbitrage "qualitatif" est facilement neutralisé par la complexité des contraintes qui définissent la programmation. Néanmoins, la technique du scénario indicatif où la notion qualitative restait motrice a eu une efficacité sensibilisatrice incontestable, qui a même permis de redistribuer les lots de contraintes en conservant l'expression formelle de cette exigence. L'atlas fonctionnait, si l'on peut dire, de façon embryonnaire. D'où alors l'importance du maintien et de la provocation de cette phase test.

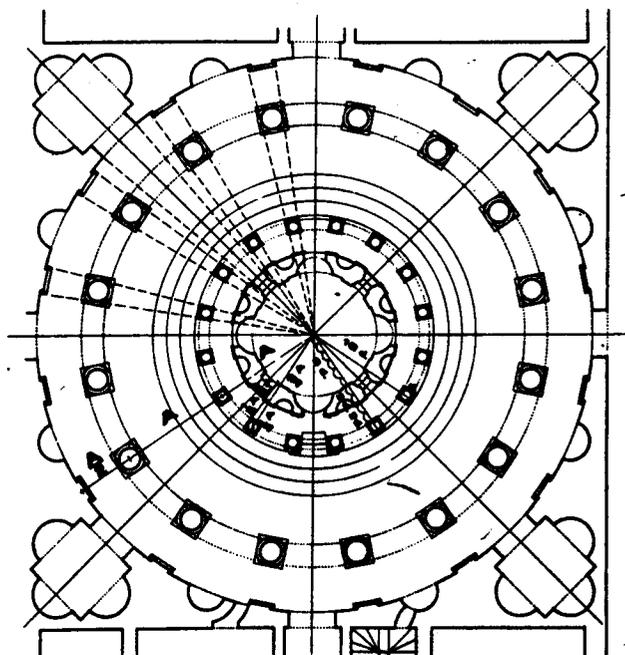


UN GRAND VILLAGE N'EST PAS UNE PETITE VILLE

"La ville, objet de cet ouvrage, y est considérée comme une architecture" : par cette première phrase de l'introduction de son essai sur "L'architecture de la ville", Aldo Rossi s'installe dans la tradition de pensée des rapports de l'architecture et de la ville qui remonte à Alberti. On peut caractériser cette pensée par la continuité qu'elle établit entre les pôles qu'elle envisage. "Et si elle est vraie la parole des philosophes, selon laquelle la ville est comme une grande maison et la maison à son tour une petite ville, on n'aura pas tort alors de soutenir que les membres d'une maison sont eux-mêmes des petites habitations : comme par exemple l'entrée, la cour, la salle à manger, le portique, etc..." (De re aedificatoria, Livre Ier, Chapitre IX).

Quelques siècles plus tard Durand, dans une de ses leçons de l'Ecole Polytechnique, prendra le relais de cette conception homogène des rapports de l'architecture et de la ville : "De même que les murs, les colonnes, etc. sont les éléments dont se composent les édifices, de même les édifices sont les éléments dont se composent les villes" (Cité par Aldo Rossi, dans "L'architecture de la ville").

Remarquons la constance du recours à une pensée du "comme", du "de même que" pour penser chaque élément, en rapport aux niveaux complémentaires dont il est tour à tour partie ou tout. C'est sans doute Bramante



0 1 2 3 4 5 m

Reconstitution par Arnaldo BRUSCHI
du projet de BRAMANTE pour le Tempietto
de San Pietro in Montorio.

qui a le plus radicalement proposé les projets exemplaires de cette conception continue de l'échelle du monde : le Cortile du Belvedere "comme" place urbaine et surtout le Tempietto de San Pietro in Montorio. Dans ce dernier cas on prend l'échelle continue de l'univers par son plus petit côté. On ne peut concevoir d'édifice plus restreint que ce petit temple tout juste capable de recevoir un officiant et deux ou trois acolytes. Et pourtant dans le moindre détail de sa structure spatiale il est conçu comme le centre concentré du monde. La disposition et la taille des pilastres et des colonnes qui scandent les peaux successives du bâtiment, du mur intérieur au mur de fond du portique qui devait l'entourer, manifestent leur appartenance à un même ordre de l'univers. Que l'on saisisse le monde dans un état de concentration, ou bien dans un état expansé, on est toujours en présence du même monde. La taille de l'aménagement n'introduit aucune discontinuité dans l'homogénéité de

l'univers. De l'édicule au territoire la grille spatiale reste la même. La partie exprime de tout et réciproquement. Plus encore la partie est le tout, même si elle ne l'est que sur le mode de la potentialité.

Pour Ratcliff, toujours cité par Aldo Rossi, "en ne voulant considérer les problèmes de la mauvaise distribution des localisations que dans le contexte de la métropole, on justifie l'affirmation, répandue mais fausse, qu'il s'agit de problèmes de dimension. Or nous observons les mêmes problèmes à des échelles différentes dans les villages, les petites villes, les villes et les métropoles, puisque les forces dynamiques de l'urbanisme ont la même vitalité partout où les hommes et les choses se trouvent rassemblés, et que l'organisme humain est soumis aux mêmes lois naturelles et sociales, indépendamment de la dimension". C'est ce refus de la prise en compte de la dimension que nous voudrions mettre en question. Du village à la métropole, il n'y a pas de dynamique commune. Du petit au grand les problèmes ne sont pas les mêmes. Essayant de penser ces différences on va d'ailleurs resituer le problème de la discontinuité des dimensions constitutives du monde. De fait ce n'est pas la dimension par elle-même qui caractérise le phénomène spatial. On n'est pas architecture ou ville selon que l'on est plus ou moins grand. C'est d'emblée que l'on est l'un ou l'autre. Des architectures assemblées ne suffisent pas à constituer une ville et le découpage d'une ville en morceaux ne produit pas des architectures.

"Il ne faudrait pas nous faire des villes anciennes l'idée que nous donnent celles que nous voyons s'élever de nos jours. On bâtit quelques maisons, c'est un village ; insensiblement le nombre des maisons s'accroît, c'est une ville ; et nous finissons, s'il y a lieu, par l'entourer d'un fossé et d'une muraille. Une ville, chez les anciens, ne se formait pas à la longue, par le lent accroissement du nombre des hommes et des constructions. On fondait une ville d'un seul coup, tout entière en un jour". C'est Fustel de Coulanges qui propose cette distinction entre la ville des anciens et celle que l'on voit s'élever "de nos jours". Pour les anciens une ville représentait une irruption à la fois dans l'espace et dans le temps. Le respect d'un certain nombre de rites séparait une certaine fraction de sol de toute la terre à l'entour, en même temps que la ville était bâtie pour l'éternité. Elle n'était certes pas construite d'un seul coup. Mais l'accroissement prévu, souhaité, du nombre des édifices n'avait aucun rôle

déterminant dans le caractère de ville de cette agglomération particulière. Pour les anciens un grand village ne faisait pas une petite ville ! La taille ne jouait aucun rôle dans la fondation d'une ville. La dimension est symbolique. Ce qu'il s'agit d'établir c'est une discontinuité radicale. Le terrain de la ville peut rester vide d'édifices, il n'en est pas moins un lieu particulier qui se distingue de ce qui l'environne. Et dans la continuité du temps il marque une rupture pour toujours, même s'il faudra que s'écoule un certain temps pour en actualiser la promesse, le voeu de ville qu'il manifeste. Une ville peut être plus petite qu'un grand bourg, elle n'en a pas moins un statut que l'autre agglomération n'aura jamais. Ainsi lorsque nous demandions la prise en compte de la discontinuité des tailles de l'architecture et de la ville, il ne s'agissait pas tant de considérer des dimensions métriques que des différences de statut. La pensée antique de la ville nous aide à comprendre la discrétion, au sens mathématique, qui préside au rapport de l'architecture et de la ville. Il y a une échelle de l'architecture, une échelle de la ville, une échelle du territoire (1). Ni dans leurs formes, ni dans leurs procès de projection ces trois dimensions de l'aménagement spatial ne sont semblables toujours au sens mathématique. De l'un à l'autre il faut sauter, franchir une limite. Et il y a probablement dans chacun de ces sauts une violence effectuée. L'architecture fait violence à la ville, comme la ville fait violence au territoire. Il s'agit d'établir sa place et cela se fait au détriment de ce qui était déjà là. On pourrait dire que tout avènement pacifique de l'un ou l'autre de ces niveaux de l'aménagement spatial est la garantie de son échec. L'intégration la plus douce est toujours un dérangement. A le nier on se contraint à l'impuissance, au renoncement à sa propre vie. Et pourtant il s'agit bien de prendre en compte l'existence des dimensions qui ne sont pas la sienne.

Ronchamp ou la Rotonda renforce le paysage autant qu'elles s'en nourrissent. San Carlino porte le carrefour des Quatre Fontaines à une intensité qu'il pressentait. Une vraie ville c'est ce qui est toujours prêt à accueillir, à les susciter. Une vraie architecture c'est ce qui contribue à renforcer un paysage ou à confirmer une ville. On se dirigerait donc vers une réponse provocante à la question de ce que c'est qu'une ville : c'est là où il y a de l'architecture. De façon complémentaire on répondrait à la question de ce que c'est que l'architecture : c'est là où se cristallise une ville ou bien un paysage. Ainsi de grandes agglomérations pourraient

ne pas être des villes tant elles renonceraient à établir la discontinuité de leur lieu d'avec son environnement, ne permettant pas à des architectures de prendre leur place. Disant cela, nous pensons à Oslo, où la mer et la forêt se mêlent si intimement à l'établissement humain que c'est à peine si un "centre ville" peut se démarquer d'une banlieue envahissante et envahie par la nature. Aussi point d'architectures remarquables. Partout une modestie continue, une homogénéité préservée, davantage, voulue. Une civilisation très polie, très respectueuse, mais certainement pas une ville. Et Grenoble ?

Bruno QUEYSANNE

- (1) Sur cette question voir le développement de Françoise Véry dans "L'architecture et ses terrains", recherche SRA qu'elle a effectuée en compagnie de Jacques Lucan et Odile Seyler.